

Nouvelles violences au Caucase

La crise des nationalismes au Caucase est sans doute celle que M. Gorbatchev est le plus mal armé pour résoudre. Les incidents qui viennent de se produire dans le Haut-Karabakh montrent que, après le relatif apaisement intervenu cet été, le feu n'a jamais cessé de couvrir sous la cendre. Il embrase à nouveau la région, et si la situation n'est pas aussi grave qu'au lendemain des pogroms de Soumgaït, au mois de février dernier, elle n'en a pas moins repris la priorité dans les préoccupations du Kremlin.

On sait à quel point est étroite la marge de manœuvre dont dispose M. Gorbatchev. Toute recrudescence de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan est pratiquement exclue, non seulement parce qu'elle risquerait d'entraîner de violentes réactions de la part de populations azéries - qui l'ont d'ailleurs fait savoir, - mais aussi parce qu'elle ouvrirait la porte à d'autres parties de l'URSS à d'inévitables revendications. Le Soviet suprême de l'Union, en juillet, a du reste scotché cette éventualité.

La tactique du secrétaire général de l'URSS, qui n'est pas lors développée dans deux directions. Soit d'abord, fût-ce pas à pas, toutes les demandes - économiques, culturelles, sociales - des populations arméniennes qui n'impliquent pas une modification du « statu quo » territorial. A la rigueur, l'hypothèse a même été envisagée de doter le Haut-Karabakh d'un statut nouveau, protégeant mieux les Arméniens qui y demeurent, sans pour autant soustraire la région à la tutelle administrative de l'Azerbaïdjan.

L'autre volet de cette tactique a consisté, après un renouvellement des cadres politiques de la région, à engager le dialogue avec ceux-là mêmes qui, en Arménie, animent le mouvement nationaliste. C'est d'ailleurs encore aux dirigeants de ce mouvement que M. Gorbatchev s'est adressé lundi soir pour leur demander d'apaiser les esprits.

Le malheur est que tous les efforts ainsi déployés pour calmer le jeu sont à la merci du moindre acte de violence à partir duquel redouble, comme cela semble avoir été le cas dimanche à Stépanakert, l'enchâssement des représailles entre ethnies hostiles. Le pouvoir est lui-même entraîné dans cet engrenage, les avions militaires débarquant des troupes chargées de rétablir l'ordre au moment où la grève générale est déclarée à Eravan.

Le seul espoir pour M. Gorbatchev - mais il est mince - est de gagner du temps, d'isoler progressivement les éléments les plus radicaux, de jouer le dialogue avec ceux qui veulent bien s'y prêter, de compter aussi sur un traitement économique de la crise et des émotions. La partie peut-elle être gagnée ? Personne ne saurait aujourd'hui l'assurer. Au-delà d'un hypothétique retour au calme, c'est pourtant l'avenir de la « perestroïka » qui se joue, aussi, dans les Républiques caucasiennes.

(Lire nos informations page 3.)

M 0147 - 0921 0 - 4 50 F



3790147004500 09210

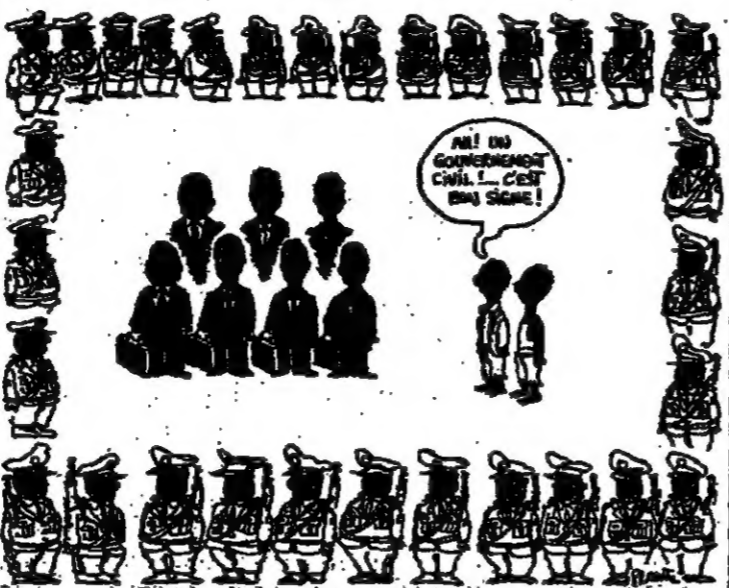
Espoir d'apaisement à Port-au-Prince

Les putschistes haïtiens confient le gouvernement à des civils

Après le coup d'Etat qu'il a dirigé contre le général Henri Namphy, le nouveau président, M. Prosper Avril, a formé, lundi 19 septembre, son gouvernement.

A l'exception d'un militaire en exercice, le cabinet est composé de personnalités civiles modérées.

Bien que la situation reste confuse, les militaires de la troupe continuant de présenter de nombreuses revendications, l'opposition haïtienne fait preuve d'un prudent espoir, tout comme l'administration américaine. La formation d'un cabinet composé de civils est en effet de nature à favoriser l'apaisement dans le pays.



Lire l'article de JEAN-MICHEL CAROIT page 4

Un entretien avec M. Jérôme Seydoux

Le patron d'UTA exige une vraie concurrence avec Air France

Air France, Air Inter, UTA : trois compagnies aériennes en France, c'est trop pour affronter la suppression des frontières européennes, en 1993, alors que Lufthansa règne en maître en RFA, et Alitalia en Italie. Le ministre des transports, M. Michel Delebarre réfléchit à la restructuration indispensable du transport aérien français. Il consulte beaucoup de monde, et parmi ses interlocuteurs figure M. Jérôme Seydoux, patron des Chargeurs, actionnaire à 82 % d'UTA. Celui-ci, dans un entretien accordé au « Monde », réclame une véritable concurrence avec Air France. Sinon, il vendra UTA.

Plus connu du grand public comme homme des médias - il a soutenu le *Main de Paris* et pris des participations dans la cinquième chaîne de télévision, - M. Jérôme Seydoux est avant tout un financier converti à l'industrie. A la tête des Chargeurs SA, il gouverne un empire dont le chiffre d'affaires en 1987 a été de 10,7 milliards de francs et qui comprend aussi bien les transports aériens (UTA), maritimes (Chargeurs réunis, croisières Paquet) ou terrestres (Clausson-Walton) que l'industrie (teinture, textile, films plastiques). Ses sympathies évidentes pour la gauche ne l'empêchent pas d'opter pour un système libéral en matière économique avec pour maître-mot la concurrence.

C'est sur ce thème qu'il aborde le vaste problème des transports aériens à l'horizon du marché unique européen de 1993. La compa-

(Lire page 19, l'entretien avec M. Jérôme Seydoux.)

Hirohito dans un état critique

Quatre-vingt-sept ans, soixante-trois ans de règne. PAGE 24

La répression en Birmanie

Des centaines de morts ? PAGE 5

M. Bush en campagne

Des saynètes bien préparées... PAGE 4

Elections cantonales

La tradition des potentats. PAGE 6

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

■ L'utilisation des insectes dans l'industrie pharmaceutique. ■ Le vingt-cinquième anniversaire de la théorie de la tectonique des plaques. PAGES 17 et 18

Le sommaire complet se trouve en page 24

Un trafic de nouveau-nés au Guatemala

Enfants volés, enfants vendus

Une mission de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) s'est rendue, l'été dernier, au Guatemala et en Haïti afin d'enquêter sur l'existence d'un éventuel trafic d'organes d'enfants - en direction des Etats-Unis.

MM. Alain Feder et Antoine Garapon n'ont réuni aucune preuve dans ce domaine. En revanche, ils ont découvert, sous le couvert d'adoption vers des pays étrangers, un gigantesque trafic d'enfants - avec des complications dans l'administration.

Les murs de l'aéroport de La Aurora, à Ciudad-de-Guatemala, sont recouverts de visages d'enfants. De simples photographies en noir et blanc « scotchées » au passage des douanes, destinées aux couples étrangers qui quittent le pays en emmenant avec eux un enfant guatémaltèque. La presse, elle, publie régulièrement des photos d'enfants disparus dans les rues de la capitale ou volés en plein jour dans les hôpitaux. Ils sont, dit-on, destinés à l'exportation.

Les parents adoptifs se doutent rarement d'un tel trafic car les procédures sont soigneusement respectées : tous ne repartent-ils pas avec un jugement d'adoption guatémaltèque en bonne et due forme, accompagné d'un visa très officiellement délivré par

l'ambassade de France ? Mais une partie de l'histoire de leur enfant leur échappe : la plupart ont été achetées, voire droquées à leur mère naturelle puis regroupées dans des garderies clandestines avant d'être confiées à leurs nouveaux parents. Rares sont les enfants qui peuvent raconter l'étrange récit de leur « disparition ». Le plus souvent, il s'agit de bébés, qui ne sont évidemment pas en âge de parler.

« La mise en vente sans conteste la plus grande pourvoyeuse d'enfants guatémaltèques », note dans son rapport M. Antoine Garapon, qui rappelle que le taux de mortalité infantile (75 %) est le second d'Amérique latine.

ANNE CHEMIN.

(Lire la suite page 12.)

Les Jeux de Séoul

■ Tir : la deuxième médaille française

Le Français Nicolas Berthelot a remporté la médaille d'argent du tir à la carabine à air comprimé derrière le Yougoslave Maksimovic. Un rêveur timide sur le podium.

■ Natation : des promesses

Cécile Prunier sur 200 m nage libre et l'équipe de France masculine de relais 4 x 200 m nage libre se sont qualifiées pour des finales qui s'annonçaient prometteuses.

L'Allemand de l'Ouest Jens-Peter Berndt pourra participer à la finale du 400 m quatre nages malgré les réticences des autorités sportives de la RDA, pays où il est né et qu'il a quitté il y a trois ans.

■ Tennis : retrouvailles olympiques

Le tennis renoue avec l'olympisme soixante-quatre ans après les Jeux de Paris et subit un nouvel examen d'entrée : une leçon d'humilité pour les vedettes du circuit professionnel.

Lire pages 10 et 11 les articles de nos envoyés spéciaux

Les œuvres de jeunesse au Musée d'Orsay

Cézanne le passionné

La Musée d'Orsay présente à partir du mercredi 21 septembre une exposition Cézanne qui réunit les œuvres de jeunesse, violentes, passionnées, déployées pour elles-mêmes, pour la première fois.

On est surpris, voire désemparé. Au lieu du peintre d'Aix qui, de natures mortes en paysages, de baïcouces en montagne Sainte-Victoire, de volumes en transparents lumineux, aurait redonné solidité et clarté formelle à une peinture qui se délitait dans les clignotements rétiniques, au lieu de ce Cézanne père de tous les cubismes, c'est un Cézanne inconnu, inédit, violent, qui s'impose. Un Cézanne étonnamment proche de nous, de notre sensibilité, si contemporain même que l'on a souvent peine à imaginer qu'un siècle au moins sépare ses œuvres de jeunesse, réalisées

dans les années 60 du dix-neuvième siècle, d'œuvres de peintres d'aujourd'hui.

Peine à imaginer aussi que ce Cézanne-là ait pu servir de modèle au peintre de Zola, le génie de l'Œuvre qui, découragé, finit par se suicider devant son tableau inachevé. Bien qu'il y ait beaucoup d'inachèvement dans la peinture du jeune Cézanne, on verserait plutôt ce « non finito », ces vastes plaines informes au compte d'un crime délibérément perpétré contre la peinture léchée, tant appréciée par les jurys du Salon.

Devant tant de fermeté, d'assurance, de détermination évidente à casser, à rompre avec l'art institutionnel, n'est-on pas amené à regarder enfin cette œuvre de jeunesse habituellement qualifiée de romantique ou de sombre, dite plus prosaïquement par le peintre lui-même

« manière couillarde », autrement qu'en termes de prélude au grand œuvre ? A la considérer presque d'emblée non seulement comme expression de soi, mais aussi comme manifestation d'un peintre qui cherche plutôt qu'il ne se cherche et qui, s'il ne sait ni ce qu'il cherche ni où il va, sait ce qu'il cherche ni où il va, sait ce qu'il fait. Et cela malgré les ratages, malgré les maladroites, malgré le parcours pris entre deux autoportraits. Le premier, féroce, haineux, l'œil mauvais de l'ennemi du genre humain, est celui du jeune Aixois qui bataille contre le père pour faire accepter son départ pour Paris et son projet d'y devenir peintre, un Paris d'où il reviendra une première fois découragé et prêt à tout lâcher ; ce qu'il aurait peut-être fait sans Zola, l'ami d'enfance.

GENEVIEVE BREERETTE.
(Lire la suite page 13.)

Turgut Özal

Premier ministre de Turquie

LA TURQUIE EN EUROPE



Préface de Francis Lamand

Une réflexion qui éclaire la richesse historique qui a précédé à la longue marche de la Turquie vers l'Europe et à sa progressive intégration politique et économique.

PLON

كندا من الأصل

Etranger

ISRAËL : après le lancement de son premier satellite

Jérusalem renforce sa capacité de dissuasion

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le moral était au plus bas et l'image de marque du pays entamée par le soulèvement dans les territoires occupés. Israël éprouvait sans doute le besoin d'un peu de baume. C'est donc fait, et le pays le doit à ses scientifiques qui ont réussi, lundi 19 septembre, ce dont moins d'une dizaine de nations au monde sont capables : placer par ses propres moyens un satellite sur orbite spatiale (nos dernières éditions du 20 septembre). Même s'il ne s'agit encore que d'un engin expérimental, la performance est notable : elle fait d'Israël la première puissance spatiale au Proche-Orient.

Il est encore trop tôt pour en mesurer les éventuelles conséquences stratégiques et militaires. L'heure était lundi aux éditions spéciales dans les journaux et à la radio, l'enthousiasme devant la réussite scientifique. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, saluait ce « pas de géant réalisé par ce petit Etat et qui place Israël aux échelons supérieurs de la technologie mondiale ». Comme la plupart des autres dirigeants israéliens, M. Shamir assurait que l'objectif premier de ce lancement n'était pas militaire : « Le

satellite n'est pas un satellite espion. » Et M. Shimon Pérès - le chef travailliste - renchérisait : « Ce n'est pas une arme. Il n'est pas question de participer à la course aux armements dans l'espace, conclut le chef de l'Agence spatiale israélienne, le député d'extrême droite Yuval Neeman, affirmant catégoriquement : « Ce satellite a une mission purement scientifique. »

Il s'appelle Horizon-1 (Ofek-1) : 156 kilos, 2,3 mètres de hauteur, 1,2 mètre de diamètre à la base. Il navigue maintenant sur une orbite dite basse, dont le point le plus haut est à 1 000 kilomètres et le plus bas à 250 kilomètres de la Terre. Il effectue le tour du globe toutes les quatre-vingt-dix minutes, utilisant de l'énergie solaire et collectant, en principe, des informations sur les champs magnétiques terrestres devant permettre de tester leur transmission à terre. Sa durée de vie ne devrait pas dépasser un mois.

Horizon-1 a été lancé lundi à 11 h 33 d'un site dont la localisation a été tenue secrète : il s'agit vraisemblablement d'une base voisine de la côte méditerranéenne, et quelques dizaines de baigneurs d'une plage du sud de Tel-Aviv ont pu apercevoir le décollage de la fusée. Celle-ci, selon

la presse israélienne, était sans doute un dérivé de la dernière série des missiles de type Jericho fabriqués par les compagnies israéliennes Israël Aircraft Industries et Rafael.

Les experts n'ont pas été surpris par la capacité d'Israël à concevoir et assembler un satellite, du fait de ses connaissances avancées dans les domaines de l'informatique et de l'optique spatiale. Ils estiment que la performance réside avant tout dans la maîtrise de la mise sur orbite. Seuls les Etats-Unis, l'URSS, la Chine, l'Inde, le Japon, la Grande-Bretagne et la France appartiennent jusqu'à présent au club très fermé des puissances possédant ce maillon-là de la chaîne spatiale.

Retombées militaires

Même si les Israéliens s'en défendent, la percée a des significations militaires. Ne serait-ce que d'un point de vue psychologique, puisqu'elle vient conforter cette image d'un Israël techniquement très supérieur à ses adversaires et de plus en plus capable de maîtriser les technologies de pointe. Par ce qu'il représente de maîtrise scientifique, Horizon-1 accroît la capacité de dissuasion

d'Israël. Si le programme se poursuit sans accroc dans les trois ans à venir, l'Agence spatiale israélienne, créée en 1983, devrait être en mesure de placer sur la même orbite un vrai satellite d'observation d'une durée de plusieurs années. L'engin ne pourra toutefois fournir des informations aussi complètes et précises que celles des satellites géostationnaires américains. Israël, dans ce domaine, ne fait que réduire sa dépendance à l'égard des Etats-Unis. Il ne la supprime pas.

ALAIN FRACHON.

● Fermeture de centres de formation palestiniens. — Dix centres palestiniens de formation pour adultes ont été fermés lundi 19 septembre par l'administration militaire israélienne à Naplouse (nord de la Cisjordanie), a-t-on appris de source proche de cette administration. Les autorités ont interdit l'enseignement dans ces centres où étaient dispensés des cours du soir durant la période de fermeture des écoles publiques. Plus de huit cent cinquante écoles et universités sont fermées par l'armée, pratiquement sans interruption depuis le mois de janvier, sous le motif qu'elles servent de « foyers d'agitation ». (AFP.)

LIBAN : la préparation de l'élection présidentielle

Le camp chrétien se rallierait à la candidature de M. Raymond Eddé

BEYROUTH
de notre correspondant

La parade ? Le camp chrétien est persuadé de l'avoir trouvée, et elle porte un nom : M. Raymond Eddé, l'ancien volontaire de Paris. Confrontés à ce qu'ils considéraient comme un diktat syrien et un échec américain, les dirigeants chrétiens ont vite abouti à la conclusion que le meilleur moyen de combattre la « nomination » d'un président libanais par Damas avec l'aval de Washington - en l'occurrence,

M. Mikhael Daher, député maronite de l'Akkar - était de lui opposer un concurrent.

Trois noms étaient envisagés : ceux de MM. Raymond Eddé, René Moawad et Boutros Harb. Mais c'est M. Eddé qui se détache : tout ce qui était pour lui un handicap est soudain devenu un atout. N'est-il pas déjà candidat à la présidence, ce qui évite d'avoir à présenter spécialement une candidature contre l'homme de Damas ? N'est-il pas un vif ennemi aussi bien des Forces libanaises (milice chrétienne) que

du Parti phalangiste, et donc au-dessus de tout soupçon de complaisance avec eux, ou même de complaisance à leur égard ? N'est-il pas, ce titre mais pas seulement, le maronite préféré de l'ancien libanais, en particulier des sunnites ? Même le fait de résider depuis douze ans à Paris, qui lui était tant reproché, tourne à son avantage en le soustrayant aux pressions et en le plaçant hors de la mêlée.

Pour M. Eddé, tout cela apparaît comme une éclatante revanche, même s'il ne doit pas être élu. Il s'agit, en effet, de renverser le jeu et

de mettre les Syriens, actuels maîtres de la situation, sur la défensive, car, si le quorum parlementaire était atteint à la séance du 22 septembre convoquée à dessin au dernier jour du mandat du président Gemayel, l'élu serait quasi certainement le candidat syrien, mais son rival.

Désarroi

Passé le premier moment de désarroi au vu de ce que le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Murphy, ramenait de Damas, ce fut, en secteur chrétien, un bras-lebas de combat (politique) où l'on vit se ranimer l'ardeur des députés les plus raisonnés à leur sort de machines à enregistrer les décisions des autres.

Le patriarche maronite, Mgr Steir, homme modéré s'il en est, qui avait d'ailleurs pris les devants l'avant-veille en appelant les parlementaires à un surcroît de dignité, a réuni les leaders de sa communauté lundi. Ceux-ci rejetèrent l'idée même d'un président parachuté et décidèrent d'appeler à une assemblée de tous les députés chrétiens mardi pour adopter une décision commune, celle précisément de batailler autour du nom de M. Eddé.

Pour bien marquer que pour eux, M. Daher n'était qu'un élément d'un compromis d'ensemble avec les Américains, les Syriens ont, pour leur part, fait savoir que M. Murphy n'avait pas obtenu l'adhésion unanime autour de ce candidat, ils revenaient à leur soutien de M. Soleiman Frangé.

De son côté, le président Gemayel consacra les trois derniers jours de son mandat à mettre au point le gouvernement, présidé par un maronite, à qui il remit ses pouvoirs le 23 septembre en cas de vacance présidentielle, et qui sera évidemment remplacé par le camp musulman, lié à la Syrie, celui-ci considérant le cabinet en place comme seul légal.

Dualité de gouvernement, dualité de pouvoir : les Libanais trouveront-ils le moyen de faire fonctionner leur pays - leurs finances et leur économie - dans ces conditions ? Est-il certain que cette nouvelle bataille se déroulera sans obus ni mitraille ? L'explosion d'une voiture piégée, mardi matin dans la banlieue chrétienne de la capitale, n'a-t-elle pas avivé les craintes.

LUCIEN GEORGE.

● La mission de MM. Pérol et Dejarmet. — Les deux émissaires délégués samedi dernier par le France au Liban, M. Gilbert Pérol, secrétaire général du Quai d'Orsay, et M. Alain Dejarmet, directeur du département d'Afrique du Nord et Moyen-Orient de l'Agence française pour le développement, ont rencontré pour la deuxième fois, lundi 19 septembre, le président Amine Gemayel, au terme d'une visite effectuée dimanche en Syrie. Parallèlement, M. Roland Dumas a eu, lundi également, une conversation téléphonique avec M. Gemayel. La crise libanaise a en outre fait l'objet d'entretiens, à Paris, au retour de son séjour à Damas et à Beyrouth, de M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain, avec des responsables du ministère des affaires étrangères. D'autre part, M. Thierry de Bauxant, secrétaire d'Etat aux relations culturelles internationales, s'est rendu à Beyrouth.

ALGÉRIE : le sort des enfants de couples franco-algériens

Le président Chadli récuse le concept de binationalité

ALGER
de notre correspondant

Le président Chadli a répondu indirectement aux interrogations des mères françaises, épouses d'Algériens, qui se battent depuis quinze jours pour que leurs enfants puissent continuer à fréquenter les établissements scolaires de l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA), en s'appuyant sur le concept de binationalité (le Monde des 29 juillet et 6 septembre). « Il n'y a pas de binationalité, ce sont des nationaux. Leurs pères sont Algériens, ils sont Algériens et soumis à la loi algérienne », a déclaré le chef de l'Etat dans un discours prononcé lundi 19 septembre, au Club des pins, devant les comités de coordination des wilayas (départements), en présence des membres du bureau politique du FLN et du gouvernement.

En évoquant la récupération des établissements de l'OUCFA et des élèves algériens qui les fréquentaient, à la veille de la rentrée scolaire fixée au 20 septembre, le président a estimé qu'il s'agissait là d'une « question de souveraineté nationale, sacrée, non négociable ». M. Chadli Benjeddid a ajouté qu'il regrettait que « certaines épouses d'Algériens se trouvent en Algérie manifestant pour exiger le maintien de leurs enfants dans des écoles françaises. Ces familles, et particulièrement les mères, doivent choisir clairement. S'ils veulent une culture étrangère, ils n'ont qu'à s'en aller vers le pays qui les réclame », a-t-il estimé « car ils n'ont aucune condition à imposer à la révolution algérienne ». Ceux qui posent de telles conditions sont des « complexes qui n'ont pas confiance dans leur personnalité, leur patrie, leur langue, leur civilisation et leur religion », a conclu le président sur ce sujet sensible qui mine les relations franco-algériennes depuis plusieurs mois.

Dans le même discours, le chef de l'Etat a sévèrement dénoncé « les larves » affectant l'économie algérienne et la « complaisance des responsables à l'égard de ceux qui sèment la confusion dans les esprits » ainsi que « les attitudes négatives, l'incompé-

tence, et le manque d'initiative et de créativité », avant de fustiger le « comportement irresponsable du secteur privé et du secteur d'Etat ». Le président Chadli a condamné « les esprits réfractaires » et incité ceux qui se sentent incapables de suivre le rythme « à céder leur place aux jeunes diplômés des universités ». Toujours dans le secteur économique, il a rappelé la nécessité d'une « austerité de rigueur aujourd'hui pour la consolidation de la souveraineté nationale ».

Les propos du président Chadli viennent en point d'orgue couronner une campagne de presse alarmiste sur la situation économique et la vigilance nécessaire pour « surmonter les difficultés actuelles avec le concours de tous ». A moins de trois mois du quatrième congrès du FLN qui élira son secrétaire général, candidat unique du Parti à l'élection présidentielle qui aura lieu au début de l'année prochaine, le ton des discours et la fermeté des propos préfigurent ce que seront les débats que le président souhaite pourtant dominer par « le réalisme, le travail et l'engagement ».

Sur le plan international, M. Chadli a surtout annoncé le lancement dès ce mardi 20 septembre de débats populaires simultanés en Libye et en Algérie sur l'unité entre les deux pays. Il a insisté sur la nécessaire participation de tous les citoyens aux discussions, précisant que « tous les avis et opinions seront recueillis et consignés dans un avant-projet qui sera soumis aux deux peuples pour approbation par référendum ». Depuis plus d'un an, cette unité est régulièrement évoquée par les dirigeants des deux pays. Les Libyens parlent volontiers d'un « union » tandis que les Algériens préfèrent utiliser le terme d'« unité » apparemment plus restrictif. « L'action bilatérale complète l'action unitaire maghrébine », a estimé le président avant de rappeler le premier sommet maghrébin des cinq chefs d'Etat tenu au mois de juin dernier à Alger et « la nécessité d'unifier les efforts et de mettre en commun les moyens pour bâtir l'avenir ».

FREDERIC FRITSCHER.

M^e Ali-Yahia, militant des droits de l'homme a reçu de « graves menaces » anonymes

ALGER
de notre correspondant

M^e Abdennour Ali-Yahia, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, créée en juillet 1985, affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et toujours non reconnue par les autorités algériennes - lesquelles ont donné leur agrément à une autre ligue présidée par M^e Miloud Brahimi en avril 1987, - a plainte contre X... auprès du procureur général de la République, pour menaces de mort.

De 6 au 14 septembre, l'avocat algérien, ancien ministre des travaux publics et de l'agriculture à l'époque du président Boumedienne, a reçu quotidiennement plusieurs appels téléphoniques, en français et en arabe.

« Tu es un homme mort », lui répétait inlassablement son correspondant anonyme, qui lui a toutefois précisé, dimanche 11 septembre : « L'exécution, c'est pour demain ». Lundi 12 septembre, M^e Ali-Yahia s'est rendu à son cabinet comme à l'accoutumée. Les coups de téléphone n'ont repris que le lendemain, mais son correspondant restait muet. « Seul son souffle était perceptible », selon l'avocat qui nous a affirmé ne plus avoir reçu d'appels depuis le 14.

M^e Ali-Yahia nous a dit avoir voulu informer le ministre de l'Intérieur des « graves menaces » dont il a fait l'objet, « mais, a-t-il regretté, je n'ai pas pu déposer ma lettre à son cabinet ». L'avocat, arrêté le 9 juillet 1985 pour avoir agi au nom d'une association non reconnue par les autorités, avait été condamné à onze mois de prison ferme le 19 décembre 1985 par la Cour de sûreté de l'Etat siégeant à Médéa.

Libéré après avoir purgé l'intégralité de sa peine, il était de nouveau appréhendé quelques mois plus tard et placé en résidence surveillée dans le sud du pays, jusqu'à ce qu'une

grâce présidentielle mette un terme à sa rélegation. Privé de son passeport jusqu'à cet été (le ministre de l'Intérieur le lui a restitué personnellement au mois de juillet), il a pu séjourner au mois d'août à Paris, où il a donné une conférence sur les droits de l'homme en Algérie. M^e Abdennour Ali-Yahia fait le lien entre cette conférence et les menaces qu'il a reçues.

F. F.

EN BREF

● Un Péruvien chargé des affaires spéciales par le secrétaire général de l'ONU. — M. Perez de Cuellar a nommé M. Alvaro de Soto sous-secrétaire général pour les affaires spéciales. Agé de quarante-cinq ans, M. de Soto, un Péruvien très proche du secrétaire général, s'occupera de la gestion de plusieurs projets politiques actuellement en cours. Sa nomination confirme le recentrage du pouvoir au sein du secrétariat après le départ de M. Diego Cordovez, ancien négociateur de l'ONU pour l'Afghanistan et, selon certains, « concurrent politique de M. Perez de Cuellar ». Confronté à un nombre croissant d'affaires diplomatiques délicates, le secrétaire général consacre davantage le pouvoir au sein d'une équipe restreinte. — (Corresp.)

● ROUMANIE : L'ex-roi Michel comploté M. Ceausescu à Pol Pot. L'ancien roi Michel I^{er} de Roumanie a estimé, le lundi 19 septembre, à Genève, que le programme de regroupement des villages lancé en avril par le président Nicolas Ceausescu, qu'il compare à Pol Pot, l'ancien dictateur du Cambodge, allait aboutir à la « destruction de tout un peuple ». Lors de sa première déclaration à la presse internationale depuis son arrivée en Suisse, où il vit en exil depuis les années 50, l'ancien souverain, âgé de soixante-six ans, a lancé un appel à l'aide « aux amis étrangers et aux Roumains de la diaspora » afin qu'ils ne fassent « pas péir un peuple innocent ». — (AFP, Rوتر.)

Diplomatie

L'Elysée dément qu'un projet de voyage de M. Mitterrand en URSS ait été arrêté

Le porte-parole de l'Elysée a indiqué, lundi 19 septembre, qu'« aucun projet de déplacement du président de la République en Union soviétique n'a été arrêté », contrairement aux informations de source soviétique qui avaient circulé dans l'après-midi et qui faisaient état d'un projet de voyage de M. Mitterrand à Baïkonour à l'occasion du lancement du vol habité franco-soviétique « sovnobre » (nos dernières éditions du 20 septembre). M. Mitterrand avait indigné le 14 juillet qu'il comptait rencontrer M. Gorbatchev « certainement » cette année. La date, le lieu et les modalités d'une telle rencontre sont à l'étude depuis plusieurs mois, reconnaît-on à l'Elysée, mais toutes les hypothèses sont encore ouvertes : soit un déplacement de M. Gorbatchev en France, à Paris ou en province, soit un déplacement de M. Mitterrand à Moscou ou en province.

M. Roland Dumas : M. Yasser Arafat « reconnaît de fait Israël »

M. Yasser Arafat « reconnaît de fait » l'existence de l'Etat d'Israël, a souligné, mardi 20 septembre, M. Roland Dumas, en évoquant sa rencontre avec le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la semaine dernière à Strasbourg. « J'ai eu le sentiment qu'il (Arafat) évolue et qu'aujourd'hui il n'est pas impossible d'imaginer que le processus de paix puisse reprendre son cours », a déclaré M. Dumas dans une interview à Europe 1. Prié de dire si la position du chef de l'OLP comportait une reconnaissance explicite de l'Etat d'Israël, M. Dumas s'est référé à sa conversation avec M. Arafat. « Il m'a dit qu'elle (la reconnaissance) est contenue de fait dans mon propos », a indiqué M. Dumas. Je lui ai demandé s'il me démentirait si je disais qu'Arafat reconnaît de fait Israël, et il m'a répondu : « Non, je ne vous démentirais pas. »

IRAK Bagdad envisage de détourner le cours du Chatt-al-Arab

Les négociations de paix irano-irakiennes toujours dans l'impasse, le gouvernement de Bagdad a fait savoir, lundi 19 septembre, qu'il étudiait la possibilité de détourner le cours du Chatt-al-Arab, formant la frontière avec l'Iran et dont le statut se trouve au centre des difficiles discussions entre les deux pays.

L'agence irakienne INA a annoncé que le président Saddam Hussein avait présidé une réunion de responsables militaires consacrée à l'examen de « la possibilité de détourner le cours du Chatt-al-Arab ». L'Irak voudrait voir reconnaître sa souveraineté sur la totalité de la voie d'eau, son seul débouché sur le Golfe, tandis que l'Iran, qui se réfère notamment à l'accord d'Alger de 1975, situe sa frontière au milieu du cours d'eau.

Les négociations irano-irakiennes, engagées à Genève sous l'égide de l'ONU, n'ont pu progresser, Bagdad exigeant comme condition à la poursuite des pourparlers la garantie de libre navigation dans le Golfe, ainsi que dans le Chatt-al-Arab, dont il exige le dragage immédiat. L'agence INA n'a donné aucune précision quant au projet examiné lundi. — (AFP, Reuters.)



L'héritage et sa psychopathologie

PAR ERIC TOUBIANA

Le droit, l'histoire, la littérature et l'expérience clinique sont la toile de fond de ce premier essai psychanalytique qui dévoile le tabou de l'héritage.

Collection «Vies Nouvelles en psychanalyse» dirigée par Jean Laplanche, 186 pages - 110F.



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Afrique

MAROC

Deux milliards de dons pour le « phare » de l'islam

Une collecte pieuse a pris les proportions d'une affaire nationale au Maroc : celle qui a rapporté 3 milliards de dirhams (environ 2 milliards de francs) pour la construction de la grande mosquée Hassan II à Casablanca. Depuis plusieurs mois (le Monde du 12 novembre 1987), il était question de ce projet grandiose visant à doter la capitale économique du royaume d'un des plus grands édifices religieux du monde musulman, conçu pour accueillir vingt mille fidèles à l'intérieur et soixante mille sur l'esplanade, avec un minaret de 172 mètres, le plus haut du monde.

L'immanence chantée était déjà bien avancée, sur le littoral, l'ouvrage étant construit sur pilotis au-dessus de l'Atlantique de façon à être un « phare » de l'islam. Restait la question du financement. Certains disaient déjà que la dévotion royale allait coûter cher au budget de l'Etat quand Hassan II aborda la question dans son traditionnel discours à la nation à l'occasion de la fête de la jeunesse, le 9 juillet, et annonça l'ouverture immédiate d'une souscription assortie de la remise d'un document reprenant l'ouvrage en guise de reçu et permettant aux donateurs d'être inscrits dans l'annuaire de leurs familles dans l'ouvrage de Dieu.

« Qui donnera, ne sera-ce qu'un dirham, sera considéré comme bâtisseur de la mosquée », avait dit le souverain. Différentes structures de collecte furent immédiatement mises en place sous l'impulsion du ministre de l'intérieur. La presse consacre ses manchettes aux

dons du Palais, le roi ayant signé un chèque de 4 millions de dirhams pour son compte et d'autres d'une valeur de plusieurs millions au nom des princesses et des princes héritiers.

Des amis étrangers du Maroc — tel M. Maurice Druon — envoient leur propre contribution, annoncée par la presse. Réalisateur de l'ouvrage — conçu par un architecte français, M. Pineau — M. Francis Bouygues a donné — c'était le moins qu'il pût faire — 2,5 millions de dirhams.

Au total, douze millions de personnes physiques et dix mille personnes morales — entreprises, associations, collectivités locales — ont fait des dons allant de moins de 5 dirhams à plusieurs millions. Le record absolu est détenu par M. Mohamed Karim Lamrani, ancien premier ministre et homme d'affaires, qui a participé personnellement pour 20 millions de dirhams, « 2 milliards de centimes » comme dit la presse pour grossir l'effet.

Tous les riches n'ont pas mis aussi spontanément la main au portefeuille. Certains chèques trop modestes ont été retournés aux signataires, avec une invitation à se montrer plus réceptifs à l'appel du roi. Toute cette comptabilité a été mise sur ordinateur. La réception des dons a été accompagnée de certaines investigations sur les ressources. On murmure à Rabat que l'opération « mosquée » aura aussi permis de constituer la première base sérieuse pour une fiscalité plus juste et plus efficace.

J. de L. G.

La visite du secrétaire général de l'ONU en Afrique du Sud

M. Perez de Cuellar veut mettre en œuvre le plan pour l'indépendance de la Namibie

NEW-YORK de notre correspondant

Le Secrétaire général des Nations unies devait quitter New York le mardi 20 septembre pour Johannesburg, où il accomplira une visite officielle de trois jours. Accompagné de trois de ses principaux collaborateurs — MM. Ahtisaari, Goulding et Farah — il s'entretiendra avec le président sud-africain, M. Pieter Botha, et se rendra ensuite en Angola.

En rompant momentanément l'isolement diplomatique de l'Afrique du Sud, M. Perez de Cuellar espère ajouter un nouveau succès à son palmarès, à savoir la mise en route du plan des Nations unies pour l'indépendance de la Namibie. Proposé par l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba à l'issue des négociations menées, avec l'aide des Etats-Unis, à Genève en août dernier, la date du 1er novembre 1988 a été officiellement retenue pour le début des opérations. Malgré les à-coups constatés tant sur le terrain que dans la poursuite des contacts diplomatiques à Brazzaville et à Abidjan, le Secrétaire général ne désespère pas de pouvoir tenir un calendrier que le gouvernement de Pretoria a déjà remis en cause. Il semble, en effet, certain que M. Botha a fait de cette visite une condition à l'application du plan et que les hésitations de M. Perez de Cuellar, prudent devant les difficultés constatées dans la capitale congolaise, ont irrité le gouvernement sud-africain.

Le sort de la Namibie (appelée aussi Territoire du Sud-Ouest africain) est sans doute le plus vieux conflit dont s'occupent les Nations unies, en tant que successeurs de la Société des Nations. Colonisé par les Allemands à la fin du siècle dernier, conquis par l'Afrique du Sud en 1915, le territoire fut confié en mandat à cette dernière en 1920 par la SDN. Armée par Pretoria en 1949, malgré l'opposition des Nations unies, il fut déclaré « indépendant » en 1966, lorsque l'Assemblée générale retira le mandat de 1920.

Mais ce n'est qu'en 1978 que M. Kurt Waldheim, à l'époque Secrétaire général, proposa un plan de règlement détaillé devant sauvegarder les intérêts de l'ensemble des tribus namibiennes et des Blancs, largement inféodés à Pretoria. La persistance de la guerre civile en Angola et l'augmentation rapide de la présence soviétique et cubaine dans ce pays ont suffisamment effrayé l'Afrique du Sud pour que celle-ci refuse l'indépendance avant

le départ des soldats cubains, alors que le manque d'habileté politique du chef de la SWAPO, l'organisation politique reconnue comme « seul représentant du peuple namibien » par l'ONU, a fait le reste.

Les pressions internationales, y compris américaines, exercées sur l'Afrique du Sud, et le changement d'attitude de l'Union soviétique à l'égard de l'Angola, ont fini par persuader Pretoria qu'un règlement en Namibie pourrait améliorer l'image du régime sud-africain.

Assemblée constituante

L'achèvement du plan d'indépendance pourrait durer environ un an. Basé sur la résolution 435 du Conseil de sécurité (septembre 1978), son application requerra la présence d'un « groupe d'assistance provisoire », composé de nombreux personnels internationaux et dirigé par le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, M. Martti Ahtisaari (Finlande).

Sa tâche principale sera d'assurer la « préparation et le déroulement impartial d'élections » pour une assemblée constituante. Avant les élections, l'ONU entend obtenir « un cesse-le-feu dans la guerre qui oppose la SWAPO à l'Afrique du Sud, le retrait progressif de l'armée sud-africaine, l'élimination de toutes les lois anti-démocratiques, la libération des prisonniers politiques et la disparition de toute forme d'intimidation à l'égard de la population ».

Pour cela, le groupe d'assistance disposera d'une branche civile et d'une force militaire, les deux dotées de personnels et de matériels « très importants », disséminés à travers au moins cinquante centres géographiques, où l'ONU assurera, en coopération avec l'administrateur sud-africain, également le maintien de l'ordre public. Dans un document publié il y a quelques jours, le secrétaire général affirme que les personnels choisis « devront être totalement impartiaux et objectifs » et prêts pour un séjour « long et physiquement épuisant ». Le recrutement des volontaires ayant déjà commencé, les responsables de l'ONU paraissent confiants et pensent que le voyage de M. Perez de Cuellar permettra de débloquer le terrain pour la poursuite des contacts de Brazzaville et la mise en route effective du plan.

CHARLES LESCAUT.

Europe

POLOGNE : prochaine réunion du comité central

La démission du gouvernement accentue l'atmosphère de crise

VARSOVIE de notre envoyé spécial

Le pouvoir polonais s'est offert, lundi 19 septembre, un grand show de démocratie parlementaire avec la démission du gouvernement, appels dramatiques et retransmission quasi permanente à la télévision, accentuant l'atmosphère de crise politique qui règne sur ce pays depuis un mois.

La démission du gouvernement de M. Zbigniew Messner a été acceptée en fin de soirée au Parlement par 359 voix contre 1 et 17 abstentions. La Diète se réunira de nouveau le 28 septembre. D'ici là, comme le prévoit les statuts, M. Messner et son cabinet continueront d'expédier les affaires courantes. Selon une source du PC polonais (POUP), le comité central doit se réunir en plénum le 26 septembre — soit moins d'un mois après le dernier plénum, vraisemblablement pour mettre au point la stratégie du prochain gouvernement et évaluer les éventuels changements de personnel.

Depuis une semaine, c'est-à-dire depuis que les contacts avec l'opposition sont entrés dans une phase décisive, les diverses instances du pouvoir n'ont cessé de se réunir, du bureau politique, convoqué ces temps-ci tous les quatre jours, aux réunions sectorielles régionales du parti réunies autour du général Jaruzelski. De toute évidence, les graves d'août puis la décision de dialoguer avec Solidarité ont provoqué une crise au sein d'un parti qui offrait depuis des mois le spectacle d'un désarroi total. Cette situation ne relève plus seulement de la rumeur mais transparaît à travers les déclarations de dirigeants du POUP. M. Mieczyslaw Rakowski, membre du bureau politique, a fait état, l'autre jour, de « divergences » sur le projet de table ronde pour l'opposition ; M. Stanislaw Ciosek, secrétaire du comité central, expli-

quait la semaine dernière devant Lech Walesa et ses amis que la reconnaissance de Solidarité se heurterait à la résistance des cadres de l'armée et des militants du parti.

L'offensive de la direction des syndicats officiels (OPZZ) contre le gouvernement, qu'ils considèrent comme responsable de cette crise, avait déjà fait peser la menace d'un linéage, le mois dernier, sur M. Messner, en place depuis trois ans. Celui-ci avait été sauvé in extremis par le général Jaruzelski, dont il est, après tout, l'un des hommes. Lors de la Diète s'est réunie, la décision avait déjà été prise : M. Messner, cinquante-neuf ans, présenterait la démission de son gouvernement et le soumettrait au vote — une procédure inhabituelle ici. On murmure dans les couloirs de la Diète qu'un cours de la réunion du bureau politique, samedi, il aurait été demandé à M. Wladyslaw Balza, membre du bureau politique depuis juin, chargé de la politique économique, de succéder à M. Messner, une charge qu'il avait refusé précédemment. On ignore si M. Balza a accepté cette fois-ci de se soumettre. L'annonce inopinée de son arrivée lundi soir à Moscou, où il a été accueilli par son alter ego au bureau politique soviétique, M. Nikolai Slioukav, a fait repartir les rumeurs de plus belle. D'autres sources précisaient cependant que M. Messner serait appelé à reformer un gouvernement modifié.

Scepticisme de Solidarité

Cette apparence de jeu démocratique autour du gouvernement — dont on sait bien que dans ce genre de système il ne faut qu'exécuter la politique du parti — peut viser à donner à la population une impression de grand effort politique pour désamorcer la crise. En jetant le gouvernement en pâture, le pouvoir dés-

gnerait ainsi, à peu de frais, un responsable qui n'est pas la direction du POUP. C'est l'interprétation des milieux de Solidarité qui ne font pas grand cas, lundi, de tout ce remue-ménage. Joint par l'AFP, Lech Walesa estimait par exemple qu'il fallait « un changement de système, noté un changement de personne ». Il se pourrait aussi que le pouvoir cherche, par l'intermédiaire des députés catholiques (une vingtaine au total), à attirer l'Eglise dans une coalition qui permettrait aux autorités d'attendre — le 10 octobre les pourparlers de la table ronde en position de grand conciliateur. Le cardinal Giamp a reçu lundi le vice-président du Parlement, M. Gierzy Ozdowski, pour parler de la « réconciliation nationale ».

Toujours est-il que plus d'un député, lundi, s'est laissé prendre au jeu du « suspense » procédural. Il régnait à la Diète une atmosphère de grande excitation, chacun croyant en tous sens, sauf bien sûr le général Jaruzelski, toujours raide et impassible.

Débat animé

M. Messner a prononcé un étrange discours, reconnaissant certains échecs économiques et demandant un « crédit de confiance » pour le nouveau gouvernement. « Les gouvernements tombent, les problèmes restent. Chaque fois que le Pologne a eu une crise, elle a eu des réformes, elle l'a gagnée, s'il est dit avant d'aborder le thème de la table ronde. Le plus important est que les différences de vues et d'intérêts ne bloquent pas les transformations progressistes. Nous devons être conscients du prix que nous devons payer en cas d'échec ».

La sensation a été créée par un député sans parti (ils sont environ cinquante), M. Ryszard Bender, d'ailleurs coutumier du fait, puisque c'est lui qui, au printemps, avait demandé dans la même assemblée toute la vérité sur Katyn (où les

Soviétiques sont accusés d'avoir massacré des milliers d'officiers polonais pendant la guerre). « Ce n'est pas seulement le gouvernement, mais le modèle d'exercice du pouvoir, qui doivent être sérieusement modifiés, s'il est déclaré. Si le pouvoir qui dispose de l'armée, de la police et de l'industrie lourde, n'est pas capable de subvenir aux besoins matériels de la population, il doit accepter de gouverner avec d'autres cercles politiques et permettre à l'opposition de présenter un programme économique alternatif. On ne peut pas se contenter d'arrêter : à part les associations, à part Solidarité, qui doit prendre la place qui lui revient dans le mouvement syndical, de nouveaux partis politiques sont nécessaires ».

Après avoir ainsi demandé si plus ou moins que le pluralisme syndical et politique, M. Bender s'est adressé au numéro un du POUP : « La Pologne gagnera beaucoup si vous, monsieur le général, en commun avec notre premier prix Nobel de la paix, prenez position sur les affaires vitales du pays. Je lance le même appel à Lech Walesa ».

Il a cependant fallu attendre l'intervention d'un député du parti paysan, M. Kozakiewicz, pour que quelque chose de haut et clair la responsabilité du parti : « Le gouvernement n'est pas souverain, sa subordination directe à la direction d'un parti unique est la négation même de la démocratie et la preuve que l'on limite le gouvernement au seul rôle d'exécutant. Cet arrangement qui remonte à l'ère stalinienne limite aussi les droits du Parlement ».

Après quelques hésitations dues à la confusion, les députés polonais ont donc accepté la démission d'un gouvernement auquel, il y a quelques mois, on leur demandait de voter les pleins pouvoirs pour mener à bien la réforme économique.

SYLVIE KAUFFMANN.

URSS : plusieurs victimes lors d'incidents inter ethniques

M. Gorbatchev demande au Comité Karabakh d'« agir pour calmer la population arménienne »

Les heurts qui se sont produits le dimanche 18 septembre entre Arméniens et Azeris dans la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh ont fait au moins un mort et vingt-quatre blessés. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères d'Azerbaïdjan a déclaré, mardi 20 septembre à Bakou, qu'un Arménien avait succédé des suites de ses blessures, suites au cours des troubles intercommunautaires. La veille au soir, l'agence Tass à Moscou avait fait officiellement de vingt-cinq blessés « parmi les deux

nationalités » et précisé que dix-sept avaient été hospitalisés. Des armes à feu et des armes blanches ont été utilisées pendant les affrontements.

Selon des informations en provenance d'Erevan, la capitale de l'Arménie, quatorze Arméniens figurent parmi les blessés. Trois ont été grièvement atteints. Dans un premier temps, trois personnes ont été agressées alors qu'elles traversaient en voiture le village azéri de Khadjilil, proche du chef-lieu de Stepanakert, où vivent cinquante

milliers d'Arméniens. Onze autres ont été blessés ensuite lors d'une expédition arménienne de représailles dans ce village. A Erevan, le maire du militant arménien Moïse Goroussian a déclaré que, selon certaines rumeurs, le bilan serait beaucoup plus lourd et que plusieurs dizaines d'Arméniens auraient trouvé la mort dans ces affrontements.

C'est la première fois en tout cas depuis l'été que l'agence Tass évoque les événements dans le Caucase, et le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a reconnu que la situation à Stepanakert était « tendue, très tendue ».

Grève à Erevan

Au lendemain de ces incidents, la tension est brusquement montée en Arménie. Lundi 19 septembre, la grève était pratiquement générale à Erevan et s'étendait mardi à d'autres villes. A Erevan, le président du Soviet des travailleurs, M. Grant Vaskanian, a été tué par la foule massée lundi après-midi sur la place de l'Opéra. Il y prononçait un discours pour expliquer que le parlement local ne pouvait, pour des raisons formelles, être réuni le mardi 20 septembre, comme le réclamaient les manifestants. Lors de ce meeting, le Comité Karabakh, officiellement interdit, qui dirige le

mouvement en Arménie, a demandé que la direction collégiale de l'URSS revienne sur son refus, le 18 juillet dernier, de rattacher à l'Arménie le Haut-Karabakh, peuplé à 75 % d'Arméniens.

Dans la soirée de lundi à Erevan et des unités militaires soviétiques, dont la majeure partie avait quitté la capitale fin août, sont de nouveau stationnées en plusieurs endroits de la ville. L'armée entoure également Stepanakert. Le chef du Parti communiste arménien, M. Souren Aron-tounian, a reçu lundi pendant deux heures une délégation du Comité Karabakh conduite par M. Ambarssoum Galstian. C'est apparemment au cours de cet entretien que M. Mikhaïl Gorbatchev a prié personnellement au téléphone les dirigeants du comité « d'agir pour calmer la population ». M. Galstian a répondu en demandant des garanties « sans lesquelles le peuple ne nous écouterait pas ».

Dans la soirée de lundi, le comité a rendu compte de cette entrevue et du message de M. Gorbatchev devant une foule immense, estimée par des participants à deux cent cinquante mille personnes, massée sur la place de l'Opéra à Erevan. Cinquante-huit députés arméniens ont par ailleurs donné leur accord à la réunion d'une session extraordinaire du Parlement. — (AFP, Reuters.)

GRANDE-BRETAGNE

Le Parti social-démocrate lutte pour sa survie

LONDRES de notre correspondant

« Notre parti est trop jeune pour mourir ! » : M. David Owen, leader du Parti social-démocrate (SDP), a voulu faire taire les prophètes de malheur qui prédisent la fin prochaine de sa formation. S'il a rendu courage à la petite troupe de fidèles réunis le dimanche 19 septembre à Torquay, une station balnéaire du sud de l'Angleterre, il lui reste cependant encore à prouver, lors des élections partielles à venir, que son parti demeure une force qui compte sur l'échiquier politique.

Il y a en effet, désormais, deux formations qui se disputent le vote du centre en Grande-Bretagne : le SDP de M. Owen et le SLD (les démocrates sociaux et libéraux) de M. Paddy Ashdown. Le public britannique, habitué à plus de simplicité, s'y perd un peu. Le SLD est laborieusement né en mars dernier de la fusion d'une majorité des membres du SDP avec le vieux Parti libéral. Le SDP lui-même a pour origine une scission du Parti travailliste en 1981. Les commentateurs sont crus pour les deux formations : on entend souvent dire qu'il y a, d'un côté, un parti sans leader (le SLD) et, de l'autre, un leader sans parti (le SDP).

M. Owen s'est résigné au refus du SLD de conclure un pacte électoral de non-agression avec lui. Il est donc prêt à combattre l'autre formation centriste, ironisant sur le sigle de cette dernière, qui sonne un peu comme « salade », en anglais, il a déclaré : « Je suis au régime, et l'on m'a conseillé de manger de la salade chaque jour au petit déjeuner ». Les chances de chaque formation d'emporter un siège lors des diverses élections partielles à venir paraissent cependant faibles si elles présentent chacune un candidat.

DOMINIQUE DHOMBRES.

« Plus tard, C. s'étant endormie sur le divan, Nina Berberova, à mi-voix, avec des mots constants et tendres comme des grumeaux, en sourdine, en secret, me confie que le plus difficile dans la vieillesse c'est l'impossibilité "d'aller encore en amour". Aller en amour... Il n'y a qu'elle pour faire pareil usage des mots. » (p. 239)

Hubert Nyssen
L'EDITEUR
ET SON DOUBLE

QU'EST-CE
QUI FAIT COURIR
UN EDITEUR ?

10th ANNIVERSAIRE
ACTES SUD
1978-1988

DIFFUSION P.E.F.

سكنا من الأصل

Amériques

HAÏTI: après le coup d'Etat

Le général Prosper Avril a formé un gouvernement civil modéré

PORT-AU-PRINCE
Correspondance

Quarante-huit heures après le coup d'Etat militaire qui a porté le général Prosper Avril à la tête de l'Etat haïtien, les sous-officiers continuent d'occuper le devant de la scène. Ils ont étroitement surveillé la constitution du nouveau cabinet formé de dix civils et d'un officier, le colonel Carl Dornaviel, nommé ministre de la défense et de l'intérieur. Les sans-grade ont également désigné deux chefs militaires coupés de sympathie pour le président déchu, le général Henri Namphy.

La première mutinerie a éclaté lundi 19 septembre à la caserne des Léopards, un corps d'élite formé par les Américains et cantonné au-dessus de la capitale, non loin de Pétionville. Au milieu de crispations de fusils d'assaut et des détonations d'armes lourdes, le colonel Abelard Denis, chef de bataillon, a été désigné et frappé par les soldats qui lui ont passé les menottes avant de le conduire en Jeep au quartier général de l'armée au bas de la ville.

Le colonel Gesner Bruno, chef de l'aviation, a connu un sort comparable dans l'après-midi. Dans la nuit de lundi à mardi, tandis que des rafales d'armes automatiques trouvaient la silence par intermittence en différents points de la ville, une nouvelle rébellion aurait éclaté à l'Académie militaire.

En dépit de l'appel au calme lancé lundi matin par le général Prosper Avril, qui a demandé à la population de s'abstenir de « toute attitude révoltée », des manifestations se sont livrées à la chasse aux partisans de l'ancien maire de Port-au-Prince, M. Frank Romain, réfugié à l'ambassade dominicaine et considéré comme l'instigateur de la tuerie de l'église Saint-Jean-Bosco. Dans le quartier populaire de Carrefour Feuilles, à l'ouest de la capitale, des soldats, acclamés par la foule, ont participé à des scènes de lynchage.

Deux personnes au moins, accusés d'avoir participé à la tuerie de Saint-Jean-Bosco le 11 septembre, ont été tués. Lors de la mise à sac de la résidence de M. Romain, des documents et des cartes confirmant qu'il était en train de constituer une organisation paramilitaire comparable à celle des « tontons macoutes » de l'ancien régime duvaliériste ont été retrouvés. D'après ces documents, M. Romain s'appropriait à déclencher une attaque généralisée contre les dirigeants de l'opposition le week-end dernier.

Le coup d'Etat militaire avait donc permis d'éviter de justesse un nouveau massacre. Le rôle croissant des sous-officiers est également apparu lors de la formation du nouveau gouvernement. Un cabinet présenté comme « un relais pour l'instauration définitive de la démocratie, objectif final des militaires », par le général Prosper

Avril. Flanqué du sergent Joseph Heubreux, porte-parole de la base au sein de l'armée, le général Avril a souligné que le gouvernement devait « s'élever au-dessus des partis pour arriver à la réconciliation nationale ».

Dans une longue interview à Radio Soleil — la station catholique engagée — un sergent a expliqué que la base était passée à l'action afin de restaurer la démocratie et la Constitution de 1987 que le général Namphy voulait abroger, et pour mettre fin au climat de terreur et d'insécurité. Le sergent Heubreux, originaire d'Hinche, sur le plateau central, dont on dit qu'il occupe un bureau au palais national à côté de

celui du général Avril, a activement participé aux tractations qui ont abouti à la formation du gouvernement.

Présent, M. Marc Bazin, ancien candidat centriste à la présidence, a préféré se tenir à l'écart du cabinet non sans donner un avis favorable. A l'exception du colonel Carl Dornaviel, cinquante et un ans, un officier modéré originaire des Cayes (sud du pays), les autres ministres sont des civils. Rémy Zamor, le ministre de l'éducation nationale, est le seul responsable politique. Ce professeur d'histoire est le numéro deux du Parti national du travail (PNT), une petite formation centriste dirigée par Thomas Deslaine.

Au moins trois des nouveaux ministres ont exercé d'importantes responsabilités publiques dans le passé. Léonce Thelma, nouveau ministre des finances et des affaires économiques, âgé de cinquante-trois ans, a été directeur général de cette administration lorsque Marc Bazin détenait le portefeuille des finances sous Jean-Claude Duvalier. Après avoir présidé la Banque nationale de développement agricole et industriel (BNDAI) il avait été nommé, il y a trois mois, adjoint du ministre du commerce dans le dernier gouvernement présidé par le général Namphy.

« La charrie avant les bœufs ? »

Le ministre des affaires étrangères, Serge Elie Charles, quarante-sept ans, a été ambassadeur aux Nations unies sous l'ancien régime. Quant au ministre de l'information, M. Anthony Saint-Pierre, trente-trois ans, c'était un proche du général Namphy. Cet ancien enseignant faisait partie du cabinet du général président déchu et avait à ce titre été chargé d'accompagner l'ex-président, Leslie Manigat, à l'aéroport lors de son départ en exil en juin dernier.

Le « comité d'entente démocratique », qui regroupe les principaux partis du centre et de la gauche modérée, a choisi d'apporter un « soutien prudent » à ce gouvernement qui traduit « une certaine volonté de changement ». « Nous

commissions plusieurs de ses membres qui sont des démocrates sincères et des hommes honnêtes », explique M. Serge Gilles qui dirige le bloc unitaire patriotique, une organisation socialiste modérée. Ainsi, le nouveau ministre de la justice, M. Gilbert Austin, membre de la Cour de cassation, a manifesté une attitude probe et courageuse tout au long de la dictature duvaliériste.

« Qui connaît l'histoire de ce pays a le sentiment qu'on a mis la charrie avant les bœufs en nommant le cabinet civil avant d'avoir remis de l'ordre dans l'armée », observe un diplomate. Même si la nomination du général modéré Hérard Abraham au poste de commandant en chef de l'armée est confirmée, le mouvement des sous-officiers pourrait être lourd de conséquences. « En juin dernier, lors du coup d'Etat contre le président Manigat, les sergents ont été manipulés par les officiers supérieurs. Cette fois-ci, ils veulent dire leur mot », souligne un sociologue haïtien.

Déjà une partie de la bourgeoisie des hauteurs de Pétionville s'inquiète de l'irruption de sergents issus du peuple sur les écrans de télévision. Malgré sa grande habileté, il n'est pas sûr que le général Avril parvienne cette fois à manœuvrer la troupe qui paraît décidée à mettre ses armes au service du changement.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Michael Dukakis condamne le putsch

Contrastant avec la prudente réaction de l'administration américaine, le candidat du Parti démocrate à l'élection présidentielle a condamné, lundi 19 septembre, le coup d'Etat militaire en Haïti et préconisé l'isolement diplomatique du gouvernement du général Prosper Avril.

Sans même attendre la composition du cabinet, M. Dukakis a esquisse, dans un communiqué publié par son état-major de campagne à Boston, que les Etats-Unis « devraient inviter

tous les pays du monde à dénoncer le coup d'Etat, isoler politiquement le gouvernement Avril et lui supprimer toute aide étrangère ». Le gouvernement du Massachusetts demandait aussi le rappel « sans plus attendre de notre ambassadeur ».

Une réaction d'autant plus étonnante que la composition du cabinet haïtien, formé de civils modérés, est interprétée par la plupart des observateurs comme un signe d'ouverture du nouveau régime. — (Reuters.)

ÉTATS-UNIS: la campagne électorale

Pour George Bush, une succession de saynètes préparées avec soin



COLOMBUS
de notre envoyé spécial

Deux grandes gerbes d'étincelles pour illuminer un décor grisâtre : au moment précis où George Bush est monté à la tribune, deux ouvriers placés derrière l'étrépage ont mis en marche de puissants fers à souder. C'est joli, les étincelles ; les « responsables de terrain » de la « Bush campaign » ont, une de fois plus, bien réglé la mise en scène, dans cet atelier d'une aciérie de Columbus. La séquence a des chances raisonnables d'apparaître le soir sur les écrans des chaînes de télévision.

Pour augmenter les chances, on a prévu autre chose : la « vérité » de l'aciérie, c'est-à-dire M. Bush apparaissant entre un four et l'étrépage destiné à la presse. Le candidat est censé écouter les explications d'un technicien, mais curieusement, au moment où le métal en fusion se met à couler dans une superbe rougeoie, M. Bush tourne sa tête dans l'autre sens, c'est-à-dire vers les caméras. L'actuel vice-président n'est peut-être pas un acteur professionnel, mais c'est sûrement un candidat professionnel, bien coraqué.



lution, sur le discours standard du candidat, et qui résume le « message » du jour. On tient compte, si possible de l'auditoire, mais c'est secondaire (la foule, en général peu nombreuse, est surtout là pour faire tapage).

Il faut avant tout répondre à des préoccupations tactiques (contre les attaques de l'adversaire) et stratégiques. On tente d'imprimer sa marque à l'ensemble de la campagne (la sienne propre comme celle du concurrent). Après avoir imposé à son adversaire le thème de la défense, M. Bush a choisi ces jours derniers de concurrencer le tir sur l'économie (« Le miracle du Massachusetts » — exemple parfait de « sound bite »). L'idée est d'avoir toujours une longueur d'avance sur l'adversaire.

Tout cela est très simple dans le principe, mais infiniment compliqué à réaliser et passablement aléatoire.

D'abord, on doit pouvoir compter sur une organisation puissante et très sophistiquée, un domaine où — là aussi — l'équipe Bush semble avoir le dessus. La journée est littéralement minutée. L'intendance suit — et même précède. Une équipe de pointe vient systématiquement préparer, plusieurs jours à l'avance, le moindre « événement ».

A vrai dire, c'est l'argent qui manque le moins. Un doner de soutien à Los Angeles, un autre à San-Francisco, et ce sont 2 millions de dollars de plus qui tombent dans les caisses de la campagne républicaine (1 000 dollars le couvert, environ mille « invités » à chaque fois, et, avant le dîner, un bref cocktail au cours duquel les contributeurs vraiment sérieux — 100 000 dollars chacun — ont une chance d'échanger quelques mots avec M. Bush. A Los Angeles, il y avait les acteurs Charlton Heston, Arnold Schwarzenegger et quelques autres, moins connus mais aussi riches.

C'est cela, pour l'essentiel, la campagne présidentielle 1988 — une succession de saynètes, préparées avec le plus grand soin. On mise sur un cadre naturel, un peu rehaussé pour la circonstance : Chinatown à San Francisco, dragons, tambours, « Miss Asia » en tailleur avec chapeau et école de fourrure, plus quelques moines bouddhistes ; ou bien on crée le décor, même modeste : orchestre mexicain et quelques guirlandes en papier pour un petit déjeuner avec des Hispaniques, dans la banlieue de Los Angeles.

Chaque journée de campagne est divisée en un certain nombre d'« événements » (trois à cinq, souvent séparés par un voyage de plusieurs centaines ou plusieurs milliers de kilomètres en avion), avec au moins un ou deux décors garantis « photographiques ».

Naturellement, l'idéal est que l'image ne soit pas seulement un truc destiné à attirer l'attention (le candidat en train d'écarter des poissons, mal, mais avec application) mais qu'elle porte aussi un message politique. Un des responsables de la campagne républicaine se gargarise encore de ce qu'il appelle « l'offensive du port de Boston », quand M. Bush est venu parler d'environnement en plein territoire ennemi : à bord d'un bateau flottant sur les eaux les plus polluées des Etats-Unis, celles de la capitale du Massachusetts, dont M. Dukakis est gouverneur.

Mille dollars le couvert

L'impératif premier est toujours le même : s'assurer une couverture médiatique optimale, ce qui impose au candidat d'attendre la presse et de lui permettre de transmettre. M. Bush, parce qu'il est vice-président, voyage à bord d'un avion de la Maison Blanche (plus ou moins grand selon les distances et les aéroports), et la presse dans un avion charter.

Mais si l'avion des journalistes est le dernier à décoller, il est aussi, toujours, le premier à atterrir : celui du candidat adapte sa vitesse en conséquence. A chaque étape est

installé un « centre de transmission » et l'horaire est aménagé pour donner aux journalistes un minimum de temps pour envoyer leur copie et leurs images. L'habitude et un équipement très perfectionné aident, tout cela va très vite — si vite que la couverture médiatique colle forcément à l'événement, et que prendre du recul relève de l'exploit. C'est le but recherché, sinon toujours atteint.

Tout cela suppose, évidemment, beaucoup d'argent. La presse ouvre ses frais propres (qui sont considérables), mais ne paie tout de même pas le décor... Une petite étape de routine : une heure passée à Jefferson-City, Missouri, coûte 20 000 dollars, dont 3 250 dollars et 88 cents de ballons lancés à la fin du discours (les chèques sont signés dans l'avion, entre chaque escale).

A vrai dire, c'est l'argent qui manque le moins. Un doner de soutien à Los Angeles, un autre à San-Francisco, et ce sont 2 millions de dollars de plus qui tombent dans les caisses de la campagne républicaine (1 000 dollars le couvert, environ mille « invités » à chaque fois, et, avant le dîner, un bref cocktail au cours duquel les contributeurs vraiment sérieux — 100 000 dollars chacun — ont une chance d'échanger quelques mots avec M. Bush. A Los Angeles, il y avait les acteurs Charlton Heston, Arnold Schwarzenegger et quelques autres, moins connus mais aussi riches.

même saura jouer le rôle qui lui est dévolu. Une fois l'objectif défini, la stratégie adoptée, il s'agit donc de limiter au maximum les risques.

Cela veut dire, d'abord, choisir de préférence un terrain « sûr » : quand M. Bush s'adresse aux hispaniques de Californie, il invite les leaders de la communauté ; c'est-à-dire des élus, des membres des professions libérales. Quand il veut parler agriculture, il le fait devant des producteurs de raisins secs de la région de Fresno — les exploitants, pas les ouvriers agricoles qui, eux, votent massivement démocrate.

M. Dukakis coiffé

Cela ne veut pas dire que tout risque de contestation soit écarté. Quand M. Bush s'aventure à San-Francisco, il sait très bien qu'il devra faire face à des bataillons de « gays » et autres contestataires. Mais après tout, et même si les pancartes qu'ils portent sont parfois insultantes, le spectacle qu'offrent ces protestataires blancs venus faire du vacarme à Chinatown, au milieu des Asiatiques si respectueux envers le vice-président, n'est pas forcément mauvais pour l'image. Quant au son, des roulements de tambour et quelques cornes de brume recourvent, en cas de besoin, les hurlements adverses.

A l'aciérie de Columbus, on tremblait un peu pour le candidat ; il s'était fait carrément huer, une semaine plus tôt, par des métallurgistes de l'Oregon. Mais tout s'est très bien passé, même si un bon nombre d'ouvriers portaient un T-shirt « Dukakis » (une équipe démocrate avait fait la distribution à la première heure, beaucoup de républicains qui sont passés un peu plus tard).

Il est clair qu'il s'est embrouillé

Sans même s'en rendre compte (ses auditeurs se gardant de laisser apparaître la moindre réaction qui aurait pu lui permettre de se repêcher), le candidat, par ailleurs plutôt à l'aise, s'est lancé dans une phrase tortueuse pour se déclarer « résolu pour l'anticonformisme, l'antibourgeoisisme et l'antiracisme ». Il était parfaitement clair qu'il s'était embrouillé dans les « anti », et qu'il voulait dire « contre l'antibourgeoisisme ». Mais ce genre de bévue ne pardonne pas, et malgré tous les scrupules exprimés en privé par les journalistes américains, tous ont dûment rapporté l'incident.

Le soir, ce qui ressortait de quelques dizaines de secondes consacrées par la CBS à cette journée de campagne, c'était donc ceci : « Le vice-président Bush s'est prononcé en faveur de l'antibourgeoisisme ». Surtout, bien sûr, la citation exacte qui permettait de comprendre qu'il s'agissait d'un lapsus — mais le mal était fait, et le reste de la journée a peu près effacé, y compris la belle tirade sur Dukakis dans son tank, et même les jolies étincelles dans l'aciérie...

La « Bush campaign » en a vu d'autres, et la dernière machine à produire des images n'a pas fini de tourner. Au terme de cette semaine qui devait être celle de la contre-attaque lancée par M. Dukakis, les républicains peuvent même s'estimer satisfaits. Puissement aidés par l'ouragan Gilbert, qui a fait jour après jour la une de l'actualité, ils ont bien résisté à l'assaut. Les Jeux olympiques ayant pris le relais, M. Bush devrait pouvoir conserver sans trop de zèle ses positions actuelles (égalité ou très léger avantage dans les sondages), jusqu'au premier débat entre les deux candidats, le 25 septembre.

JAN KRAUZE.

Quelque chose qui tranche

Nécessaire, l'image n'est pas tout à fait suffisante. Il faut aussi du son, plus précisément ce qu'on appelle en jargon de campagne un « sound bite », à peu près l'équivalent d'une petite phrase, quelque chose qui « tranche » un peu, au moins dans la formu-

Le Monde
EN BANQUE
DE DONNÉES

LE TEXTE INTEGRAL DU MONDE
INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987
EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL
OU VOTRE MINITELE
POUR TOUT RENSEIGNEMENTS :

SINORG C CAM.
SERVEUR

Tel: 01 45 38 70 72

Amériq

PIS PER
50°
SON DE L'

49.24

Amériques

MEXIQUE

Manifestation antigouvernementale pour le troisième anniversaire du séisme

MEXICO de notre correspondant en Amérique centrale

Trois ans après le tremblement de terre qui secoua la capitale mexicaine, le 19 septembre 1985, le cœur des sinistrés n'a pas perdu de sa vigueur. Malgré les efforts réels des autorités pour reléguer les quelque cent mille familles touchées par la catastrophe, environ quinze mille personnes ont défilé, le lundi 19 septembre, dans les rues de Mexico pour dénoncer l'indifférence du gouvernement, plus préoccupé de payer la dette extérieure du pays que d'améliorer le sort de la classe ouvrière.

La présence de M. Cuauhtémoc Cárdenas, qui fut le principal orateur au cours de la manifestation, confirme l'alliance conclue entre les organisations de sinistrés et le candidat de l'opposition de gauche aux élections du 6 juillet. Lors du deuxième anniversaire du séisme, M. Cárdenas, qui, malgré sa dissonance, était encore membre de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), avait été relégué au deuxième plan. Ce n'est qu'au cours des derniers mois que M. Cárdenas a réussi à canaliser le cœur populaire contre le gouvernement.

Les Mexicains reprochent surtout aux autorités l'irresponsabilité dont elles ont fait preuve en fermant les yeux sur de nombreuses infractions au code du bâtiment, qui ont entraîné l'écroulement de nombreux édifices publics, en particulier dans le secteur hospitalier. Les malheurs seraient à l'origine du nombre élevé de morts, que le gouvernement s'obstine à fixer à un peu plus de quatre mille, alors que la plupart des experts indépendants parlent de trente mille.

Aujourd'hui, beaucoup de Mexicains hésitent plus à dire que le séisme, au-delà de ses conséquences dramatiques, fut une « expérience positive » dans la mesure où il a mis fin à l'apathe des dix-neuf millions d'habitants de la capitale — la plus

grande ville du monde. « Cette douleur n'a pas été inutile, affirme le dirigeant d'extrême gauche Rosario Ibarra, la passionaria mexicaine. Elle a permis au peuple de prendre conscience de sa situation et de se décider à participer à la lutte pour la démocratie et la justice. »

« Agitation stérile et démagogique »

Dans l'espoir de désamorcer le cœur, ou tout au moins d'en limiter la portée politique, les autorités ont remis, lundi, aux familles sinistrées dix mille logements, qui s'ajoutent aux quatre-vingt mille déjà distribués au cours des trois dernières années. Le président de la République, M. Miguel de La Madrid, a profité de la cérémonie organisée à l'heure du séisme sur la place de la Révolution, pour dénoncer l'« agitation stérile et démagogique » de l'opposition.

En fait, compte tenu des difficultés financières dans lesquelles se débat le Mexique depuis la baisse des cours du pétrole, le programme de reconstruction mené par le gouvernement est assez spectaculaire. De plus, de nombreuses familles qui étaient locataires ont pu accéder à la propriété grâce à des subventions. Enfin, dans bien des cas la qualité des logements s'est améliorée, la superficie moyenne pour une famille passant de 22 à 40 mètres carrés.

Cette « reconstruction en technicolor », comme la nomme ironiquement un dirigeant d'organisation populaire, a toutefois ses limites. « Les gens se rendent compte au jour le jour qu'il y a de nombreuses infiltrations d'eau et qu'une fois de plus les matériaux utilisés ne correspondent pas aux normes. Dans quel état seront ces maisons dans quelques années ? »

Et puis, que se passera-t-il si, comme l'affirment tous les spécialistes, un nouveau séisme de la même intensité (8,1 sur l'échelle de Richter) frappe Mexico dans cinq ou dix ans ?

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **CYCLONE** : le Canada effectue la dette Jamaïcaine. — Le Canada a accordé à la Jamaïque, dévastée par le cyclone tropical, Gilbert, une forme d'aide sans précédent en lui faisant bénéficier d'un moratoire immédiat sur le remboursement des prêts canadiens d'aide au développement, a annoncé lundi 19 septembre le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, qui a chiffré cette aide à 4,6 millions de dollars canadiens (25 millions de francs). Cela portera à 87 millions de francs l'aide totale offerte jusqu'ici par le Canada au titre des secours d'urgence.

Devenu « dépression tropicale » (c'est-à-dire que les vents qui l'accompagnent soufflent à moins de 64 kilomètres à l'heure), Gilbert a continué sa course vers le nord puis le nord-est. Bien que très affaibli, il a fait tomber des pluies diluviennes sur le Texas, puis l'Oklahoma, puis sur l'Illinois. — (AP.)

● **NICARAGUA** : échec de la médiation entre sandinistes et « contras ». — Des représentants du gouvernement sandiniste et de la Contra ont signé, lundi 19 septembre à Guatemala, une réunion destinée à relancer le dialogue entre les deux parties, sans parvenir à un accord concret sur la reprise des négociations. M. Bosco Matamoros, porte-parole de la Résistance nicaraguayenne (RIN), a déclaré que « plusieurs points étaient déjà débloqués, mais que sur le fond les mêmes problèmes demeurent ». Un avis similaire a été formulé par le chef de la délégation sandiniste, le vice-ministre des affaires étrangères Victor Hugo Tinoco, qui a reconnu des divergences sur plusieurs aspects. Les négociations avaient été interrompues le 9 juin dernier. Depuis, la Contra avait proposé une rencontre de haut niveau entre les deux parties au Guatemala, ou Costa-Rica ou en République dominicaine, mais les sandinistes avaient rejeté cette offre, insistant pour que la rencontre se tienne à Managua. — (AFP.)

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN
exceptionnellement
soldés à

30% 50%

MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Élysées (8^e)

Francis, chef d'entreprise, a téléphoné au

45.49.24.25

pour s'abonner à Profession Politique.

PROFESSION POLITIQUE

Le 1^{er} hebdomadaire professionnel du monde politique et des pouvoirs.

Directeur de la Rédaction : Gérard Carreyrou.

Asie

BIRMANIE : des centaines de morts ?

La population est terrorisée par la brutalité de la répression

Les Etats-Unis envisagent de mettre fin à leur aide à la Birmanie à la suite du coup d'Etat militaire sanglant du 18 septembre. « Quels que soient les problèmes politiques du pays, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, ils ne peuvent se résoudre par des tueries. » Le ministre canadien des affaires extérieures a également condamné la violence qui a entouré le putsch.

BANGKOK de notre envoyé spécial

Les affrontements qui ont suivi la reprise du pouvoir par l'armée avaient déjà fait, lundi 19 septembre, au moins une centaine de morts à Rangoun (Le Monde du 20 septembre). Le bilan des victimes pourrait être, cependant, beaucoup plus élevé selon certaines sources. A ce prix, les partisans du général Ne Win, qui dirigent la répression, semblent avoir remporté une première manche dans leur tentative de rétablir leur autorité.

Tout rassemblement de plus de quatre personnes avait été interdit dès dimanche. Les soldats sont alors descendus dans les rues de Rangoun pour tuer, et l'ont fait sans sommations. Lundi matin, un défilé d'un millier de personnes — notamment des étudiants et des bonzes — a été fauché par des tirs d'armes automatiques à proximité de l'ambassade des Etats-Unis. Les traditionnels rassemblements de l'opposition ont été interdits dès lors. Les soldats étaient installés sur des toits. Certains témoignages, ils auraient fait usage non seulement d'armes automatiques mais de mitrailleuses.

Ce scénario se serait répété dans plusieurs autres endroits, notamment aux alentours de la grande pagode Sule et de l'hôpital général de Rangoun, autres lieux de rendez-vous de manifestants contre le régime. Dans la plupart des cas, selon des témoins, les militaires ont tiré sur des groupes de civils désarmés. Entre-temps, à l'aide de grues et de tracteurs, des éléments du génie avaient entrepris de déplacer les barricades érigées dans les rues de la capitale. Enfin, des soldats avaient pris position pour interdire tous les accès au centre de Rangoun.

Des destinations inconnues

En fin d'après-midi, un porte-parole militaire, affirmant que les forces de sécurité avaient été « attaquées » par « des foules violentes et incontrôlables », a fait état de cinquante-quatre morts. Des sources hospitalières ont, de leur côté, compté soixante-sept cadavres. Mais des camions de l'armée ont été vus, transportant des corps vers des destinations inconnues et de nombreux blessés se sont réfugiés chez des particuliers.

Si l'on peut se faire une idée de la situation à Rangoun, où l'armée semblait contrôler la situation dès lundi après-midi, on ignore pratiquement tout de ce qui se passe en province. Des sources officielles affirment que les militaires ont occupé le campus universitaire de Mandalay, deuxième ville du pays. Lundi, plus de deux cent cinquante Birmanis, pour l'essentiel des étudiants et des écoliers, se sont réfugiés en Thaï-

lande et y ont demandé l'asile politique. Ils venaient de deux villes frontalières.

Une situation volatile

Dans l'immédiat, cette répression brutale, dont certains pensent qu'elle a été préparée de longue main, sur ordre du général Ne Win lui-même, a payé. Les gens sont terrorisés. Les unités qui sont intervenues à Rangoun semblent sûres. Armés d'arcs et de flèches, de rayons de bicyclettes, de frondes, de sabres, de machettes ou de couteaux, les manifestants n'avaient aucune chance face aux armes à feu des soldats, même si quelques dizaines de ces derniers ont été tués.

Les dirigeants les plus en vue de l'opposition — les anciens généraux Aung Gyi et Tha U, ainsi que M^{me} Aung San Suu Kyi — n'ont pu que « déplorer » les tueries et s'engager à « poursuivre leur lutte pour la démocratie par différents moyens et jusqu'à la réalisation de cet objectif ». Leur déclaration commune n'a pas précisé la nature des « différents moyens envisagés ». Quant à U Nu, l'ancien premier ministre renversé lors du coup d'Etat de 1962, il aurait déclaré avoir reçu l'appui des étudiants et de plusieurs groupes d'opposants pour former un « gouvernement parallèle », une initiative qu'il avait déjà prise le 9 septembre pour y renoncer trois jours plus tard. Apparemment, aucune de ces quatre personnalités n'avait encore été inquiétée lundi soir.

Mais si une armée qui semble, jusqu'à preuve du contraire, répondre aux ordres de ses généraux, tient

désormais le haut du pavé, la situation demeure très volatile. La direction du mouvement étudiant est passée dans la clandestinité. On peut imaginer que les quelque centaines de militaires et les policiers, qui ont fait défection ces dernières semaines, en ont fait autant. A Rangoun, depuis dimanche, des manifestants ont récupéré des armes dans au moins quatre commissariats de police. Il semble, enfin, que des réseaux parallèles aient été mis en place, notamment par la direction du parti unique, dimanche, par le général Saw Maung, de la prise du pouvoir par son Comité pour la restauration de la démocratie, dont les dix-neuf membres sont des officiers supérieurs.

Tout cela ne constitue peut-être pas, à court terme, une menace directe pour le général Ne Win et ses fidèles. Cependant, en l'espace de six mois toutes les structures de l'Etat mises en place depuis 1962 ont volé en éclats. La fonction publique et la police ont fait défection. Le parti unique s'est volatilisé. Même si leur initiative ne prête plus à conséquence, les généraux ont renié toutes leurs professions de foi où ils s'engageaient à instaurer le multipartisme et à procéder à des élections libres.

Dimanche, le général Saw Maung a parachevé le démantèlement de l'appareil d'Etat en annonçant la dissolution formelle de tous ses organismes, de l'Assemblée nationale au moindre comité local. Enfin, plus impopulaires que jamais, le général Ne Win et son équipe sont condamnés à un isolement encore plus radical que par le passé. Le pouvoir militaire est nu.

JEAN-CLAUDE POMONTL

La plus belle galerie de monstres qu'ait enfanté l'histoire

Un seul de ces empereurs mourut naturellement. Les autres furent empoisonnés, étranglés ou « suicidés »... Ils étaient pourtant les maîtres du monde. Suetone nous raconte leurs « Vies », grandioses et misérables...

Offre exceptionnelle au « prix éditeur »

Les empereurs du crime et de la débauche

Suetone, archiviste sous Hadrien et fils d'un tribun militaire, est une sorte de Saint-Simon par la verve, le souci du détail et de l'anecdote piquante, l'exactitude de l'information toute gauchie soit-elle par les rancunes et les antipathies de l'auteur. Ses « Vies » qui furent un des best-sellers de notre Moyen Age et de notre Renaissance ont imprégné l'esprit de nos ancêtres qui le citent à tout bout de champ. La lecture de Suetone facilite donc, curieusement, la compréhension de notre passé.

* Cette offre particulièrement avantageuse est un aspect des relations amicales que Jean de Bonnot entretient traditionnellement avec ses lecteurs.



LES VIES DES 12 CÉSARS

par Caius Suetonius Tranquillus dit Suetone

avec 109 précieuses illustrations du XVIII^e siècle

Pourtant ces biographies minutieuses n'ont rien d'édifiant. Nous sommes là devant la plus belle galerie de monstres qu'ait enfanté l'histoire. A côté de Jules, Auguste, Vespasien et Titus qui n'étaient pourtant pas des saints, les autres apparaissent comme d'innombrables débauchés, meurtriers, tortionnaires, sadiques, joueurs, ivrognes, invertis, incestueux, voleurs... tous les vices et tous les travers de l'humanité stigmatisent ces empereurs dignes de ces épopées évoquant irrésistiblement les trop fameuses « Cent vingt journées de Sodome » du marquis de Sade.

La différence, c'est que ces déments et ces pervers ne sont pas des personnages de fiction. Ils ont réellement existé. Les

Néron, les Caligula, les Vitellius, les Domitien sont, vous le savez, des monstres historiques.

BON OFFRE EXCEPTIONNELLE

(limitée à un seul livre par lecteur) à envoyer à JEAN DE BONNOT 7, Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08

Je souhaite profiter de votre offre exceptionnelle me proposant « Les Vies des 12 Césars » de Suetone en un fort volume in-octavo, relié plein cuir, décoré à l'or fin 22 carats.

Veillez trouver ci-joint mon règlement soit 158,50F (+13,50F de frais de port).

Si ce livre ne me convient pas, je vous le renverrai dans son emballage d'origine, dans les dix jours, et je serai aussitôt remboursé.

Nom Prénom

Adresse complète

Code postal Commune

Signature 1

Cette offre exceptionnelle pourra être suspendue à tout moment sans préavis.

Le prix exceptionnel de cet ouvrage nous oblige à en limiter le tirage. Nous vous prions donc de nous excuser si nous ne pouvons pas honorer les demandes tardives.

مكتبة من الأصل

Politique

La campagne pour les élections cantonales

La tradition des potentats

M. Max Lejeune (UDF-PSD) quitte l'Assemblée départementale de la Somme titulaire d'un record difficilement égalable: il l'a présidée pendant quarante-trois ans. A ce cas d'exception (le Monde du 20 septembre) s'ajoutent des exemples plus fréquents de grande longévité à la tête de nombre de conseils généraux. Il n'est pas rare de voir à la présidence de certains d'entre eux des hommes demeurés en place quinze, vingt ans, voire plus.

Ces longs « règnes », qui sont parfois la traduction de réelles qualités personnelles, commencent avant la décentralisation quand les conseils généraux n'étaient pas encore investis

des missions que cette dernière leur a confiées, obéissent à diverses logiques.

Dans les Bouches-du-Rhône, dont M. Louis Philibert (PS) dirige l'Assemblée départementale depuis 1967, c'est la longue domination d'un potentat régissant toute la vie politique d'un camp, Gaston Defferre, qui explique l'installation puis le maintien, également commodes, d'un patron dévoué au conseil général.

En outre, dans un département régulièrement agité par des querelles de clans et de personnalités, le conseil général a longtemps constitué une sorte de « réserve » subdivisée en petits fiefs autonomes (les cantons) qui échappait entre

chaque scrutin, sous la seule condition de la docilité, au contrôle politique direct.

Dans les Bouches-du-Rhône, la persistance des conflits entre les socialistes et l'érosion de leur majorité, si elles continuaient, empêcheraient probablement de telles façons à l'avenir, quand M. Philibert cessera d'être président, le renouvellement d'un aussi long règne.

Stabilisation relative par la perpétuation du même « patron » de situations morvantes, mais absence jusqu'à une date récente, de maître d'œuvre durable de la vie locale: le conseil général de la Haute-Garonne que dirige depuis vingt et un ans aussi M. Léon Eeckhoutte (PS) n'obit que partiellement au même système de

causes et d'effets. A ceci près, en outre, que la perpétuation du règne est là, remise en cause, alors que son bénéficiaire n'a pas exprimé lui-même le désir d'y mettre fin.

Dans tous les cas — le Monde décrira demain ceux de la Manche et des Alpes-Maritimes — s'attachent à ces longues présidences des conseils généraux exercés par des potentats départementaux — véritables ou « déguisés » — des caractéristiques que la politisation accrue des scrutins locaux, l'apparition d'énormes enjeux financiers et la complexité des problèmes régionaux sont en passe de remettre en question, au moins pour ce qui concerne la durée.

Bouches-du-Rhône : le long règne de Louis le Chasseur

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

A quoi bon discuter ? Les faits sont les faits : le Bon Maître regarde de son haut, indulgent, Marseille qui s'agit à ses pieds ; Aix-en-Provence arbrite sa légende et ses splendeurs à l'ombre de la montagne Sainte-Victoire, et Louis Philibert est président du conseil général des Bouches-du-Rhône.

Marcel Fagnol et Alphonse Daudet, discrètement revus et corrigés par Gaston Defferre, se sont tout bonnement ligés pour le poser dans son immense fauteuil, ce cinquantetroisième président de l'Assemblée des Bouches-du-Rhône (depuis 1871) qui, dans sa vie, aura mené au moins un homme au cabinet.

Car il est bien en panne, le gravier qui accourait tous les deux ou trois ans pour signifier dans le marbre que les règnes de Victor Savina, Armand Audibert et autres Jean Masse avaient pris fin. En panne depuis vingt et un ans : « Louis Philibert, 1967... ». En panne pour quelque temps encore, si tout va bien.

Vingt et un ans, c'est assez pour s'habituer. Et bien non, le colosse taillé dans l'olivier, à qui l'état civil inflige, contre toute vraisemblance, cinquante-seize années, est encore tout content, guilleret, comme au premier jour. Pensez donc ! Lui, Louis Philibert, joué à douze ans comme ouvrier agricole, ancien conducteur de rouleau compresseur (une photographie l'atteste dans un coin de son bureau), lui le fils du cantonnier de Puy-Sainte-Réparate...

C'est comme cela. Les petites péripéties passent et s'effacent. Les vendettes marseillaises crépitent puis se taisent. Les présidents de conseil général, grands patrons de département, entourés d'énarques, ont succédé aux braves commensaux-pochés des préfets agités tout-puissants. « Louis », comme tout le monde, à peu près, l'appelle, demeure calé dans son fauteuil prodigieux, appuyé sur un

bureau assez vaste pour loger toute la papeterie du département.

Il règne, avec bonheur et tranquillité. Avec la force de l'évidence. Avec le « métier » que donnent plus de quarante années de vie publique et une forte nature.

La méthode

Il a bien sûr été député, pendant un petit quart de siècle, ayant mis dans sa poche de titulaire du certificat d'études primaires Aix-en-Provence, cité de grands professeurs et d'amateurs de bel canto. Oui, député. On ne refusait rien à Gaston. En 1962, aussi, Aix-la-maurassienne pouvait bien se jeter, par haine du Général, dans les bras d'un socialiste grand méur de sangliers, mais qui ne ferait point de mal à une mouche droitière.

Car Louis Philibert est socialiste. Depuis 1930 on depuis toujours. Comme cela. Gentiment. Les origines, un goût pour l'égalité. Socialiste, comme d'autres sont franc-maçons. Il l'est aussi, justement. Répétons-le : gentiment. Deux règles d'or, jusqu'à ces dernières années : ne pas désobéir à Gaston, ne pas chercher à faire d'ombre à Gaston. Une troisième, réactivée en même temps que les guerilles locales : la prudence.

Quand la chance du vieux compagnon Defferre parut vaciller, Louis Philibert fit apporter pour toute contribution, dans la plus orageuse des réunions, un certificat médical qui justifiait son absence. La chasse, d'accord. La Béatrice, quand les temps l'imposent, d'accord. La violence des combines de marigot marseillais, non.

Louis préfère sa méthode : une prolixité, deux blagues, un zeste ou deux de concessions sur l'accrocheur, une délicieuse fermeté sur le reste, l'air de ne pas être là, de ne pas avoir entendu quand il le faut. Louis préfère sa philosophie : « Tous français, pas vrai ? »

Louis préfère sa propre légende, qui a fini par devenir le plus épais

maillons, la plus impénétrable cuirasse contre les frimas et les lances de la politique. Louis qui croit, en recevant son premier salaire de député, avoir touché la paie pour le trimestre. Louis qui désarme le contradictoire vicieusement planté dans toutes les réunions électorales. « Oh en est le problème des mandats compensatoires ? », demandait tous les jours l'envoyé de l'ennemi, jusqu'à ce que Louis lui demande : « Et vous, monsieur, qui êtes si savant, pouvez-vous me dire à quel on reconnaît une ânesse en chaleur ? ». L'autre demeura interdit.

Le « FRANK »

La blague, le terrain, une présence à rendre jaloux les arbres les mieux enracinés, un clientélisme gentil, voilà tout le système du seul président de conseil général (avec ses collègues de Corse ?) qui peut s'adresser à ses électeurs, autant dire à ses frangins, en deux langues : le français et le provençal.

Le système Philibert, voilà l'important. Le reste n'est qu'un jeu de passe-passe, des blagues, des déclarations, qui fait de vous le patron d'une gigantesque entreprise (3 800 millions de budget...), les coûteuses tribulations d'une société immobilière en déconfiture cautionnée par le conseil général. « Oui, ça m'a embêté ». Quelques marles, au milieu de tant de graves.

Rien qui puisse arrêter vraiment Louis le Doux, Louis le Madré, Louis le « Rurax », comme il le dit un jour par plaisanterie en parlant de lui-même pour brocarder la traditionnelle distinction, un rien condescendant, entre les élus de Marseille et les autres.

Rien qui puisse bousculer l'éternité philibertienne du maire — depuis 1953 — de Puy-Sainte-Réparate. Les dossiers, dit-on, rédigés par les bataillons administratifs-politiques du conseil général, avant d'être digérés, plus ou moins facilement, par le FC et

vomis, plus ou moins discrètement, par l'opposition. Les dossiers et les décrets, doucement atténués par l'âge, de la bonne vie et de la chasse.

Car Louis le cinquantetroisième restera pour la postérité Louis le Chasseur. Il en a connu, du monde, en envoyant de vie à trépas canards, sangliers et gibiers variés. Plus qu'à l'Assemblée où, dit sobrement Jean-Claude Gaudin, « la verrière ne manqua jamais lui tomber sur la tête ». Des princes, des importants de tout poil. Ceux des chasses présidentielles. D'autres encore.

Gaston, sur le tard, délaissa la barre et s'en fut à la chasse, avec Louis et Maurice (Faure). Un bonheur, ce Maurice : tant d'instruction (« un professeur ») et tant de récits de voyage. Un piètre fust mais un conteur. C'est assez pour bénéficier de l'indulgence de Louis le Calme. Un jour — c'était à table, pas à la chasse — feu Gaston, François Mitterrand et Pierre Mauroy dirent bien en convenant et en souriant : « Au fond, Louis, de nous quatre, il n'y a que toi qui n'a jamais été battu... ».

Jamais. Louis est ravi. Mais sans cachés. Ravi d'avoir « des copains ministres ». Le petit Charasse, par exemple. Ravi d'avoir commencé à voyager — quand il est entré dans l'Armée secrète, pendant la guerre. De pouvoir encore arperter la nature ou ce qu'il en reste, le fusil à la main, même si le doigt est moins sûr sur la détente et le souffrir un peu court. Ravi d'être président du conseil général. « Puisque tout le monde a l'air de le vouloir encore », dit-il en souriant, mettant le coussin, le vase et l'accessoire de l'accident personnel ou politique.

Oh, c'est sûr, Louis doit bien savoir que le graveur finira par revenir au conseil général pour inscrire dans le marbre la seconde date. Il sait aussi que plus tard, entouré d'autres tables, il faudra bien en convenir : « Au fond, Louis, personnel n'était jamais resté aussi longtemps que toi dans ce fauteuil... ».

MICHEL KAJMAN.

Haute-Garonne : Léon l'irréductible

TOULOUSE
de notre correspondant

Comment imaginer qu'un homme de bois, en apparence si dur et si sec, qu'on croyait presque aussi cassant que du verre, tienne une telle place dans le paysage politique Haute-Garonnais ? Comment admettre ce petit homme, aux allures de professeur, fiévreusement planté sur son estrade pour mieux toaster sa classe, ait su si bien imposer à la gouaille du Sud-Ouest, au sportif cassoulet de la troisième mi-temps ? Léon Eeckhoutte, qui porte allégrement ses soixante-dix-sept ans, garde le conseil général depuis vingt-deux ans.

Cette longévité à la tête de la plus importante collectivité territoriale de Midi-Pyrénées, son souci de « présider, de manière équilibrée », comme le note Dominique Baudis, député et maire de Toulouse, sa grande culture, en ont fait un solide redouté, envié, courtois souvent, mais toujours respecté, qui, parfois, a même su forcer l'admiration de ses adversaires politiques.

Ce Flamand, passionné d'étymologie, — Eeckhoutte, signifie littéralement « bois de chaîne », le doit à l'administration de l'éducation nationale, qui l'avait nommé professeur dans un lycée de Toulouse, d'avoir trouvé dans le Sud-Ouest une terre où prendre racine. Né en 1911 dans la Somme, orphelin au cours du premier conflit mondial — le meurtre de ses parents a été ressenti en 1916 — sa vie a été marquée par la guerre. Combattant de la seconde, puis prisonnier, il a passé cinq ans en Allemagne. Croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur, il s'est fait faire maire de Villemar-sur-Tarn, en Haute-Garonne, en 1947. Le professeur agrégé de biologie venait de croquer le fruit de la politique. « de l'administration », rectifie-t-il ! Conseiller général en 1951, il accéda en 1966 à la présidence de l'Assemblée départementale après le décès de Eugène Mondon, un autre enseignant, venu de Narbonne porter en ces terres le savoir républicain.

Sa longue fréquentation de ce pays ne lui a pas donné l'accent. Et pourtant, M. le président confesse un amour profond pour cette région. « Les Espagnols ont longtemps occupé la Flandre. J'ai pu être

wie arbiter-grand-mère qui a fait avec l'un d'eux ». M. Léon Eeckhoutte a toujours « voulu rester un homme de métier. La politique c'est qu'un supplément. Voilà pourquoi je n'ai jamais été député ». Il a été élu sénateur en 1971, « parce que le palais du Luxembourg est le grand conseil des communes de France ». Les mandats locaux lui suffisaient à se glisser dans la peau d'un « Fygnon » — dont la belle serait sa ville, Villemar, dont il est si fier !

Le président se souvient volontiers du temps où Toulouse était socialiste, époque de collaboration sans nuance entre le département et la métropole régionale. L'élection de Pierre Baudis en 1971 sous la fin de l'Idylle, celle de son fils Dominique Baudis en 1983 déclencha d'épouvantables scènes de ménage. « On a souvent l'impression d'être en antinomie les uns par rapport aux autres, et pourtant, il faudrait bien se voir, discuter, travailler ensemble pour faire avancer les choses... » Il sait écouter, confesse, de son côté, l'écouteur maître. « J'ai surtout le sentiment que c'est quelqu'un de déchiré entre son attitude personnelle et ses obligations de socialiste... »

Member du Parti socialiste depuis 1946, M. Eeckhoutte a parfois dû combattre les positions de son parti, donnant à certains le sentiment de pactiser avec l'adversaire, quand, par exemple, Toulouse élargit entre métro et tramway. Subtil dosage de militant, de gestionnaire et d'homme schématisé irréductible à quelque personnel.

L'une des explications de sa longévité, de son savoir-faire politique, est peut-être bien dans ses audaces calculées, dans ses prudentes témérités, dans cette gestion d'un département et d'une carrière qui a épousé les mouvements de son temps. Père d'un jeune enfant, il se sent la force, et peut-être le désir, de poursuivre son ouvrage. Mais il sait aussi que nombre de socialistes voudraient bien qu'il passe la main sans coup férir, afin de tourner une page bien remplie de l'histoire départementale. Il lui reste Confucius comme ultime réconfort : « Si je pensais que la fin du monde est pour demain, je planerais quand même un pommier aujourd'hui... »

GÉRARD VALLES.

Puy-de-Dôme : Michel Charasse dans la « petite patrie » de Pierre Laval

La présidence du conseil général est en jeu dans le Puy-de-Dôme puisque le président sortant, M. Arsène Boulay (PS), ne se représente pas dans son canton. Mais elle ne devrait pas échapper à un socialiste.

La gauche détient actuellement la majorité absolue des sièges (treize et un socialiste, deux communistes et vingt-huit représentants de

l'opposition). Sur trente-deux cantons renouvelables, la droite ne paraît en situation de ravir un siège aux socialistes que dans un seul, celui d'Anbière dont le conseiller général sortant est M. Boulay.

Les rivalités locales entre socialistes sont fortes, et la présence dans la compétition can-

tonale, pour la première fois, de M. Michel Charasse, maire de Puy-Guillaume et ministre délégué au budget, imprègne les postulats socialistes à la présidence du conseil général.

Pourtant, M. Charasse ne paraît pas convoiter cette présidence. « Il ne faut pas trop charger la moule », dit-il souvent. M. Valéry Giscard d'Estaing ne se représente pas dans son

canton de Chamallières afin de respecter la loi sur le cumul des mandats. Le maire de Chamallières, M. Claude Wolff (UDF), espère lui succéder. Mais M. Giscard d'Estaing a préféré qu'il se représente dans un canton voisin, dont il est le conseiller sortant, Rochefort-Montagne. — (Corresp.)

CHATLÉDON
de notre envoyé spécial

Premièrement, les ordures ménagères. Deuxièmement, les ordures ménagères. Troisièmement, les ordures ménagères. Puis, dans l'ordre, la voirie (municipale, départementale) et sylvo-pastorale (l'école (de la République), l'aide sociale et l'emploi (plan Rocard)).

Michel Charasse, natif de Chamallières, cette commune du Puy-de-Dôme, qui doit sa célébrité à un autre que lui, Valéry Giscard d'Estaing, organise ainsi les réunions publiques de sa première campagne cantonale. Les décharges publiques, ça pue et ça pollue. Chacun les a dans la nez. Chacun ressent la nécessité d'un incinérateur, mais tout le monde sait que les communes ne sont pas prêtes à faire payer cent francs par tête d'habitant et par an pour griller les ordures. Il convient donc que le département s'en charge. Cela coûtera moitié moins cher au contribuable.

Le ministre délégué au budget, Auvergnat de surcroît et donc économiste des derniers publics plus souvent qu'à son tour, s'en occupera s'il est élu. Fait de Charasse, maire de Puy-Guillaume (deux mille sept cents habitants) depuis 1977 et candidat au mandat de conseiller

général dans le canton de Châteldon. Candidat socialiste à la succession d'un autre socialiste, Genest Fradin, qui, en raison de son âge (soixante-dix ans), a décidé de passer la main. L'irrésolu assure que nul ne le lui a forcé.

A Châteldon (neuf cent seize habitants), on parlera donc des ordures ménagères, comme partout dans chacune des six communes du canton. « C'est pas très gai, pour une campagne électorale, mais je suis obligé de mettre les ordures en tête. Ça fait un pétard du feu de Dieu », remarque le candidat, devant vingt personnes dont le maire, Genest Fradin justement, sous le regard (qui porte à gauche) d'une Marianne pulpeuse réaliste il y a une soixantaine d'années d'après un modèle local, la fille du garde champêtre. Laquelle, de l'avis général, était « une belle plante ».

De politique, point. Si le candidat porte un pull-over et des chaussettes roses, c'est pure fantaisie. « Il n'y a pas, dit-il à l'auditoire, une manière de droite et une manière de gauche pour poser des égouts. Il y a ceux qui le font et ceux qui ne le font pas. » Il n'avait pas besoin de le dire pour être compris, singulièrement du président-directeur général d'une entreprise locale de cent trente

salariés, la chemiserie Présidence, universellement connue pour la qualité de ses boutons (elle en exporte jusqu'à Hongkong, exploit qui lui vaut d'être souvent citée en exemple par le président de la République) et localement reconnue pour les rigueurs de sa politique salariale.

Ce président-directeur général là, convaincu que les socialistes « font de bonnes choses », interrogera l'orateur sur les aberrations de la taxe professionnelle. Le candidat, ministre du budget, répondra : « François Mitterrand dit que c'est un impôt imbécile. D'accord, mais il rapporte 80 milliards, et je ne sais pas par quel le remplacer. » La taxe professionnelle va dans les poches des communes et le maire de Puy-Guillaume a besoin d'argent.

La campagne des champignons

Châteldon a deux particularités. C'est la « petite patrie » de Pierre Laval, qui fut chef du gouvernement de Vichy, souhaita publiquement la victoire de l'Allemagne et, condamné à mort en 1945, mourut devant un peloton d'exécution. De Pierre Laval, on ne parle pas, ou alors à voix basse, tête baissée, avec des mots qui ne se bousculent pas. Sa fille, qui possède le château familial, demande le trans-

fert des restes de Pierre Laval du « vin des trois frères » (un qui boit, un qui se désolait et un qui pleurait). On n'a rien entendu. Pas que le transfert des cendres du maréchal Pétain, Châteldon, remarque Michel Charasse en aparté, à voix soudainement basse, deviendrait un lieu de pèlerinage : « On aurait tous les factes du pays. »

En revanche, le vin rouge du cru défile les langues. Il frise dans les verres et dans l'estomac. Le maire, Genest Fradin, a mis un petit tonneau en parole, afin de répondre à l'appel inévitable des vers de mirliton : « On passe à Châteldon, Fradin paye un canon. » A consommer sur place. La production Fradin nourrit des discussions sans fin. Elle répète les collures du cerveau grossières par d'autres productions locales courues sous l'appellation « vin des trois frères » (un qui boit, les deux autres qui le transpercent afin d'éviter qu'il ne s'éroule à la deuxième gorgée), c'est dire si ce breuvage a mauvaise réputation.

Une heure de réunion, un « canon » pour finir et, pendant cette opération conviviale, une conversation qui roule sur les vrais sujets du moment. La qualité du vin. L'hiver qui revient avant même que l'été n'ait accompli son temps légal. La cuiffette de la giroflée grise, blanche ou brune, des cèpes, de la « langue de veau » et du « gris

de sepin ». L'art d'accommoder les tripes et le pied de cochon vinaigré. La maîtrise de ce curé de Clermont-Ferrand qui fait les gros titres de la Montagne parce qu'il a emprunté 1 million de francs à ses ouailles et qu'il est allé les dépenser à Paris, Dieu sait avec quel. Bref, les cantonales mobilisent moins les énergies que la campagne des champignons. La veille, à Puy-Guillaume, un électeur a demandé au maire la date du premier tour. A une semaine, tout juste, du scrutin. Les affiches officielles des concurrents commencent à peine d'être collées par les gardes champêtres, moyennant la petite pièce qui entretient l'arrêté. Michel Charasse n'a que six communes à parcourir dans le canton qu'il convoite. Cela laisse un peu de temps pour aller soutenir les copains dans les cantons voisins et même, entre les deux tours, jusqu'en Corrèze, où les socialistes affrontent des « gaules d'empêgne ».

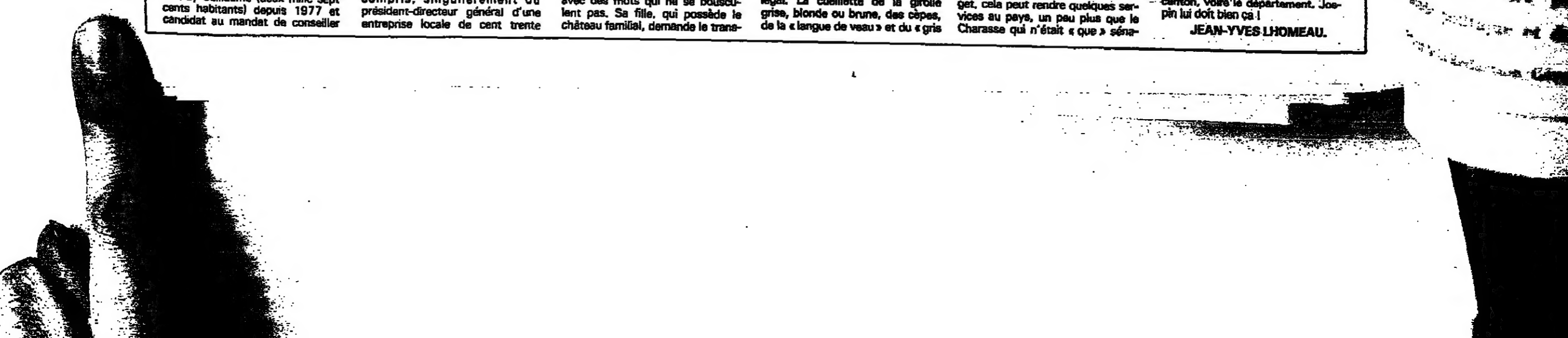
La « gaule des riches »

Pour Châteldon, les amis de Michel Charasse ne se font pas trop de souci. Un ministre du budget, cela peut rendre quelques services au pays, un peu plus que le Charasse qui n'était « que » séna-

teur et conseiller du président de la République. Cela compte d'autant que le candidat a fait ses preuves à la mairie de Puy-Guillaume depuis plus de dix ans. Le dynamisme de cette commune, on l'envie. La maison de la municipalité, installée dans les anciens bords-douches à deux pas du domaine-musette de Dédé, la maison de retraite toute neuve, les services de la mairie informés, un petit air, suites plus propres que nature, la verrerie et ses six cents articles, l'école surtout. Classe de neige à Courchevel parce que, explique le maire, « j'ai vu que les fils de pauvres valent la gaule que ça a, les riches ». Pourquoi ? « Pour qu'ils aient envie de devenir comme eux. »

La neige, le mer, un gros dossier pour chaque élève et pour la vie. Et l'anglais. A Puy-Guillaume, on n'a pas attendu Lionel Jospin pour inter les enfants à l'anglais dès la maternelle, depuis quatre ans. « What is your name ? » « Romain ». « Turn around with me », et le reste, dès l'âge de quatre ans. Coût : 180 000 francs pour l'année, entièrement à la charge de la commune. C'est promis juré, et Michel Charasse est élu, on se débrouillera pour parler anglais dans tout le canton, voire le département. Jospin lui doit bien ça !

JEAN-YVES LHOMEAU.



Politique

La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le CNI ne veut pas laisser au Front national le monopole de l'appel à voter « non »

Dans une déclaration faite au Monde, le secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans, M. Yvon Briant, explique pourquoi son parti appellera les électeurs à voter « non » au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

L'ancien député déclare notamment : « Lors de son voyage en Nouvelle-Calédonie, Michel Rocard s'est accoché à une formule qu'il trouvait sans doute excellente : réussir la décolonisation sans changement de souveraineté. Je suis pour ma part convaincu que le premier ministre aura les compétences nécessaires dans une éventuelle négociation exacte inverse : changement de souveraineté sans décolonisation. On nous dit que, après une période de dix ans, alors seulement les Néo-Calédoniens choisissent leur drapeau. Il s'agit là d'une évidence surréaliste, à mes yeux peu crédible. Cette insécurité organisée l'apparition de l'archipel, quel investisseur, en effet, prendra désormais le risque de partir sur l'essor économique du territoire et de s'y impliquer, avec une telle épée de Damoclès ? »

« Le Caillou avait tout à gagner dans l'échéance européenne de 1992 : si le gouvernement va jusqu'au bout de ses intentions, c'est sans fin de cette espérance-là. Et puis, souveraineté ou pas, durant la seconde guerre mondiale, les Américains avaient installé en Nouvelle-Calédonie leur état-major dans le Pacifique. Il ne s'agit pas d'un territoire neutre, mais bien d'un élément essentiel de la sécurité de la France et de l'Europe. Je crains fort que les grandes puissances ne laissent pas les Calédoniens en paix et elles sentent que la France est prête à plier bagage. A court terme, la menace terroriste qui pèse sur le territoire est évidente. Dans le passé, la FLNKS n'a pas hésité à recourir à ces moyens-là. Le gel du corps électoral peut conduire à l'ultimatum bien connu : le cercueil ou la veille. La faiblesse de la France constituerait très vite une attitude positive au crime. »

« On se souvient aussi qu'il a été prévu de l'application des accords d'Evian, eux-mêmes soi-disant garantis par la procédure référendaire. Aujourd'hui, on ne connaît ni la question ni le texte définitif de la loi. Mais il est d'ores et déjà acquis que le gel du corps électoral néo-calédonien pour les dix prochaines années figurera dans le version définitive du projet Rocard-Tjibaou-Lafleur. Cette disposition est en contradiction totale avec le principe de la Constitution de la République. Je m'associe tout à fait aux responsables qui demandent que ce point capital du texte recueilli en avis favorable du Conseil constitutionnel avant d'être proposé au suffrage des Français. »

« Notre position est dictée par des considérations d'intérêt national. Et dans le référendum qui nous

préoccupe, c'est sans doute une situation plus originale qu'il n'y paraît. Je crois que, paradoxalement, les dirigeants néo-calédoniens ne sont pas forcément si bien placés que cela pour analyser les menaces qui pèsent sur eux. C'est bien pourquoi, à la tête d'une délégation du CNI, j'ai pu aller expliquer aux intéressés, eux-mêmes qu'il y a justement une illusion du « oui » massif. »

« En métropole, il y avait un danger : que les électeurs considèrent que voter « non » au référendum, c'était voter « oui » à Le Pen. La position du CNI a pour conséquence inévitable d'empêcher le Front national d'effectuer un sondage entre les résultats du référendum et son influence. La campagne électorale ne permettra de casser cette tentation de récupération. »

« Notre « non » est un encouragement à tous les Français pour qu'ils prennent la peine de s'informer sur la vraie nature de l'enjeu néo-calédonien. Le pouvoir socialiste exploite le dépit qu'éprouvent aux Français les images de violence en provenance du territoire. Là il y a un consensus évident. Pour le reste, je trouve inquiétant que dans les sondages l'opinion manifeste son désintérêt quasi total pour le sujet. C'est pourquoi le CNI a décidé de lancer une grande souscription nationale afin de réunir les moyens d'informar les Français sur le dossier néo-calédonien. »

La NAR (Nouvelle action royaliste) exprime un « oui sans réserve »

La Nouvelle Action royaliste (NAR), qu'anime M. Bertrand Renaudin, a décidé d'exprimer sans ambages son soutien à la politique suivie par le gouvernement en Nouvelle-Calédonie : « Victime de réformes successives et contradictoires, souffrant de séquelles d'un statut de type colonial, devenu l'enjeu des luttes politiques métropolitaines, la Nouvelle-Calédonie doit, en son intérêt, au bord de la guerre civile, souligner-elle. La réaction de François Mitterrand a permis d'éviter ce désastre, et a rendu possible ce que Michel Rocard a accompli. Selon la méthode que la Nouvelle Action royaliste préconisait, le premier ministre a su faire entendre le dialogue, puis susciter l'accord qui permet de préparer sereinement l'avenir néo-calédonien et, par la suite, d'envisager de manière nouvelle l'appartenance à l'ensemble français. »

« C'est pourquoi la Nouvelle action royaliste répondra par un « oui » sans réserve au référendum du 6 novembre et fera campagne pour que le nombre de suffrages positifs soit à la mesure de l'enjeu. »

« Le PNF pour le « non » — Le Parti nationaliste français (PNF), groupuscule d'extrême droite, justifie son appel à voter « non » en affirmant notamment qu'« il n'est pas opposé au principe du référendum sauf lorsqu'il remet en cause la souveraineté nationale », « il va de l'honneur et de l'intérêt de la France de maintenir sa souveraineté sur le territoire calédonien », ajoute-t-il en dénonçant « l'entreprise de rébellion et de subversion d'une minorité manipulée par l'étranger avec la complicité des libéraux et du pouvoir socialiste au bénéfice des mondialistes et de l'expansionnisme soviétique ».

« M. Gaudin : « oui » et « non » — Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, a estimé, lundi 19 septembre à Marseille, que le gouvernement cherchait, en organisant un référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, à « faire ratifier » sa politique en Nouvelle-Calédonie pour obtenir un plébiscite. « Nous sommes d'accord sur le rapprochement des communautés mais nous voulons que même dans dix ans la Nouvelle-Calédonie reste unie au territoire de la République française, a souligné M. Gaudin. Les socialistes veulent aller vers l'indépendance et nous ne sommes pas favorables à cela. »

La visite de M. Le Pensec en Polynésie

Le spleen des îles Marquises

PAPEETE de notre envoyé spécial

« Faut-il, si tu vois autour de cette tombe, n'oublie pas de chanter sa plus belle chanson. » Aucune couronne mortuaire n'accompagne la sépulture. L'hommage est rendu à tout instant par des fondations d'habitants et de francophones qui s'inclinent à chaque rafale de vent. Comment éviter Jacques Brel aux îles Marquises ? Vous dirait-on l'ignorer que l'on se retrouverait devant une autre pierre tombale frappée du nom de Paul Gauguin.

Papeete se gausse un peu de ces cohortes de nostalgiques et autres adeptes d'un exotisme sacré qui, chèque de voyage à la taille, s'en vont vers l'inséparable pléiade des cinéastes d'Atoua, sur l'île d'Hiva-Oa. Ou l'importa. Vieux d'île, M. Louis Le Pensec s'est recueilli tout simplement.

De passage aux îles Marquises du 16 au 18 septembre, le ministre des DOM-TOM en visite en Polynésie n'en était pas à son premier voyage. Il a croisé sur la baie de Taiohae une insolite équipée d'Espagnols qui, à bord d'un radeau en tiges de roseau, construit par des Indiens du Pérou, se laisse dériver des côtes sud-américaines vers la Nouvelle-Zélande. Leur ambition est d'établir l'hypothèse d'ambulations présumées sur le peuplement polynésien. L'ancien ministre de la mer

cracqué : il leur a remis une médaille de la République.

Tout est à l'avant sur les Marquises, où l'on vit au rythme d'un chassé-croisé quotidien des mythes. Il suffit de tourner un peu dans l'archipel pour rencontrer un groupe de cinéastes amateurs à Nuku-Hiva, une ethnologue qui s'illustre à cheval l'île de Ua-Huka et un peintre belge perdu dans une vallée enclavée d'Hiva-Ua. On parle aussi d'une poignée de globe-trotters qui s'adonnent à la pêche et à la cueillette.

Mais pour ces quelques Européens en quête de ressourcement tropical, combien de jeunes Marquisiens rêvent, l'œil ébloui devant des clips vidéo, de l'atmosphère argentine de Papeete ? Ils s'entraînent sur leur 30. Ils parviennent probablement à tenter leur chance dans les quartiers périphériques du chef-lieu. Comme leurs aînés happés par le mirage du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), beaucoup reviendront aux Marquises schaudés.

Mais M. Le Pensec n'a pas passé trente-six heures à ausculter le spleen marquisien. C'est que l'archipel représente quelques enjeux de haute politique. Ces îles parmi les plus éloignées de Papeete (1 500 kilomètres) ont toujours cultivé un particularisme ombrageux — on parle ici de « papurie marquisienne » — et la chronique de leurs relations avec Tahiti est plutôt orageuse. Catholique, affi-

chant un loyalisme sans faille à l'égard de la mère-patrie, elles ont vu avec inquiétude l'émergence de mouvements indépendantistes à Papeete.

D'autant que, selon l'entourage du ministre, M. Gaston Flosse, l'ancien secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, aurait mené un travail de sape en expliquant, lors des dernières campagnes électorales, que les socialistes, en cas de victoire, chasseraient les curés et imposeraient l'indépendance. M. Le Pensec est venu rassurer tout le monde, saluant les « sentiments patriotiques » et l'attachement remarquable à des Marquises à la France.

« Mayottisation » ?

Depuis une quinzaine d'années, des élus marquisiens répètent aux hauts-commissaires successifs que leur archipel restait dans le giron français si, d'aventure, Tahiti venait à accéder à l'indépendance.

On a donc parlé d'une future « Mayotte du Pacifique ». Les civils s'offusquent de la formule. Espérer publiquement une telle hypothèse ne revient-il pas à admettre l'indivisibilité de l'indépendance ? Or, Tahiti est encore loin d'être perdue, plaident-ils en substance, refusant tout défaitisme. Il n'empêche. Les militaires, moins politiques et moins éventualistes, glissent qu'une mayottisation des Marquises est prévisible.

En attendant, la grande affaire du moment est la « régionalisation ». Sans trop se hasarder sur ce terrain défectueux où se réchauffent susceptibilités marquisiennes et centralisme tahitien, M. Le Pensec a admis le principe d'une régionalisation, « formule souple » de prise en compte de la spécificité des intérêts économiques et culturels de l'archipel.

Dans le même temps, l'Etat s'engage à accélérer le désenclavement déjà amorcé ces dernières années. Une section de légionnaires du régiment de Mururoa aménage la piste d'Hiva-Ua pour permettre l'atterrissage d'un avion civil de type ATR-42. Un quel en eau profonde est annoncé à Ua-Huka... On repartira des îles Marquisiennes.

FREDERIC BOBIN.

« M. Gaston Flosse se désiste de trois plaintes contre Libération. — Les procès qui devaient opposer M. Gaston Flosse, ancien président du gouvernement territorial de Polynésie française, ancien député RPR et ancien secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, au journal Libération n'auront pas lieu. L'avocat du journal a fait savoir, lundi 19 septembre, à l'audience de la dix-septième chambre du tribunal de Paris que le plaigement, mis en cause dans des articles consacrés à des opérations immobilières illicites, l'avait informé d'une décision de désistement. »

La fin de l'ouverture Le débat continue entre ministres centristes

M. Thierry de Beaucourt, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, répond, dans une interview au Figaro du mardi 20 septembre, à M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan — et qui, comme M. de Beaucourt, n'appartient pas au PS — qui avait déclaré (Le Monde du 20 septembre) lors du forum « FR 3-RMC », dimanche, que « l'ouverture, ce n'est pas le druggone, ce n'est pas ouvert en permanence ». (1). M. de Beaucourt affirme qu'il ne partage « absolument pas » l'analyse de M. Stoléru.

M. de Beaucourt ajoute : « C'est un projet individuel qui s'engage que son auteur. J'ai, dans cette affaire, davantage tendance à croire le président de la République, quand il dit que l'ouverture doit se poursuivre, que le secrétaire d'Etat au Plan. Selon moi, la politique est une action permanente, ce n'est ni le bousin ni le druggone. Il n'y a pas d'heure d'ouverture et de fermeture. Je dirai que l'on ne ferme pas le dimanche (...). Après les élections, le discours sur l'ouverture exprimait une bonne volonté. Aujourd'hui, il s'agit sur une pratique gouvernementale (...). Nous pouvons, sans complexité, substituer au mot « ouverture », celui de « pratique ouverte ». Je me sens proche des socialistes et lié au sein d'une majorité présidentielle. »

Pour M. de Beaucourt, « le centre est devenu une sorte de soupçonne flottante ». « Le centre selon M. Méhaignerie, souligne M. de Beaucourt, c'est la fermeture (...). Mais Méhaignerie n'a pas le monopole du centre (...). Lionel Stoléru veut créer des passerelles avec le centre, moi ce n'est pas mon obsession (...). Le PS a besoin d'un allié à droite et nous avons des chances de réussir. Le centre va s'organiser autour de la majorité présidentielle, ce qui n'était pas possible au temps de l'union de la gauche. »

De son côté, M. Jack Lang, ministre socialiste de la culture et de la communication, a affirmé, lundi, lors de l'émission « Face au public », de France-Inter, que « l'esprit d'ouverture (...), l'esprit de tolérance et de dialogue anime chaque responsable public à tous les échelons de l'Etat ». « L'ouverture, cela ne se pratique pas à sens unique », a ajouté M. Lang, précisant : « J'aimerais qu'on la pratique au conseil de Paris... Pourquoi ne la pratiquerait-on pas au sein des conseils régionaux dirigés par certains hommes de la droite ? »

M. Lang a conclu : « Bâtir une démocratie plus conviviale, plus adulte, plus ouverte, après trente années de cadenassage et de verrouillage, c'est une longue marche. »

(1) NDLE. — Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avons indiqué que M. Stoléru a affirmé au cours de cette émission que le sigle PS « ne signifie pas grand-chose pour les jeunes ». M. Stoléru dément avoir prononcé « cette phrase désagréable [qui] ne correspond pas du tout à [sa] pensée », et de fait, était contenu dans une question et pas dans la réponse. M. Stoléru a dit exactement : « Si on demandait à la plupart des Français ce que c'est que le PS, et notamment aux jeunes, pour eux c'est le microordinateur d'IBM. »

L'extrême droite et les municipales

M. Stirbois prédit la constitution de listes communes FN-RPR

« Il y aura des listes communes au premier et au deuxième tour des élections municipales dans les Bouches-du-Rhône entre le Front national et le RPR, cela est une certitude », a déclaré, le lundi 19 septembre à Saint-Andiol, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du mouvement d'extrême droite, qui était interrogé par l'AFP avant une réunion de soutien à deux candidats de son parti aux élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre. « L'alliance avec le FN est incontournable quand il fait entre 20% et 30% des voix dans la plupart des villes des Bouches-du-Rhône », a-t-il ajouté, avant d'estimer qu'un refus d'accord conduirait à « donner les clefs de la mairie soit à un communiste, soit à un socialiste ».

Selon M. Stirbois, « les responsables locaux du RPR n'ont pas du tout l'intention, pour les élections municipales en tous cas, de suivre les directives de l'état-major RPR ». Evoquant la suspension de M. Raymond Lecler, conseiller général RPR de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), relevé de ses fonctions de secrétaire de la douzième circonscription de ce département, M. Stirbois a remarqué « qu'il n'a pas été exclu, car, s'il était exclu, le RPR serait obligé d'exclure beaucoup de gens dans quelques mois ».

Au sujet des cantonales, le numéro deux du FN a souligné que « la loi de la réciprocité s'appliquera dorénavant implacablement ». « J'ai entendu M. Juppé

répéter, réaffirmer, qu'il n'y aurait pas de soutien à des candidats du FN, a-t-il dit. Je pense qu'il voulait dire dans l'hypothèse où des candidats du FN devanceraient les candidats uniques du RPR et de l'UDF. Il est certain que de nombreux candidats du FN devanceraient les candidats RPR-UDF dans les Bouches-du-Rhône et qu'ils n'auraient pas le soutien du RPR. De façon tout à fait réciproque, il n'y aura aucun soutien du FN à des candidats RPR-UDF qui nous auraient devancés. »

Par ailleurs, M. Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du Front national au conseil régional d'Île-de-France, a adressé à M. Olivier Philip, préfet de région, et M. Michel Giraud, président — démissionnaire pour cause de cumul de mandats électifs — du conseil régional, une lettre réclamant « une convocation en séance plénière » de cette assemblée « avant la fin du mois, conformément à la loi ».

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

36 15 RATP. Vous allez être ravi d'avoir les mains pleines de doigts.

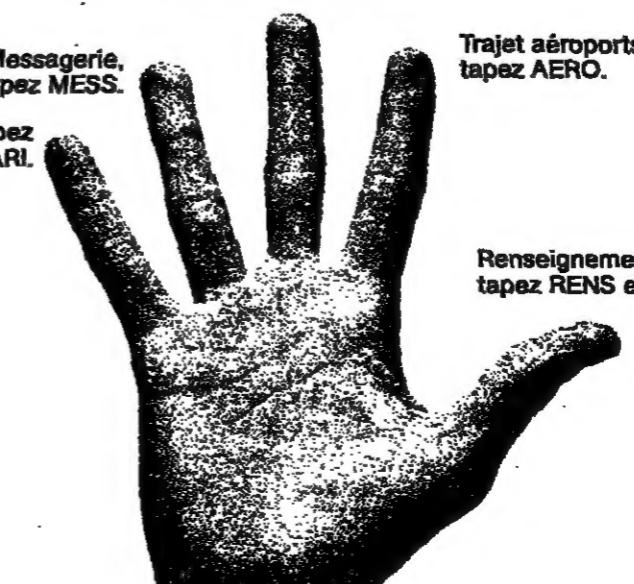
Itinéraires, tapez SITU.

Messagerie, tapez MESS.

Trajet aéroports, tapez AERO.

Horaires et tarifs tapez HRER, HBUS, HMET et TARI.

Renseignements et actualités tapez RENS et ACTU.



36 15 RATP POUR VOUS DEPLACER, COMPTEZ SUR VOS DOIGTS.

Jack, ministre, a téléphoné au

45.49.24.25

pour s'abonner à Profession Politique.

PROFESSION POLITIQUE

Le 1^{er} hebdomadaire professionnel du monde politique et des pouvoirs.

Directeur de la Rédaction : Gérard Carreyron.

كندا من الأصل

سكزا من الأوطار

Société

ÉDUCATION

La polémique sur le jour du catéchisme

L'Eglise catholique souhaite une réflexion d'ensemble sur les rythmes scolaires

La Fédération de l'éducation nationale a accueilli en termes sévères l'appel lancé par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, pour que le catéchisme puisse avoir lieu à l'intérieur des établissements scolaires (le Monde du 20 septembre). Pour le secrétaire général de la FEN, M. Guy Le Néouanic, « la demande de l'Eglise catholique conduirait l'institution du service public à s'adapter aux exigences des institutions religieuses ». « Imaginons, poursuit-il, que le ministre dise oui. Comment pourrait-il refuser le même droit au grand rabbin, aux musulmans chérites ou sunnites, et même à Mgr Lefebvre ? »

Ce n'est pourtant pas du pluralisme confessionnel en France qu'a parlé l'archevêque de Paris, mais de l'enseignement religieux, dont il fait une pièce maîtresse de la culture des enfants, illustrant même son propos par cette formule, le dimanche 18 septembre, à Radio-Pacifique-FM : « L'Eglise catholique est quand même plus importante pour la culture française que le Grand Louvre ».

Ce n'est pas la première fois que l'épiscopat, notamment l'archevêque de Paris, lance un cri d'alarme sur la

baisse de fréquentation du catéchisme, 45 % seulement des enfants de huit à douze ans scolarisés dans le primaire suivent des cours d'enseignement religieux dans les paroisses. Or l'évolution vers la semaine scolaire continue accentue cette désaffection.

L'épiscopat s'attache à la lettre et à l'esprit de la loi de Jules Ferry de 1882, qui prévoyait la libération d'un jour en milieu de semaine pour l'enseignement religieux. Deux évêques, ceux de Bourges et d'Angoulême, sont intervenus auprès des tribunaux administratifs d'Orléans et de Poitiers pour casser la décision de deux inspecteurs d'académie qui avaient autorisé, à la demande des parents, le transfert des cours du samedi matin au mercredi. Ils ont obtenu gain de cause, mais ces deux actions judiciaires, inaccoutumées de la part de l'épiscopat, ont laissé des traces dans les milieux enseignants.

Cette défense du mercredi libre est une position tactique. Les évêques n'ignorent pas que la semaine de travail continue et la libération du week-end sont des revendications populaires dans les familles, notamment en raison de l'extension du travail féminin, et qu'elles seront, à termes généralisés, « Nous archaïques sur le mercredi, c'est une position défensive, admet le cardinal Lustiger lui-même. Cela veut dire qu'il ne faut pas toucher au statu quo tant qu'on n'a pas procédé à une réflexion de fond sur les rythmes scolaires des enfants ». Les évêques, et en particulier celui de Paris, ont depuis longtemps fait valoir leur préférence pour un réajustement global sur l'année des horaires scolaires (moins de grandes vacances et libération du samedi et du mercredi).

M. Charles Vallée directeur des affaires générales au ministère

M. Charles Vallée, professeur d'université, a été nommé directeur des affaires générales, internationales et de coopération au ministère de l'éducation nationale, par décret en conseil des ministres. Il remplace M. Gilbert Léotret, qui occupait cette fonction depuis juillet 1987.

Le premier juin 1939 à Rennes, M. Charles Vallée est agrégé de droit public et titulaire du Master of Political Science de la State University of New York. Professeur d'université, M. Vallée a enseigné à Metz (1976), puis à Rouen à partir de 1980. Depuis 1982, il était directeur des études à l'Ecole nationale d'administration. Spécialiste de droit international public et de droit européen, il est notamment l'auteur d'un *Droit des communautés européennes* et coauteur d'un *manuel de droit international public*.

La nomination de M. Bouchareine

Mais que faire en attendant ? Les évêques craignent à nouveau d'être mis devant le fait accompli, comme ils l'estiment l'avoir été à Bourges et à Angoulême. Ils ne cachent pas leur inquiétude à la lecture de la circulaire (moins de grandes vacances et libération du samedi et du mercredi).

autorités académiques et aux collectivités locales dans la détermination des rythmes scolaires. Ils ne voient pas non plus très favorablement l'arrivée de M. Michel Bouchareine, ancien secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), au cabinet du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, pour une mission sur l'aménagement des rythmes de la vie de l'enfant.

D'où le ballon d'essai lancé, pour la première fois publiquement, par le cardinal Lustiger : pourquoi ne pas permettre que le catéchisme soit enseigné dans les locaux scolaires, mais en dehors des heures de classe, par exemple à la mi-journée ou en fin de journée, comme cela est déjà autorisé par la loi pour les lycées et collèges de l'enseignement public, dans le cadre des amboneries ? Pour 20 % d'entre elles, leurs activités s'exercent à l'intérieur des locaux scolaires.

S'il est vrai que le catéchisme à l'école est une pratique courante chez les voisins européens, de telles dispositions sont difficilement envisageables à court terme pour la France, compte tenu de ses lois et de sa tradition laïque. L'Eglise catholique elle-même — ses béatitudes qui font le catéchisme, la nouvelle pédagogie qu'elle met en œuvre pour l'enseignement religieux — n'est pas prête à un tel bouleversement des habitudes et des mentalités.

Le cardinal Lustiger a voulu attirer avec éclat l'attention du gouvernement et de l'opinion sur la question de l'enseignement religieux des enfants, qui est pour lui au cœur de la défense du patrimoine spirituel et culturel du pays. Moins bruyamment, des discussions exploratoires ont commencé entre des représentants de l'épiscopat français et la Ligue de l'enseignement — spécialement sur ce sujet controversé des rythmes scolaires — montrant que les esprits sont peut-être en train de bouger sur la question laïque.

HENRI TINCO.

DÉFENSE

Après un accord conclu avec les Etats-Unis

Les avions ravitailleurs français seront modernisés

La France et les Etats-Unis ont conclu un accord pour modifier leur flotte respective d'avions ravitailleurs en vol, de type KC-135, de façon à tripler grosso modo les capacités opérationnelles de ces appareils.

En 1964, la France a acquis douze KC-135, qui sont des quadricoptères Boeing-707 spécialement aménagés pour ravitailler en vol les bombardiers nucléaires Mirage IV ou, après reconditionnement interne, sur des distances intercontinentales. Cet appareil pèse 145 tonnes au décollage et il peut délivrer en vol du carburant grâce à un tuyau de ravitaillement qu'il laisse traîner derrière sa queue et dans lequel l'avion de combat vient verrouiller sa perche installée dans le nez. Ce procédé procure une sérieuse allonge au rayon d'action du Mirage IV puisque le KC-135 peut livrer du carburant jusqu'à 5 500 kilomètres de sa base de départ.

Depuis 1985, ces avions — il en reste onze après un accident en Polynésie quelques années auparavant — ont été modernisés. Les réacteurs sont nouveaux, leur électronique de bord a été renforcée. De sorte que cette flotte, basée principalement à Istres (Bouches-du-Rhône), Avord (Cher) et Mont-de-Marsan (Landes), sera opérationnelle jusqu'en 2005.

Une conséquence de la guerre du Tchad

Mais, entre-temps, la technique du ravitaillement en vol s'est généralisée et, outre les Mirage IV, tous les avions de combat (comme les Mirage F-1, les Jaguar ou les Super Etendard) sont dotés d'une perche qui leur permet à eux aussi de venir s'abreuver en carburant auprès d'un KC-135.

Les opérations en Afrique et, notamment, les interventions au Tchad, ont démontré l'insuffisance de la flotte française de ravitailleur.

A partir de l'année prochaine, les avions français devraient retourner chez le constructeur Boeing pour qu'on y installe trois systèmes de ravitaillement à bord, au lieu d'un seul actuellement.

Les états-majors doivent « jongler » entre les demandes prioritaires des escadres de Mirage IV et celles des autres formations aériennes clientes. Tant et si bien que les onze KC-135, avec leur système unique en queue de ravitaillement, ne suffisent pas à la tâche.

De leur côté, les Etats-Unis, avec, pourtant, leur flotte de six cent cinquante KC-135, avaient le même problème de multiplier les capacités de ravitaillement de leurs avions en service. Le projet a été conçu d'installer deux autres points de ravitaillement sous chacune des ailes du Boeing, au complément de celui en queue de l'appareil. Le KC-135 ainsi équipé rappellera les KC-10 ou les C-130 K américains et les VC-10 K britanniques, qui disposent déjà de trois systèmes de ravitaillement sous la voilure et la queue.

Un accord a donc été signé entre la France et les Etats-Unis aux termes duquel les deux pays cofinanceront ce programme de modernisation de leurs KC-135 respectifs. Dès 1989, les avions français s'intégreront progressivement dans la chaîne de production pour recevoir les deux points de ravitaillement supplémentaires : au sous chaque voilure. Cet accord conclu n'a pas été officiellement annoncé en France.

L'armée de l'air française devrait disposer à terme d'une capacité accrue de ravitaillement à son profit, mais aussi au bénéfice des formations de l'aéronautique navale.

Le système retenu de ravitaillement en vol n'a pas pour seul avantage d'augmenter les capacités instantanées des nouveaux KC-135 : allonger sensiblement le rayon d'action des avions de combat et, donc, leur aptitude à se déployer loin de leur base de départ. Il permet aussi de diminuer le temps de

M. Heron, FO et la CGC favorables au projet Rafale

« Il ne me paraît pas bon, aujourd'hui, de mettre en doute la crédibilité du Rafale, car, ainsi, nous laisserions la place à des avions étrangers », a déclaré, le lundi 19 septembre, à Villeneuve, l'ancien ministre de la défense, M. Charles Heron, après les propos du premier ministre, M. Michel Rocard, expliquant que ce dossier du nouvel avion de combat français était dans un état de « stabilité avancée ».

« Ce programme est vital pour la jeunesse, l'industrie aéronautique en général et l'économie nationale », a ajouté M. Heron, qui a tenu à rappeler qu'il avait été à l'origine du projet lorsqu'il était ministre de la défense en 1985.

De leur côté, après la CGT, la Fédération FO de la métallurgie et le syndicat CGC de l'aéronautique ont publié des communiqués pour défendre le programme Rafale. FO insiste pour la recherche de coopérations avec d'autres pays. La CGC dénonce les « quelques turboturbos » qui « s'approprient que la défense nationale coûte cher ». Enfin, le PDG du groupe Dassault-Breguet, M. Serge Dassault, a adressé une lettre personnelle à son encadrement dans laquelle il accuse l'« Express » d'avoir écrit « ses titres mensongers » dans son dossier consacré au Rafale.

ENFANCE

Un film du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale

Comment parler aux enfants des agressions sexuelles

Impossible de parler de l'inceste aux jeunes enfants ? Aurions-nous oublié Proust où il est question d'une princesse dont le père vient de mourir et que son père, le roi, veut épouser ? Le réalisateur Bernard Betramieux a eu l'idée de s'inspirer de ce conte dans un film destiné aux enfants, mais que les adultes ont chaleureusement applaudi, lundi 19 septembre, lors de la journée sur les abus sexuels à l'égard des enfants organisée par le secrétaire d'Etat à la famille. Ce film, *Histoire d'un parler*, adapté à l'initiative du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, dure trente minutes, mais son découpage en séquences de sept à huit minutes permet une utilisation facile à des fins pédagogiques.

Chaque des séquences consiste en scènes de la vie jouées par des garçons et des filles d'une école primaire et des acteurs professionnels. Dans la première, « signaux de larmes... signaux d'alarmes », un petit garçon a subi des violences de la part de « grands » à la sortie de l'école. On y voit tous les signes d'appel que les victimes lancent spécialement à leur entourage : tristesse, retrait dans la cour d'école... et, enfin, fugue :

l'enfant retrouve enfin la paix quand il parvient à se parler d'abord à des copains, puis aux adultes (institutrices et parents).

La deuxième histoire concerne les exhibitionnistes et la troisième l'inceste. Avant d'en venir à ce thème, très délicat, M. Betramieux a eu l'idée de présenter une saynète jouée dans une salle de classe où une institutrice apprend à ses élèves à dire non à un adulte « qui vous propose quelque chose qui vous plaît bien ». Cela peut être un bonbon bien sûr, mais aussi de réparer un bateau.

Simple, émouvant, positif, souvent gai, ce film devrait pouvoir aider tous ceux qui, à l'école notamment, voudraient parler avec les enfants des abus sexuels dont ils peuvent être victimes.

S'adresser directement aux petits enfants ? C'est possible, ont affirmé pendant cette journée deux équipes de professionnels de l'enfance qui, pendant deux ans, ont mené une expérience en lauréat et en Seine-Saint-Denis, surtout si les adultes ont eu eux-mêmes l'occasion de voir auparavant les documents présentés à leurs enfants.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

PARIS

Le quartier de la Défense fête ses trente ans

Le quartier de la Défense, près de Paris, a trente ans. Le 9 septembre 1958, le *Journal officiel* publiait un décret créant l'établissement public qui devait aménager les 760 hectares de ce quartier à cheval sur Puteaux, Nanterre et Courbevoie. Trente ans plus tard, trente mille personnes habitent et cent mille travaillent dans le plus grand pôle d'affaires d'Europe, où 650 sociétés occupent plus de deux millions de mètres carrés de bureaux.

Pour célébrer ses trente ans, la Défense organise un programme d'animation et de spectacles jusqu'au 6 novembre.

« La Défense s'illumine ». Des rayons laser rythmeront l'espace du log de l'axe historique qui de la grande arche remonte vers l'arc de triomphe de l'Étoile. En même temps, l'histoire de la Défense sera évoquée sur un écran d'eau géant dans la fontaine AGAM. Du 28 septembre au 4 octobre, de 19 h à 1 h du matin.

« Trente ans en cent maquettes ». Les cartons à dessin et les caisses s'ouvrent pour exposer les projets réalisés ou abandonnés, comme celui d'une tour de 700 mètres de haut. Jusqu'au 6 novembre, de 12 h à 19 h, galerie esplanade, entrée libre.

« Images d'archives ». Les vaches dans des prés à quelques centaines de mètres du Rond-Point... les bidonvilles de Nanterre... Jusqu'au 3 octobre de 12 h à 20 h, sur grand

écran ; promenoir du centre commercial des Quatre Temps.

« Art contemporain : les années 80, vues par cinq galeries ». Cinq grandes galeries parisiennes d'art contemporain présentent leurs artistes. Du 23 septembre au 6 novembre, tous les jours, sauf le mardi, de 12 h à 19 h. Galerie la Défense Art 4.

« Les JO sur le parvis ». A l'initiative du conseil général des Hauts-de-Seine, les épreuves des Jeux olympiques de Séoul sur grand écran. Jusqu'au 3 octobre, parvis de la Défense.

« Douze ans de jazz à la Défense ». Concert gratuit avec les lauréats du concours national de jazz de la Défense. Jeudi 6 octobre à 12 h 30, place de la Défense.

« Le mois de l'affiche ». Cent affiches publicitaires du monde entier primées lors de concours internationaux. Jusqu'au 15 octobre ; esplanade du Général-de-Gaulle et place de la Défense.

« L'escadron motocycliste de la garde républicaine ». Démonstration le mercredi 21 septembre de 12 h 30 à 14 h, place de la Défense.

« Enfin deux « journées portes ouvertes ». Les dessous de la Défense, sa machinerie, le contrôle des 26 000 places de parking, la culture d'espaces d'arbres très jeunes, le parc de 25 hectares... Vendredi 7 octobre de 12 h à 14 h et samedi 8 octobre de 10 h à 18 h ; départ galerie de l'Esplanade. Renseignements par téléphone au 47-96-25-43.

REPÈRES

Nucléaire

La France gèrera ses déchets radioactifs

La France est déterminée à « stocker, sur son propre sol et dans des conditions de sûreté éprouvées, la totalité de ses déchets radioactifs », a affirmé M. Jean-Pierre Capron, président du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), devant la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui s'est ouverte à Vienna, le lundi 19 septembre. M. Capron a précisé

que les études se poursuivraient pour construire un « laboratoire souterrain » destiné aux déchets de haute radioactivité, l'objectif étant de disposer d'un « centre de stockage en profondeur opérationnel au début du vingt et unième siècle ».

Présentant le programme électro-nucléaire français des années à venir, le président du CEA a indiqué que les efforts porteraient plus sur la « valorisation de l'investissement » que sur l'accroissement du parc nucléaire : développement de la filière à neutrons rapides, introduction progressive du combustible mixte (uranium-plutonium) dans les réacteurs, et

démarrage des nouvelles installations de retraitement des combustibles irradiés de la Hague. — (AFP.)


Déchets toxiques

Livourne refuse le cargo-poubelle

Pour l'équipage du *Karin-B*, ce cargo-poubelle transportant 2 000 tonnes de déchets toxiques provenant des industries italiennes, l'odyssée continue. Sept semaines après avoir embarqué les fûts qu'il avait illégalement déposés au Nigéria et après avoir été successivement

refoulé par plusieurs pays d'Europe, le bateau, dont le chargement a été finalement pris en compte par le gouvernement italien en vertu des accords internationaux, est pratiquement revenu à son point de départ.

Le *Karin-B* mouille au large de Livourne où, théoriquement, les autorités portuaires devaient l'accueillir. Or le maire lui a enjoint de ne pas s'approcher, les dockers menaçant de faire grève, et les autorités régionales de Toscane assurent que le port ne sera pas prêt à recevoir les fûts toxiques avant quinze jours. Des négociations sont en cours avec le gouvernement italien.



Une « charte » des universités européennes

Une « grande charte » (*Carta magna*) des universités européennes a été signée, dimanche 18 septembre, par les recteurs des vingt-quatre universités les plus anciennes d'Europe, au cours des cérémonies marquant le neuvième centenaire de l'université de Bologne, en présence de M. Francesco Cossiga, président de la République italienne. Ce document énonce quatre principes fondamentaux : indépendance à l'égard « de tout pouvoir politique, économique et idéologique » ; liaison indissociable entre l'enseignement et la recherche ; reconnaissance de la « liberté de recherche, d'enseignement et de formation » ; nécessité de la « connaissance réciproque des cultures européennes ». Pour atteindre ces objectifs, la charte préconise notamment d'encourager l'échange d'informations et de documentation et la mobilité des enseignants et des étudiants et demande une politique générale d'attribution de bourses et d'équivalences en matière de titres et d'examen.

Cette charte, qui constitue aux yeux de M. Cossiga « un pacte européen de la culture », a été signée par les recteurs dans l'ordre d'ancienneté de leurs universités : après Bologne, venaient la Sorbonne, Salamanca, Coimbra, Prague, Cracovie, Vienne... pour finir par Istanbul, Utrecht et Barcelone.

Au cours des travaux, qui ont rassemblé pendant trois jours environ quatre cents recteurs venus du monde entier, M. Gianni Agnelli, président de Fiat, a préconisé un processus d'europlanification de l'université : « Chaque étudiant doit pouvoir commencer ses études à Paris, les continuer à Londres, les terminer à Rome ou Francfort, les perfectionner à Bologne, et-t-il dit. Nous devons récupérer dans un style moderne l'héritage illustre des « clerics errants » du passé ». — (AFP.)

- **Risques financiers**
Le centre de formation continue HEC-ISA organise lundi 10 octobre au Grand Hôtel (2, rue Scribe, 75009 Paris), de 14 h 30 à 19 heures, une réunion sur le thème : « Le contrôle des risques financiers ».
(Club finance internationale, centre HEC-ISA, 1, rue de la Libération, 75330 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-55-70-00.)
- **Industrie des langues**
Le congrès national des enseignants de langues étrangères appliquées (LEA) aura lieu à l'université de Rennes-II en janvier 1989. Il aura pour thème : « Les industries des langues ».
(Université de Haute-Bretagne, 6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex. Tél. : 99-54-99-55.)
- **Jésuites**
L'Institut d'études sociales (Institut catholique de Paris), dirigé par les jésuites, offre à cinquante étudiants et à la possibilité d'une formation à l'économie, la sociologie, la politique et à une réflexion fondamentale. Candidatures jusqu'au 15 octobre.
(Institut catholique, 21, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 42-22-41-80.)



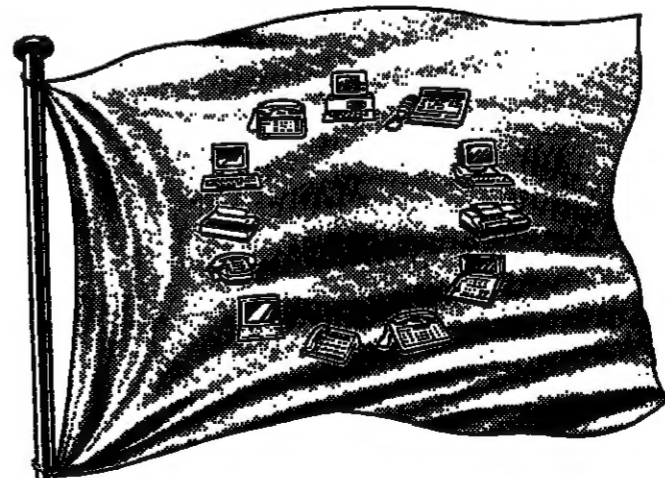
BRANCHEZ-VOUS SUR L'AVENIR.



Jeumont Schneider en France et Télecorma, filiale de Robert BOSCH en Allemagne, se sont alliés pour créer en Europe une nouvelle entreprise qui est en mesure de vous offrir dès aujourd'hui :

- des équipements bureautiques et téléphoniques allant de 2 à 12.000 lignes.
- une garantie de pérennité de ces équipements dont les normes sont celles du RNIS (Réseau Numérique à Intégration de Services).
- une capacité d'innovation exceptionnelle avec un budget Recherche et Développement de 3,8 milliards de francs.

J.S. TELECOMMUNICATIONS
L'Alliance Jeumont Schneider Bosch



J.S. TELECOMMUNICATIONS
31/32, Quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex.
Tél. (1) 42.91.61.23
Télex 610.425 MELEC F

هكذا من الأصل

سكونا من الاصط

Les XXI^{es} Jeux olympiques à Séoul

TIR : la médaille du « carabinier » de Créteil

Le plomb d'argent de Nicolas Berthelot



Vraiment trop bête !

Notre confrère *Politix*, qui cultive le « devoir d'irrespect », provoque-t-il seulement, à propos des JO, en tirant cette semaine, avec un clin d'œil à Jacques Brel : « Beau et con à la fois » ?

Beau, le spectacle olympique, vu des tribunes ou à la télévision, l'est d'évidence : les arabesques aériennes de Greg Louganis, médaille d'or, mardi midi, au tremplin de 3 mètres, paraissent tracées par un pinceau japonais. Et l'on aura maintes occasions, à partir de vendredi, de magnifier les dieux de l'athlétisme.

Mais la deuxième épithète ? La rubrique « Nos ami(e)s les bêtes » commence, il est vrai, à s'étoffer depuis la cérémonie d'ouverture. On va peut-être crier au préjugé, mais ce n'est quand même pas la faute des observateurs à la compétition de boxe est en train d'être revue et corrigée par d'involontaires Marx Brothers.

D'abord, les organisateurs sud-coréens ont installé deux rings, A et B, dans le gymnase Chamsil : si bien que lorsque le gong A annonce la fin d'un round, les combattants du ring B s'arrêtent aussi, tout surpris : « Tiens, c'est déjà fini ? » C'est arrivé plusieurs fois, cette histoire de cloches, avant qu'on essaie de mettre les pendules à l'heure.

Et puis, il y a l'in vraisemblable mésaventure du poids moyen américain Anthony Hembrick, parachutiste de son état, qui regardait paisiblement passer les autobus en mâchant du chewing-gum : finalement, il a raté le bon et il a été éliminé pour retard. Les cameramen de NBC, qui l'attendaient en direct, s'en sont tapé la tête contre les murs.

Mpucoko Makama, lui, ne s'est pas présenté du tout. Il pesait trop lourd, le boxeur du

Swaziland - oui, ce petit royaume du sud de l'Afrique, dont le jeune souverain Mswati III s'est retenu à plumes pour ne pas mettre le grand missionnaire blanc Jean-Paul II dans une marmite (le *Monde* daté 18-19 septembre). Il avait dû se tromper de catégorie, Mpucoko. Alors, notre représentant, Ludovic Proto, qui devait affronter, c'est à son corps défendant, retrouvé tout seul au milieu du ring, comme un Toulousain placé de la Concorde, et l'arbitre a levé son bras gauche en signe de victoire. Il avait l'air malin, le pauvre.

Pas finaud non plus, l'arbitre ivoirien Marius Lougbo. Le Mongol Amarjargal était déjà tombé trois fois le nez dans la poussière, et, selon le règlement, son adversaire, le Canadien Pagendam, aurait dû être déclaré vainqueur. Mais Marius a laissé jouer la partie de châtan de cartes, et c'est le Canadien qui, sur un coup de tête - un vrai, un parfaitement interdit - s'est retrouvé sonné. Vainqueur : Amarjargal, a décrété M. Lougbo en arrêtant le combat. Jamais de la vie, a protesté Jamie Pagendam... après coup. La commission d'appel lui a donné raison, en inversant le résultat.

Mais le règlement, toujours lui, stipule qu'un boxeur reconstruit dans son coin par l'arbitre ne peut plus mettre les pieds sur un ring pendant deux mois. Exit donc le Canadien. Exit aussi Marius Lougbo, suspendu, tout de même, pour la suite de la compétition olympique.

C'est très bête aussi ce qui est arrivé à l'équipe italienne de football, ridiculisée 4 buts à 0 par... la Zambie. Inscrutables, les « tifosi » ont vu leur récepteur de télévision. Mécommissables les joueurs professionnels de la Juventus, du Milan AC et du Naples de Maradona : zombies contre Zambiens.

Mais la palme du « ratage » revient sans doute à la jeune gymnaste britannique Lisa Grayson, quinze ans. La police l'a recherchée dans tout le Devon pour qu'elle aille remplacer, en catastrophe, une camarade blessée à Séoul. On l'a retrouvée, mais trop tard pour qu'elle puisse prendre un avion à temps : elle était au zoo, en révérence admiration devant des « collègues » passant joyeusement de barres parallèles en barre fixe. Nos amies les bêtes...

MICHEL CASTANG.

Les résultats

HALTÉROPHILIE Catégorie des 56 kg 1. M. Grabiev (Bulgarie), 297,5 kg. 2. O. Mirzianov (URSS), 292,5 kg. 3. H. Yingqiang (Chine), 287,5 kg. (...) 10. R. Arnaud (France), 245 kg. (...) 17. L. Fombertasse (France), 237,5 kg.	PENTATHLON MODERNE Classement individuel après deux épreuves 1. Martinek (Hong.), 2 056 pts. 2. Bouzou (Fra.), 1 987. 3. Kadlec (Tch.), 1 969. (...) 27. Ruc (Fra.), 1 747 (...) (...) 45. Gérard (Fra.), 1 623.
NATATION Dames 200 m nage libre La Française Cécile Prunier s'est qualifiée pour la finale en réussissant le huitième temps des séries (2 min 01 s 60). 200 m brasse Virginie Bojaryn, septième de la sixième série en 2 min 37 s 88 et Pascaline Louvrier, huitième de la quatrième série en 2 min 38 s 75, ont été éliminées. Messieurs 100 m papillon Ludovic Depickère, huitième de la sixième série en 56 s 47, a été éliminé. 400 m quatre nages Bien qu'il ait battu son propre record de France en 4 min 23 s 46 (ancien record : 4 min 23 s 75 à Dunkerque en août 1988), Christophe Bourdeau, deuxième de la troisième série, a été éliminé, tout comme Laurent Journet, sixième de la même série en 4 min 29 s 03. Relais 4 x 200 m nage libre L'équipe de France (S. Caron, M. Pou, O. Fougeroud, L. Neuville), deuxième de sa série derrière la RFA, s'est qualifiée pour la finale en établissant un nouveau record de France en 7 min 23 s 03 (ancien record par équipe en 7 min 23 s 46 à Strasbourg en 1987).	Simple messieurs En battant l'Italien Camporese (6-2, 6-0, 6-3), le Français Guy Forget s'est qualifié pour le deuxième tour où il affrontera le Yougoslave Zivonjovic.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Il sourit, il tremble, il bégaye sa joie devant les micros tendus. Nicolas Berthelot n'est pas un expansif. Il n'a pas les mots pour dire son bonheur. Son large sourire de garçon timide est certes floquant, mais il ne peut suffire aux chercheurs d'interviews. « Le tir est toute son expression, explique Jean-Richard Germent, le directeur national. C'est pourquoi il peut paraître loufoque dans la vie. - Ce « carabinier » est en effet un drôle de pistolier. Ses lubies, volontaires ou non, ont souvent mis en effervescence le milieu très posé et rigoureux des spécialistes de la carabine (les carabiniers). Statistiquement, les farfelus sont, paraît-il, plus nombreux chez les « pistolets ».

Surdoué du tir, Nicolas a remporté son premier titre de champion d'Europe junior à treize ans. Deux autres ont suivi. Mais c'est son deuxième d'Europe qui a été son véritable tournant. Après avoir obtenu la permission de dormir qui faisait le bonheur des échotiers. En 1987, peu avant la finale du championnat d'Europe, on l'a surpris dans le stand de tir endormi sur sa chaise. Quelques minutes plus tard, il était champion d'Europe. Comme dans un rêve. A vingt-quatre ans, il n'est plus l'enfant terrible de l'équipe de France comme il y a dix ans à son arrivée. Après avoir failli être exclu de l'Institut national des sports (INSEP) où il suit des cours d'informatique, le gars est très assis. « C'est un consciencieux, un méthodique », dit son DTN (directeur technique national), approuvé par les copains du groupe France venus l'encourager.

Sa placidité naturelle l'a servi au moment de cette finale dont il réunit depuis deux ans. Il fallait des nerfs d'acier pour supporter la tension d'une telle épreuve de précision, retardée de plusieurs minutes par un incident insolite. A la dernière seconde, un Coréen a remplacé le Hongrois Oliver Gaspar, déjà installé à son pas de tir. Les juges avaient miraculeusement retrouvé un point qui qualifiait le tireur local

Le Français Nicolas Berthelot a remporté, le mardi 20 septembre, la médaille d'argent du tir à la carabine à air comprimé à 10 mètres avec un total de 694,2 points. Quatrième à Los Angeles de concours gagné par Philippe Heberlé, le jeune tireur faisait partie des favoris à Séoul. Au cours d'une finale où tout s'est joué à un ou deux dixièmes de millimètre, il n'a pas réussi à combler totalement son retard d'un point sur le Yougoslave Goran Maksimovic, champion olympique avec 695,6 points. En revanche, il dut batailler jusqu'à la dernière des dix balles pour contenir la remontée de l'Allemand de l'Ouest Johann Riederer, troisième avec un total de 694 points.

pour la finale à huit. Pauvre Gaspar, pauvre garçon, obligé à quinze ans de laisser sa place dans une finale olympique qu'il pensait avoir méritée ! Cette bavure - saluée par des bordées de sifflets - renforce la suspicion ambiante à l'égard des jeunes concurrents, pris plusieurs fois en flagrant délit d'erreur. « Des tireurs du pays qui nous reçoit n'ont pas fait les points qui sont effrayants », remarque Jean-Richard Germent. Comme d'autres responsables d'équipes, il a placé des observateurs pour lire par-dessus l'épaule des juges. A toutes fins utiles.

« La médaille de Nicolas va soulager tout le monde, espère le DTN. Alors que nous faisons tranquillement du camping à Los Angeles, nous ressentons ici la pesanteur du village olympique. » Les tireurs français portent en plus sur leurs épaules le poids d'une discipline traditionnellement pourvoyeuse de médailles. La veille, Evyevyev Manchin a en long temps tenu une de bronze dans sa ligne de mire. Quatrième à l'issue des qualifications au pistolet à 25 mètres, la jeune femme était entrée en finale « bien décidée à défendre (sa) peau ». Après une première série de cinq balles, elle était troisième. Mais pour deux balles égarées ensuite dans le 9 au lieu du 10, cette célébratoire de trente-cinq ans restera encore quelque temps dans l'asphyxie.

Elle avait pourtant consenti de gros sacrifices pour préparer ces Jeux. Installée en Espagne depuis huit ans, elle a quitté son emploi de traductrice pour s'entraîner cinq

heures par jour. Malgré les difficultés financières, elle ne regrette pas son année sabbatique : « J'avais toujours fait du tir en amateur, dit-elle. Au cours de ces derniers mois, j'ai découvert que je pouvais faire jeu égal avec les meilleurs. Je souhaite pouvoir continuer à m'entraîner à plein temps pendant les quatre prochaines années pour les J.O. de 1992. » A Barcelone, elle sera un peu chez elle. Retrouvera-t-elle les conditions de Séoul ?

Lumière de matin calme

Après une matinée maussade, le soleil était revenu sur le centre de tir de T'amsung. Sur les murs de chaque côté du pas de tir, l'automne commençait à faire rougeoier une vigne vierge. La lumière était parfaitement tamisée. Pas un souffle de vent.

Des conditions que Jean-Pierre Amat et Pascal Bessy, les deux spécialistes français de la carabine en position couchée, n'avaient pas connues quelques heures plus tôt. La lumière du matin calme leur a joué un vilain tour. Vers 9 heures, le ciel était bouché au-dessus du centre de tir de T'amsung. Gris anthracite. « La tactique était d'attendre que le temps se lève », dit Jean-Pierre Amat. Dans cette discipline, les concurrents disposent en effet d'une heure quarante-cinq pour lâcher leurs soixante balles sur une cible distante de 50 mètres. Malheureusement, c'est le contraire qui s'est produit. Dans les lunettes de visée, il

faisait presque nuit lorsque les Français durent se résoudre à tirer.

Le voisin de Pascal Bessy avait, lui, fait le bon choix. « Il a fini en une demi-heure. Je n'avais pas encore grillé la moitié de mes balles », s'exclame le jeune champion marseillais. « Pour tirer à cette vitesse, il faut une expérience que nous ne possédons pas encore », avoue Jean-Pierre Amat. Lucky Lake est tchécoslovaque. Son score est Miroslav Varga. Il a réussi 600 points sur 600 au cours de cette épreuve qualificative avant de battre un Coréen et un Hongrois en finale. C'est à cause de types comme lui que la fédération internationale doit revoir ses règlements. A partir de la saison prochaine, le diamètre du centre de la cible sera réduit de 12,5 millimètres à 10 millimètres.

Amat et Bessy ne désespèrent pas. Leur meilleure spécialité, c'est la carabine trois positions. C'est Nicolas Berthelot et Franck Badiou, vingt et un ans, qui ont gagné la finale pour quelques millimètres. A 10 mètres, il y a une école française dont Berthelot, comme Heberlé, est un pur produit. « Beaucoup de pays nous demandent des conseils, mais nous n'avons pas une recette miracle », explique Jean-Richard Germent. Nous avons conçu une technique de tir, la plus dépeignée possible, une méthode d'initiation diffusée dans nos cinq cents ou six cents écoles de tir. Le but final n'est pas forcément une médaille. « Le tir permet d'atteindre la sagesse, dit-il. C'est une discipline d'aboutissement. » Nicolas Berthelot, « un être d'exception dans tous les sens du terme », selon son entraîneur, avait atteint la sagesse. Maintenant, il tient la médaille.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

A la télévision

Mardi 20 septembre	19 h 10-19 h 30 (A 2) : Journal des Jeux.
14 h 30-17 h (différé, A 2) : gymnastique, haltérophilie, cyclisme (1 km contre le montre messieurs).	23 h 35 (A 2) : début de la retransmission des épreuves du jeudi 22 septembre.
18 h-19 h (résumé, FR 3) : basket-ball (messieurs), boxe, cyclisme, sports équestres, escrime (femmes), football, gymnastique, handball, hockey sur gazon, pentathlon moderne, volley-ball, haltérophilie, lutte, voile (première régates) taekwondo.	Jeu 22 septembre
19 h 10-19 h 30 (A 2) : Journal des Jeux.	Jusqu'à 6 h 45 (direct, A 2) : avion (demi-finales), cyclisme (quarts de finale vitesse et finale poursuite), natation (séries 400 m libre dames, 100 m libre messieurs, 100 m dos dames, 200 m dos messieurs, relais 4 x 100 m libre dames), gymnastique (finale individuelle messieurs), pentathlon moderne (course à pied).

Mercredi 21 septembre	6 h-7 h 30 (résumé et direct, TF 1) : avion, boxe, tir, escrime (entre messieurs et fleurs dames), pentathlon moderne, cyclisme, natation et séquences en direct de gymnastique et de sports équestres (finale du concours complet).
-----------------------	--

6 h-7 h 30 (différé, A 2) : Journal des Jeux.
11 h 30-12 h 30 (direct, A 2) : lutte (sous réserve de la qualification de François Patrice Montier).
13 h-14 h 30 (résumé, FR 3) : basket-ball (messieurs), boxe, cyclisme (vitesse et poursuite), sports équestres, escrime (femmes), gymnastique, hockey sur gazon, avion, natation, water-polo (France-Corée du Sud), tennis (1^{er} tour), lutte, tir, base-ball.
18 h-19 h (résumé, FR 3) : basket-ball, boxe, escrime, football, gymnastique, handball, hockey sur gazon, pentathlon moderne (tir), water-polo, haltérophilie, lutte, voile (deuxième régates).

« Complot » et « fièvre »

Vu de Taiwan et de Corée du Nord

La Corée du Nord a purement et simplement ignoré, le samedi 17 septembre, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques à Séoul. Pour la Corée du Nord, qui boycotte les Jeux, ceux-ci ne sont qu'un complot américano-japonais en vue de promouvoir l'existence de deux Corées.

En revanche, à Taiwan, la télévision a montré à l'écran des athlètes de Chine continentale. Après de longues négociations avec les autorités de Taipei, qui ont longtemps interdit toute information venant de la Chine continentale, les trois chaînes publiques ont été autorisées à diffuser des images de sportifs de la République populaire chinoise. Toutefois, il demeure interdit de montrer le drapeau de cette dernière, rouge aux étoiles d'or, ou de faire entendre l'hymne officiel de Pékin. Il ne faut pas s'encourager des illusions romantiques ou la soi-disant fièvre chinoise, a déclaré le porte-parole du gouvernement. - (AFP, UPI)

VOILE : ouverture des régates à Pusan

La porte du Japon

Les régates olympiques ont débuté le mardi 20 septembre sur le plan d'eau de Pusan, à 450 kilomètres au sud-est de Séoul. Neuf disciplines ont été retenues (planche à voile, 470 masculin et féminin, Finn, Flying Dutchman, Soling, Star et Tornade). Des courants très changeants risquent de provoquer des surprises.

PUSAN de notre envoyé spécial

A l'extrémité sud de la péninsule coréenne, la terre semble comme à regret le céder à la mer, et elle s'effrite en une poussière d'îles. Plages, rochers, côtes découpées et petites montagnes se détachent sur le bleu de la mer du Japon : l'arrivée en avion sur Pusan offre un aperçu d'une région dont les plus beaux paysages se trouvent plus à l'ouest.

Deuxième ville de la Corée du Sud, comptant 3,5 millions d'habitants, et grande porte de la péninsule ouverte sur l'extérieur (par son port transitant plus de la moitié du commerce maritime et 80 % du trafic des containers), Pusan est aussi à l'avant-poste pour certaines exportations : ainsi dans l'usine de Kukje, 12 500 ouvrières produisent chaque jour des milliers de chaussures de sport dans ce qui est sans doute le plus grand unité de production de ce genre existant au monde.

Mais Pusan, c'est aussi un état d'esprit qui transparaît dans la physionomie de la ville. Par comparaison avec Séoul, Pusan a peu changé. Elle s'est certes modernisée, mais elle reste une ville basse ; ses immeubles montent à l'assaut des collines, et elle compte peu de gratte-ciel. Sa population est chaleureuse, bon enfant, « méridionale » dans son comportement. C'est peut-être sur le marché aux poissons de Chalgolchi que l'on sent le mieux battre le cœur de Pusan. Immense et coloré, il connaît une constante animation, scandée par les appels des marchands et des employés des innombrables restaurants de coquillages, de crustacés et de poissons servis crus à la manière coréenne. (La présentation, les sauces et les

condiments les accompagnent sont légèrement différents de ceux du Japon).

Proche du grand voisin nippon, Pusan a toujours été une ville accueillante aux influences étrangères, même du temps du « royaume arabe » de la dynastie des Yi (ou Li, quatorzième, dix-neuvième siècle)... Au début de la guerre de Corée (1950-1953), les réfugiés repoussés par l'assaut des Nord-Coréens avaient afflué vers la zone contrôlée par les forces des Nations unies, et le « réduit » de Pusan s'est vu bientôt la seule partie du territoire à ne pas tomber aux mains des communistes.

Une ville introuvable

Pusan est aussi une ville rêvée au pouvoir. Elle connut les révoltes étudiantes de 1960 qui mirent fin à la dictature de Syngman Rhee, puis elle fut le théâtre de celles qui allaient conduire, en 1979, à l'assassinat de Park Chung Hee. Depuis qu'il a commencé le processus de démocratisation, les revendications ouvrières ont été à Pusan particulièrement virulentes.

PHILIPPE PONS.

Les XXI^{es} Jeux olympiques à Séoul

NATATION : des finales prometteuses

Deux lignes d'eau pour les Français

Deux records olympiques améliorés, des arrivées groupées pour les premiers : les éliminatoires de natation qui ont eu lieu, mardi 20 septembre à la piscine Olympique de Séoul laissent présager des finales de très haut niveau mercredi. Parmi cet aréopage de vedettes qui se battent avec les centimes de seconde, les nageurs français ont tenté leur chance. Avec succès pour le relais masculin 4 x 200 mètres et pour Cécile Frugier, de justesse, sur 200 mètres nage libre. Sans bonheur pour Christophe Bordeau, deuxième temps seulement du 400 mètres quatre nages.

SEUL, de notre envoyé spécial

Une journée en demi-teinte pour la natation française. Après l'euphorie provoquée par la médaille de bronze de Catherine Piovinski, la tension est légèrement retombée au vu des premiers résultats des séries. Ludovic Depickère pouvait-il espérer mieux que la vingt-septième place dans l'épreuve du 100 mètres papillon, où s'alignent des champions comme Matt Biondi ou Michael Gross ? Les piètres résultats de Pascaline Louvrier et de Virginie Bojaryn lors du 200 mètres brassé s'expliquent, selon Bernard Albin, leur entraîneur, par le niveau relativement bas de leurs performances au cours des derniers mois. Ils étonnent à peine lorsque l'on assiste à la lutte que se livrent l'Allemand de l'Est Silke Hoerner et la Canadienne Alison Hixon pour se qualifier dans la même série.

Pour revoir son record mondial à la Canadienne, la championne d'Europe du brassé est capable de se surpasser. Elle a montré un aperçu de sa puissance et de sa maîtrise d'attente et sortit de l'eau sans faire trop de remous, en signant le meilleur temps. Avec 2 min 27 sec 63, elle en a profité pour ravir au passage un record olympique à la Soviétique Ioulia Bogatcheva, qui venait juste de l'emporter dans la série précédente. Silke, la parfaite élève de l'école des «Wanderlächeln», se prépare à faire tomber une nouvelle médaille pour son pays, avec un record et son temps. Que peut-on attendre d'elle deux semaines de Charleville-Mézidon, dont le meilleur a touché le bord du bassin dix secondes après l'ondine de l'Est ?

« Aujourd'hui ce n'est pas enthousiasmant pour les filles », constate Patrice Prokop, le directeur technique nationale de la natation

française. Mais il cherche à dédramatiser la situation en assurant que Pascaline ne négocie pas une course pour laquelle elle était préparée. « Il s'agissait seulement de l'habituer à l'environnement de la compétition, à l'angoisse de la chambre d'appel où il faut attendre parfois vingt minutes sans trop bouger, afin qu'elle se sente mieux lors du relais 4 fois 100 mètres, épreuve pour laquelle nous l'avons qualifiée. » Une explication dont le DTN ne cherche pas à abuser lorsque sont évoqués les noms d'autres nageurs.

Mais il sait aussi mettre en avant le succès du jour. Il parle avec un peu plus de joie de Cécile Frugier qui a réussi à se qualifier pour la 200 mètres nage libre. A dix-neuf ans, la titulaire du SN Versailles rivalise avec les grandes. En tout cas elle ne s'est pas trop fait distancer par la Costaricaine blonde, Silvia Pohl, qui rivalisait avec elle. Avec un temps de 2 min 1 sec 50, elle parvient juste à se glisser dans le bassin de la finale qui se disputera mercredi 21 septembre.

Quelques malheureux centimes

Christophe Bordeau n'aura pas ce privilège. Pourtant il a fourni le maximum d'efforts lors du 400

mètres quatre nages pour se classer parmi les meilleurs de sa série. En brassé il a effectué une belle remontée, se hissant à la deuxième place à 300 mètres derrière l'Allemand de l'Est Patrick Kusdil, place qu'il a réussi à conserver jusqu'à la fin. Mais dans les séries suivantes, les majors de la spécialité sont allés beaucoup trop vite pour qu'il garde le bénéfice de ses efforts. Le Hongrois Tamas Danyi, numéro un mondial en quatre nages, s'est même offert un record olympique avec un temps de 4 min 16 sec 55, loin devant les 4 min 23 sec 46 de Bordeau. Le Tourangeau est satisfait d'avoir amélioré son propre record de France, mais aussi déçu de ne pas figurer parmi les huit sélectionnés à cause de quelques malheureux centimes de trop qui le placent à la neuvième position. « Le challenge est difficile pour toutes les équipes », estime le DTN, qui remarque que le niveau de ces Jeux est très élevé. « Mardi, lors de la première finale, dix pays se sont partagé onze médailles », constate le responsable de la natation française. Il reconnaît que Bordeau a effectué une bonne course, mais « la dimension olympique réclame une maîtrise encore plus importante, car la moindre petite faute prend un ampleur énorme ». De fait, Stéphane Caron ne semble pas en avoir

commis lors du premier relais du 4 x 200 mètres nage libre qu'il a disputé en fin de matinée. Pourtant, comme le dit Guy Boissière, son entraîneur, les épreuves de début de journée ne conviennent pas au grand Rouennais qui « a toujours du mal à se réveiller ». Avec un temps de 1 min 49 sec 41, Caron a amélioré sa performance du premier 200 mètres disputé dimanche. Il a surtout montré qu'il ne souffrait pas de ses maux habituels — cette tachycardie maladroite qui l'a trop souvent cloué sur le plat de départ — et que, pour lui, la situation « se présentait assez bien avant le moment important, celui du 100 mètres ». Caron, décontracté, n'hésite pas à traîner avec ses camarades à la sortie de la piscine. Le recordman d'Europe du 100 mètres sourit, signe chez ce garçon peu expansif que ces premiers jours de Jeux se présentent sous les meilleurs auspices.

L'angoisse ne l'habite pas, et il parle avec humour de ses chances. Mais point trop quand même. Le Normand ne veut surtout pas se polariser sur son adversaire américain, « parce qu'il n'est pas le seul candidat au titre et parce que rien ne sert de trop parler ». Une pirouette, et l'espoir français se dirige vers le village olympique.

SERGE BOLLOCH.

Jens-Peter Berndt refait surface

Allemand de l'Est passé de l'autre côté du mur en faisant un détour par les Etats-Unis, Jens-Peter Berndt est un des meilleurs spécialistes mondiaux des quatre nages. Une semaine avant la cérémonie d'inauguration des Jeux, son pays natal, la RDA, faisait encore barrage à sa participation. Le fût-il à failli être pris dans les filets de la réglementation sportive internationale. Le mardi 20 septembre, il s'est qualifié pour la finale du 400 mètres 4 nages.

SEUL, correspondance

Le visage creusé par l'effort, le posté lucide et le regard vague, Jens-Peter Berndt sort lentement du bassin. La piscine olympique résonne des cris et des sifflets d'une colonie d'entraîneurs français, chinois et allemands de l'ouest. Berndt en termine avec une longue séance. Il est épuisé. Mais, au contraire des ses camarades de l'équipe de RFA qui s'agitent et plaisantent sur le chemin des vestiaires, Berndt se rhabille en hâte, range en vrac serviettes et maillots et quitte le bassin. Silencieux. Avec, pour seul commentaire, cette phrase léchée tout bas : « Je dois partir tout de suite. La RDA ne va pas tarder à arriver. »

« Il était un peu entre deux chaises, se souvient Frank Iacono, l'un des meilleurs nageurs français, qui a partagé sa chambre à l'université d'Alabama. Pour certains, il était un véritable modèle, un type bien qui avait eu le courage de quitter la RDA. Les premières semaines, Jens-Peter recevait des dizaines de lettres d'Américains qui lui envoyaient des chèques de dix ou vingt dollars. Mais pour d'autres, il restait un salut de communiste. » Berndt assume, évite soigneusement de verser dans une critique facile du régime est-allemand, parle peu de son passé et de sa famille restée en RDA. Il s'entraîne. Et pense à Séoul. « Je voulais nager pour les Etats-Unis plutôt que pour la RFA à Séoul », raconte Berndt. En devenant américain, j'étais au moins sûr que mon cas ne serait pas récupéré politiquement. En RFA, les transfuges sont souvent utilisés, on ne sert d'eux en permanence. »

Il voulait devenir « citoyen et nageur américain ». Un changement de gouverneur en Alabama a ruiné ses projets. Le nouvel homme fort de l'Etat n'aimait pas les réfugiés. « Cette affaire l'a troublé, explique Frank Iacono. Il a eu l'impression qu'il ne pourrait plus nager aux JO, que tout était perdu. » Berndt hésite un moment. Puis accepte la proposition de la RFA de prendre la nationalité ouest-allemande. Une RFA trop contente de l'accueillir, de le monter à tout et, au passage, d'hériter et finalement d'un oracle du 400 mètres 4 nages.

Un peu trop médiatique

En juillet dernier, le CIO entérine la naturalisation de Jens-Peter Berndt. Il pourra nager à Séoul, puisque tout Allemand de l'Est qui franchit le mur de Berlin devient automatiquement citoyen ouest-allemand. Mais ce qui est acquis pour la RFA ne l'est pas pour la RDA. Les autorités est-allemandes ne veulent pas d'un Jens-Peter Berndt nageant contre les leurs dans le bassin olympique de Séoul. Il ne veut pas de ce nageur « encombrant », trop brillant et trop médiatique. Ils vont tout tenter pour empêcher sa qualification. Berndt est un transfuge. Un de ces nombreux athlètes de l'Est qui décident un beau jour de poursuivre leur carrière à l'Ouest. Simplement, dans son cas, l'est à pris des chemins inhabituels.

Au début, ce n'était qu'une histoire ordinaire de transfuge. Une histoire de plus. Jens-Peter Berndt, alors recordman du monde du 400 mètres 4 nages, a décidé de ne pas remonter dans l'avion pour Berlin-Est après un voyage à Oklahoma, où l'équipe de RDA venait d'imposer sa puissance et sa loi lors de l'US Open de natation en juillet 1985. « Je me suis enfuyé dans les toilettes de l'aéroport. Et j'ai attendu. Longtemps. J'étais mort de trouille, je n'osais pas sortir car j'aurais trop peur que l'avion ne soit pas encore parti. »

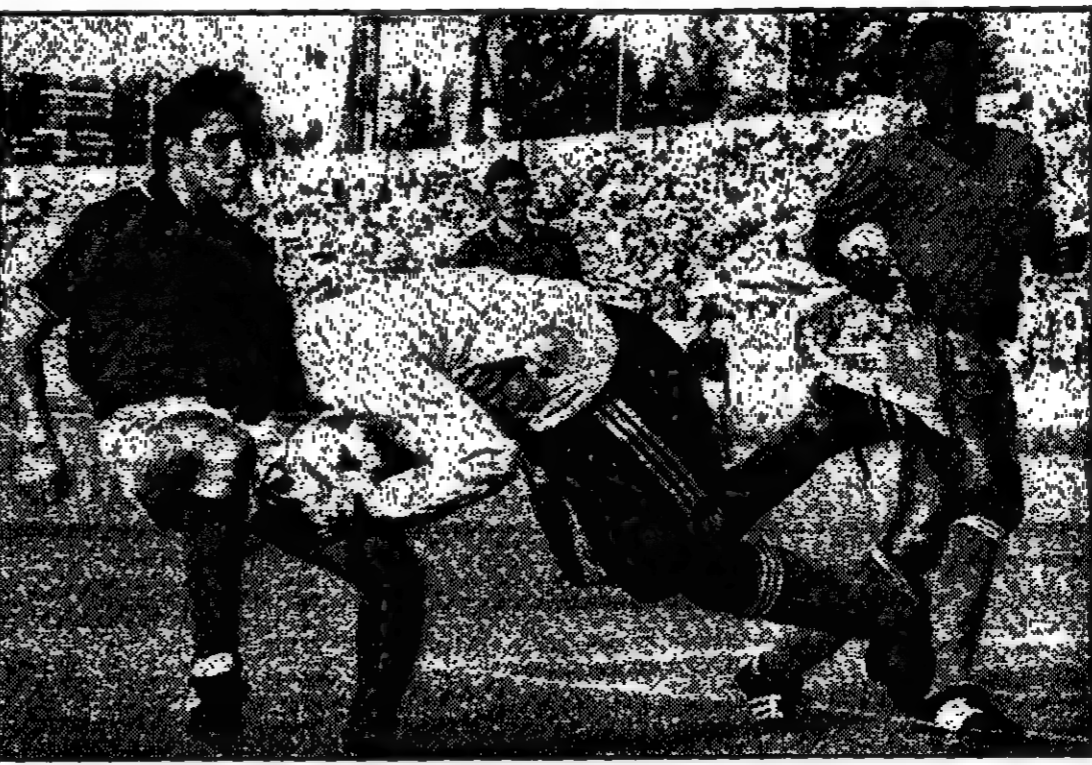
Le rêve américain

Après quelques heures passées à ruminer son angoisse, le grand nageur aux yeux si bleus et aux épaules démesurément larges sort de sa cachette. Il est libre et heureux. Mais perdu : « L'unique personne que je connaissais était Don Gambrell, l'entraîneur en chef de la natation américaine. Un journaliste américain m'a mis en rapport avec lui, et je me suis retrouvé à l'université d'Alabama, où Gambrell dirige l'entraînement. » Berndt récupère une bourse d'études en relations publiques internationales, nage et gagne pour l'université de l'Alabama. Il est un étudiant, heureux de son sort et confiant dans son avenir.

ALAIN MERCIER.

Forza Zambia

Les footballeurs ouest-allemands ont été les premiers, le lundi 19 septembre, à se qualifier pour les quarts de finale du tournoi olympique de football en battant la Tunisie (4-1). En revanche, la « squadra azzurra », forte de ses professionnels sélectionnés dans les grands clubs italiens (quatre de la Juventus, trois de Milan-AC, deux de Naples, un de Véronne et un du Torino), a vécu un cauchemar contre les amateurs zambiens. Sur notre photo, Massimo Crippa échoue devant le gardien David Chabala, mais les attaquants zambiens Kalusha et Johnson Bwalya ont trouvé quatre fois le chemin des filets de Stefano Tacconi. Les Italiens doivent désormais impérativement battre les Irakiens pour conserver leurs espoirs de médaille.



TENNIS : soixante-quatre ans après Une leçon d'humilité

Estimant que les Jeux olympiques de Paris n'avaient pas été bien organisés, la Fédération internationale de tennis bondait depuis cinquante-sept ans Polytechnique quand Philippe Chatrier lui a fait les beaux yeux en 1981 pour des raisons de stratégie sportive. Celle-ci semble mise à mal au moment où commence, le mardi 20 septembre, le tournoi masculin.

SEUL, de notre envoyé spécial

Superbe ! Il n'y a pas d'autre adjectif pour qualifier le stade de tennis qui abrite le premier tournoi olympique depuis 1924. Un central aussi convivial que celui de Roland-Garros, un alignement harmonieux de courts extérieurs de quoi rendre jaloux n'importe quel directeur de superpéries du Grand Prix à 300 000 dollars. Bref, l'emballage parfait pour le cadeau que Philippe Chatrier a offert à sa Fédération internationale.

Mais est-ce bien un cadeau ? Les stars de la nageuse sont-elles bien à leur place dans la grande kermesse olympique ? En fait, en voyant lundi après-midi les Suédois Anders Jarryd et Stefan Edberg suivre les premières finales de natation au milieu de la tribune de presse sans attirer l'attention, on pouvait penser qu'ils étaient venus à leur place : hors de leur chapelle de Wimbledon et de Flushing Meadow, les deux dix courts ne sont plus des idoles.

Les conférences de presse organisées par le comité olympique américain ont donné une juste température du phénomène. Florence Griffith et Edwin Moses, quasiment ignorés des médias nord-américains durant toute la durée de Polytechnique, ont en face à eux près de trois cents reporters curieux de savoir comment ils allaient aborder leurs courses respectives. La salle de conférences était pleine. Elle était

loin de l'être quand Chris Evert et Tim Mayotte ont tenté d'expliquer qu'ils étaient contents de participer, mais que la qualité de leur participation cosmopolite du village olympique, ce n'est pas leur truc. Habités aux suites des plus grands palaces, aux limousines particulières, ces milliardaires découvrent avec quelque stupeur l'univers des amateurs déplacés. Une autre planète, un autre monde : les appartements HLM et les autobus !

Perruques et faux nez

En fait, les joueurs de tennis sont à Séoul un peu comme les invités d'une réception qui auraient sonné chez le voisin. Ils sont là, avec leur perruques de vrais professionnels, au milieu d'une fête où l'on arbore les faux nez de l'amateurisme. Déplacés ? En tout cas, pas vraiment à leur place. Il y a comme un malaise. Et pas seulement parce que le meilleur joueur de l'année, Mats Wilander, s'est découvert une blessure dans la demi-heure qui a suivi son triomphe à l'Open des Etats-Unis. Ni parce que Henri Leconte s'est fait prier pendant deux semaines pour se décider à honorer sa sélection.

Pour tous les autres champions, la possibilité de gagner une médaille est un événement rare, voire unique dans une carrière. Cette réalité provoque une théâtralisation, une dramatisation de l'événement. On sait que Carl Lewis a gagné quatre médailles d'or à Los Angeles et qu'après Séoul il n'aura pas d'autre occasion de faire mieux. On sait aussi que la finale du 100 mètres déjouera le défi de Ben Johnson, et révélera le record du monde. Et, pour que ce choc soit inoubliable, les deux athlètes se sont soigneusement évités depuis le championnat du monde à Rome. Rien de tel en tennis.

La professionnalisation du circuit a pour corollaire la multiplication

des tournois (plus de soixante-dix dans la saison) et des matches entre séries de séries. Avec les Internationaux de France, d'Australie, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, le tennis s'offre déjà quatre fois dans l'année des manifestations qui ne durent aussi longtemps que les Jeux. La répétition a entraîné la banalisation : aucun match n'est unique, il s'inscrit au contraire dans une série qui peut s'allonger indéfiniment, comme dans le cas d'Evert et de Navratilova.

En clair, le tournoi de Séoul n'est qu'un supplément au programme. Ce n'est pas la course sur le gâteau. Tout juste un « rab » de tennis difficilement ingurgitable. Philippe Chatrier a-t-il eu les yeux plus grands que le ventre en faisant amener ce plat sur la table olympique ? Ancien journaliste sportif, le président de la Fédération française et internationale est sincèrement persuadé que les Jeux sont un moment magique du sport. Prestidigitateur de l'open, il a pensé que son numéro y avait aussi sa place. Pour plusieurs raisons.

Une nouvelle génération de joueurs

D'abord dans le souci légitime de développer son sport encore plus. Sans le label olympique, une discipline n'a quasiment aucune chance d'être soutenue dans les démocraties populaires ou dans les pays du tiers-monde. L'inscription du tennis au programme de Séoul a fait jaillir comme des perce-neige au printemps une génération de joueurs soviétiques formés avant tout pour gagner une médaille. En cela, Philippe Chatrier a parfaitement réussi son coup.

C'est moins évident en ce qui concerne son deuxième objectif. Devant la montée en puissance des organisateurs parasites et des marchands de tennis, le président de la FIT voulait se servir des Jeux comme d'une carotte pour les joueurs. Si vous voulez accéder à la

gloire olympique, il faudra obéir au pouvoir fédéral, leur disait-il en substance. Ce n'était pas malhabile. Philippe Chatrier, qui dirigeait alors le Conseil professionnel, tenait fermement les rênes du pouvoir. Mais cela n'a pas duré. Perte de cette présidence, procès des principaux agents au nom de la loi antitrust, rébellion des joueurs professionnels : la Fédération internationale a de plus en plus de mal à contrôler un jeu qui veut calquer son organisation sur celle du golf aux Etats-Unis.

Cet effritement de la position de force de Philippe Chatrier a enfin des répercussions sur ce qui pouvait être son troisième objectif en réintroduisant le tennis au Jeux. Sans le dire explicitement, celui-ci pouvait envisager de succéder à l'un des deux membres français du CIO. Cela aurait été, au cap de la soixantaine, une belle reconversion personnelle.

Où tout cela est désormais remis en cause. Après avoir été admis comme sport de démonstration aux Jeux de Los Angeles, le tennis est soumis à un véritable examen d'entrée à Séoul. La mauvaise grâce des joueurs à venir concourir à indisciplinés les instances olympiques, qui s'étaient péniblement laissés convaincre que les superprofessionnels pouvaient être sélectionnés. Et le niveau de la compétition ne peut que souffrir de la comparaison avec un tournoi du grand chelem. Or le champion olympique doit, presque par définition, être un héros incontestable.

Pour se maintenir au programme des Jeux de Barcelone, le tennis devra donc trouver une formule qui ne soit pas le simple décalque de celles qui sont offertes à longueur d'années aux spectateurs. Pourquoi pas un tournoi par équipe mixte ? Compte tenu des nouveaux rapports de force, la réponse est pour l'essentiel entre les mains des joueurs et des joueuses.

ALAIN GIRAUDO.

كندا من الأصل

Société

Au Guatemala : enfants volés, enfants vendus

JUSTICE

Un arrêt de la cour de Rennes

Une fillette est retirée de sa famille en raison d'un « endoctrinement néo-nazi »

La cour d'appel de Rennes a confirmé une décision du tribunal pour enfants de Rennes qui avait retiré la garde d'une fillette de quatre ans à ses parents parce que ceux-ci « ont des convictions néo-nazies qui les conduisent à endoctriner l'enfant au point de le perturber ».

C'est un médecin qui, en novembre 1987, avait alerté les services des affaires sanitaires et sociales sur le cas de cette fillette « élevée selon des principes fascistes mettant en péril ses conditions d'éducation ».

Le tribunal avait en outre retenu une « éducation sexuelle déviante » et la cour d'appel a considéré elle aussi que les conditions d'éducation de l'enfant étaient « gravement compromises » dans un milieu familial.

Si des convictions politiques ne sont en règle générale pas condamnationnelles comme la religion, et rappelle la cour d'appel de Rennes, celle-ci a estimé qu'elle le devient dans la mesure où dans le cas particulier elles s'accompagnent d'un « comportement se révélant préjudiciable à l'intégrité physique ou morale de l'enfant ».

FAITS DIVERS

A Versailles

Le voleur piégé par sa victime

Victime d'un vol, samedi 17 septembre, à Clayes-sous-Bois (Yvelines), une lycéenne âgée de dix-neuf ans a provoqué l'arrestation de son agresseur en lui fixant un rendez-vous pour le lendemain dans un bar de Versailles, rendez-vous auquel la police, alertée par la jeune fille, ne rendit.

Alors qu'elle rentrait chez elle, vers 1 h 30, la jeune fille, de nationalité ouest-allemande, avait été abordée et agressée par un homme jeune, qui se servant d'un troussseau de clés pour faire croire qu'il disposait d'une arme, avait, sous la menace, violé la lycéenne. Celle-ci, après les faits, réussissait à faire croire à l'homme qu'elle souhaitait le revoir, dimanche après-midi, au bar Le Terminus. Puis elle allait déposer plainte au commissariat de Versailles, le dimanche, à l'heure et à l'endroit convenus, l'agresseur, Henri Fauvette, vingt-six ans, munteur, intentionnellement demeurait à Plaisir (Yvelines), se présentant au rendez-vous. Il était immédiatement interpellé par les policiers de la sûreté urbaine. Déferé, lundi après-midi 19 septembre, devant M. Guy Ripoll, juge d'instruction à Versailles, Henri Fauvette devait être inculpé de viol aggravé et déçoué.

Le surcroissement du nombre des tués de la route s'est ralenti en août. Les statistiques provisoires établies par les services de la Sécurité routière font apparaître un léger répit dans l'aggravation de l'écoulement routier. Le nombre des accidents corporels a diminué au mois d'août de 9,5 % par rapport au mois correspondant de 1987, et celui des blessés, de 10 %. En revanche, le nombre des tués, lui, a continué de progresser de 1,5 %, ce qui représente toutefois une nette amélioration par rapport au mois de juillet (+ 14,5 %). Ces résultats sont encore trop fragiles pour permettre aux pouvoirs publics de s'en féliciter. D'autre part, le comité interministériel de la Sécurité routière a été repoussé au mois de novembre, le premier ministre n'ayant pas été satisfait des premières mesures qui lui avaient été présentées.

Air Littoral défend son équipement. Après la publication du taux d'alcoolémie élevé contenu dans le sang de ses pilotes morts dans la catastrophe aérienne de Bordeaux, le 21 décembre 1987, la compagnie Air Littoral déclare, dans un communiqué, que d'autres expertises concluent différemment.

(Suite de la première page.)

Certains enfants sont achetés à leurs parents démunis pour des sommes dérisoires. La police a ainsi arrêté en juin 1987 deux femmes qui emmenaient dans leur voiture un bébé de vingt-trois jours. L'enfant avait été acheté 150 quetzales (350 F) à un père alcoolique qui l'avait vendu à l'issue de son épouse.

Il arrive que des « jaladores » — des « rabatteuses » — se révèlent nécessaires. Chargées de repérer les mères en difficulté, elles tentent de les convaincre d'abandonner leur enfant et leur font accepter une somme d'argent afin de prévenir toute suspicion d'endoctrinement. Les envoyés de la Fédération internationale des droits de l'homme ont ainsi rencontré au Guatemala un avocat qui vit de débiter un jour dans son bureau une jeune femme qui se faisait fort de trouver des mères acceptant de « donner » leur bébé contre une légère somme d'argent.

En fait, les enfants sont le plus souvent arrachés à leur mère en plein jour comme Eliseo Alexandre Reyes, enlevé le 3 juin 1988 sur un banc du parc Enrique-Gomez-Carrillo, à Ciudad-de-Guatemala. Malgré les plaintes et les photos dans les journaux, ces enfants « disparus » réapparaissent rarement.

Maria Enelvina Calderon, dix-huit mois, a pourtant été retrouvée une semaine après son enlèvement. Partie acheter une glace avec son frère aîné, Mario, elle a été embarquée de force dans une camionnette où se trouvaient déjà huit enfants en bas âge. Mario, huit ans, probablement trop âgé pour être trafiqué, fut abandonné dans un quartier dépeuplé. Après avoir déposé une plainte, la mère de Maria Enelvina reçut la visite de deux femmes le lendemain de mort. Elle reconnut l'une d'elles le lendemain au tribunal : il s'agissait d'une assistante sociale arrêtée ensuite et inculpée d'enlèvement d'enfants. Neuf jours plus tard, au terme d'une large campagne de presse, les parents de Maria Enelvina, prévenus par un appel téléphonique anonyme, découvraient leur fille abandonnée près d'une caserne de pompiers de la capitale.

Selon les intervenants de la Fédération internationale des droits de l'homme, environ trois cents enfants seraient ainsi enlevés tous les ans au Guatemala.

Ils sont alors regroupés dans des garderies clandestines dans l'attente de leur départ vers les familles adoptives. Certains n'y restent que quelques jours, d'autres y demeurent parfois des mois dans des conditions que la FIDH qualifie d'« infra-humaines ». La presse fait régulièrement état de la découverte par la police militaire ambulante (PMA) de ces casernes. Toujours les mêmes photographies : des bébés allongés à même le sol sur des nattes pliées en quatre, fourrés dans des sacs de plastique qui leur tiennent lieu de couche. Le journal Prensa Libre publiait ainsi, le 4 mars 1987, à l'occasion de la découverte d'une garderie clandestine, l'image de sept bébés déposés sur la matelas défoncé d'un lit en fer. La « responsable » de la caserne touchait 100 quetzales par mois (230 francs) pour s'occuper de ces nouveau-nés, dont elle ignorait, dit-elle, la destination.

Au cours des deux premières semaines du mois de juin 1988, la police militaire ambulante a découvert cinq de ces garderies clandestines, comptant jusqu'à quinze enfants. Elle y trouve le plus souvent de l'alimentation pour tous les âges et des stocks de vêtements pour filles et garçons de toutes tailles.

Interrogée par la police, Lilian Ester Cabrera, vingt-trois ans, la responsable d'une garderie découverte le 30 juin 1988, a avoué sans peine avoir amené un bébé à l'hôtel Sheraton de Ciudad-de-Guatemala, où l'attendaient un avocat et un couple d'Américains. Les parents adoptifs ignoraient alors, sans doute, l'origine de leur nouvel enfant.

Ces, malgré toutes ces violences, ce trafic d'enfants reste juridiquement irréprochable. Le Guatemala se contente d'une procédure notariale qui ne nécessite pas l'intervention d'un juge. Il suffit de présenter le certificat de naissance de l'enfant, le consentement de la mère, une enquête d'une assistante sociale et l'avis du ministre public. Ce dernier avis est facile à obtenir, et nombre d'assistants sociaux acceptent, semble-t-il, de remettre des rapports complaisants. Reste le problème du consentement de la mère, qui est, bien sûr, impossible à obtenir dans le cas des bébés enlevés.

Les avocats ont ainsi déjoué la législation : les enfants arrachés à leur famille naturelle sont ainsi déclarés à l'état civil sous de faux noms après leur enlèvement soit par des « rabatteuses »,

soit par de jeunes femmes qui acceptent, moyennant finances, de déclarer l'enfant et de signer ensuite le consentement à l'adoption. Le nouveau-né, doté d'une fausse identité, peut alors faire l'objet d'une procédure d'adoption tout à fait régulière. Le tour de passe-passe est d'une facilité déconcertante : 80 % des naissances ont lieu chez des établissements sanitaires. Il n'est pas nécessaire d'avoir assisté à l'accouchement pour déclarer un enfant. Une enquête du département de contrôle administratif d'avril 1988 révèle ainsi des naissances bien surprises : Anna Maria Valdez, quarante ans, avait déclaré trente-trois enfants en 1965 à 1970. Sans doute des nouveau-nés enlevés dont elle devenait la mère à la faveur d'une simple déclaration d'état civil falsifiée.

Il est pourtant possible de confondre les trafiquants, au premier rang desquels se trouvent certains avocats. La procédure est parfaite, les enfants ne peuvent raconter leur histoire, mais ces actes notariés sont entachés de contradictions bien curieuses. A commencer par les déclarations d'état civil qui sont le point de départ du trafic. Vingt-cinq des cent soixante-neuf actes de naissance des enfants adoptés entre octobre 1985 et mars 1986 proviennent ainsi du bureau de Lavarredo, zone 18, à Ciudad-de-Guatemala. L'officier d'état civil y serait-il plus conciliant qu'ailleurs ?

Les noms de ces nouveau-nés sont également bien surprenants : la police militaire ambulante a ainsi découvert, le 10 août 1988, dans une garderie clandestine, deux bébés déclarés sous les noms bien peu guatémaltèques d'Aurélien et d'Aurore. Le 21 août 1987, il s'agissait d'un petit Tom et, le 5 juillet 1988, d'un Giovanni. Tous familles adoptives en France, aux Etats-Unis et en Italie. Comment des mères guatémaltèques auraient-elles choisi de tels prénoms ?

Un rapport confidentiel sur l'adoption remis en mars 1986 au secrétaire des affaires sociales souligne ces petites imperfections de procédure qui trahissent les trafiquants. Interrogés par les services de la direction de la migration seules ont vérifiés les motifs de l'adoption, certains avocats avouaient ainsi ne pas détenir les

adresses des mères. Une des personnes les plus fréquemment citées dans ce trafic, Orfeón Rosal de Gámez, la belle-sœur de l'ancien directeur, le général Mejía Victores, notait même dans les dossiers concernant les enfants son adresse personnelle. Elle accompagnait elle-même les parents étrangers à la direction de la migration, et elle faisait intervenir son genre, le directeur des services, dès que les fonctionnaires exigeaient des preuves concernant le consentement de la mère. Le rapport n'a jamais été publié. Une des fonctionnaires qui avait témoigné a été assassinée en décembre 1986, en plein jour, dans un bus de Ciudad-de-Guatemala.

Peut-on parler d'une mafia de l'adoption ? La FIDH, qui précise que chacun de ces enfants est vendu environ 10 000 dollars, estime que des réseaux tels que celui d'Orfeón Rosal de Gámez opèrent sans doute un trafic plus large organisé au niveau national.

Dans son rapport sur Haiti, M. Alain Foder dénonce également le mauvais sort fait aux enfants de l'île. Là-bas, les adoptions vers les pays étrangers ont été suspendues en mars 1987 à la suite de nombreux scandales mais les sorties clandestines d'enfants se poursuivent. Il n'existe aucune structure sérieuse capable d'accueillir les enfants abandonnés dans les rues, note la FIDH, qui dénonce « l'absence de politique cohérente de protection de l'enfance ».

La Fédération internationale des droits de l'homme, qui ne renchérit pas en cause le principe même de l'adoption, souligne tout « le bien-être supérieur procuré à l'enfant adopté par des étrangers ne peut, en aucun cas, excuser le crime que constitue l'enlèvement d'enfants par fraude ou violence à sa famille » (1). Elle recommande que les adoptions soient entourées de garanties concernant l'origine de l'enfant, le consentement « non forcé » de ses parents et des tutelles légitimes et le suivi de l'enfant à l'étranger.

ANNE CHEVAL.

(1) La FIDH soutient en ce sens la création, au Guatemala, de l'Institut de la coopération sociale qui se propose d'accueillir les enfants et de soutenir les mères qui désirent aller de faire passer en trafic. Contact : la FIDH : 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris. Tél. : 43-51-84-85.



Le Carnet du Monde

Naissances

Bonjour tout le monde. Mathieu DAHAN est né le 17 septembre 1988. Elizabeth NYSTROM, Albert DAHAN, 2, square Gabriel-Paillé, 75017 Paris.

Décès

Beja. Paris. Les familles Attal, Boobli, Parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès de leur regretté

Albert ATTAL,

surné le 19 septembre 1988. Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. Pierre CATRICE,

surné le 17 septembre 1988. Les obèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

M. Pierre CATRICE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. Pierre CATRICE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. Pierre CATRICE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. Pierre CATRICE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Obèques

Nous apprenons le décès, survenu le 18 septembre 1988, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), de Marcel CHASSAGNY, dont les obèques seront célébrées le jeudi 22 septembre, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neully (Haute-Saône).

Né le 4 octobre 1905 à Paris et ancien élève du HEC, Marcel Chassagny créa, avant la seconde guerre mondiale, à partir d'une entreprise qu'il avait été chargé de liquider, la société CAPSA, qui devait produire, avec l'aide de la SNCASE, à la construction des avions Dewoitine-520 et Léo-45, trop rudes dans le ciel de France en 1940. Après la guerre, l'industrie aéronautique est rebornée.

Marcel Chassagny, ancien lieutenant d'aviation démissionnaire, se laisse alors dans le fabrication d'armements et à 6 ans, en 1947, la Société des engins Meza, qui va se consacrer progressivement à la défense nationale (avec la conception de missiles de roquettes et d'équipements électroniques), puis à l'espace (avec la mise au point de satellites). Il préside la société Meza pendant près de quarante ans, avec, à ses côtés, un autre scientifique, M. Sylvain Fournier. Lorsque il abandonne la présidence de Meza à M. Jean-Luc Legendre, Marcel Chassagny fonde un groupe industriel puissant qui occupe environ 4 700 personnes.

Administrateur de plusieurs sociétés aéronautiques, parmi lesquelles le groupe Dassault-Breguet, Marcel Chassagny a été, entre 1968 et 1971, président de l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales (USIAS).

Edouard COLIN-JAMPEN,

qui venait de fêter son quarantième anniversaire.

Edouard COLIN-JAMPEN,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Edouard COLIN-JAMPEN,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Edouard COLIN-JAMPEN,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. Laurent DAUPHIN,

ingénieur INPG (ENSIMAG), surné à l'âge de trente-six ans. Les obèques ont eu lieu dans le plus strict intimité.

M. François DEBRE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. François DEBRE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. François DEBRE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. François DEBRE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. François DEBRE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. François DEBRE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. François DEBRE,

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le Père Louis CORNET,

évêque de l'Église qui est à Meaux. Les dominicains du Verbe Incarné (province Saint-Dominique et province Notre-Dame). M. et M^{me} Charles Jacquemont, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Maurice Jacquemont, leurs enfants et petits-enfants.

Sœur Marthe-Marie du Verbe

JACQUEMONT, âgée de quatre-vingt-quatre ans, s'est endormie dans le paix accompagnée de ses sœurs et de ses proches, le 18 septembre 1988.

L'Eucharistie des funérailles sera célébrée le 23 septembre 1988, à 11 heures, dans la chapelle de la Croix-Saint-Jacques.

De la part de

Sœur Françoise-Dominique du Verbe Bordès, provinciales BP 63, 77192 Dammarie-les-Lys Cedex. Et de sœur Jacqueline-Dominique Darre, provinciales, BP 134, 59760 Grande-Synthe.

La Croix-Saint-Jacques,

BP 63, 816 avenue du Général-Leclerc, 77192 Dammarie-les-Lys Cedex.

— Made PIONNIER,

Les obèques seront célébrées le jeudi 22 septembre 1988, à 16 heures, en l'église Notre-Dame des Batailles-Chaumont, 80, rue de Meaux, Paris-19^e (métro Laumière), suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale.

De la part de

Ses mari, André Pionnier, Ses enfants Et petits-enfants. 76, rue de Crimée, 75019 Paris.

M. Antoine PHILIPPART,

vous prie d'agréer leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires

Il y a trois ans, disparaissait le docteur Georges BARSKL. Ses amis se souviennent.

Le 21 septembre 1988, pour le quatrième anniversaire du décès de

Nicolas JABBOUR,

Sa famille de France et du Liban le recommande au souvenir de ses amis.

Il y a un an, le 21 septembre 1987, nous quitte

Nessim STRUGO.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé, aient une pensée pour lui.

CARNET DU MONDE

Tarif : la ligne H.T. Toutes rubriques 79 F Abonnés 69 F Communiqués divers 82 F Renseignements : 42-47-95-83

Remerciements

Vannes, Ab-en-Provence, Paris. M^{me} Karin Gaudron, son épouse, et ses enfants, M. et M^{me} Mario Gaudron, ses parents, M. et M^{me} Bernard Gaudron, ses frères et belles-sœurs et leurs enfants, M. et M^{me} Edmond Cherix, ses beaux-parents et leurs enfants, M. Christian Le Douarin, son beau-frère et ses enfants, M^{me} Anne Le Douarin. Et toute la famille.

Cherly GAUDRON,

remerciant sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de cartes, de fleurs et leurs offrandes de services, se sont associés à leur peine.

Une messe sera célébrée le mercredi

21 septembre, à 18 h 15, en l'église de Saint-Espirit, rue Espariat, à Ab-en-Provence (13100). Une autre messe sera célébrée le dimanche 25 septembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Lubin, à Noisy-le-Roi (Yvelines).

M. Antonin PHILIPPART,

Ses filles, Nathalie, Florence, Nadine. Et toute la famille, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Antonin PHILIPPART,

vous prie d'agréer leurs plus sincères remerciements.

Anniversaires

Il y a trois ans, disparaissait le docteur Georges BARSKL. Ses amis se souviennent.

Le 21 septembre 1988,

pour le quatrième anniversaire du décès de

Nicolas JABBOUR,

Sa famille de France et du Liban le recommande au souvenir de ses amis.

Il y a un an, le 21 septembre 1987,

nous quitte

Nessim STRUGO.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié, aimé, aient une pensée pour lui.

Orgue

Culture

ARTS

Les œuvres de jeunesse

au Musée d'Orsay

Cézanne

le passionné

(Suite de la première page.)

Sur le dernier autoportrait, une décennie plus tard - vers 1870, - le peintre a la trentaine. Il s'y montre déjà en vieux routier de la peinture, réconcilié avec la vie, au moment où, entraîné par Pissarro à aller « au motif » du côté de Pontoise et d'Auvers, il est en train d'abandonner définitivement la manière sombre et épaisse, dans laquelle il s'est longtemps plu, travaillant les effets de contrastes d'ombres et de lumières, recherchant le spectaculaire avec plus de violence encore que les autres peintres fascinés par Courbet, ses hautes pâtes, sa peinture au couteau et sa facture relâchée.

Zola, Courbet sans doute, sont indissociables des premières peintures de Cézanne. Le théâtre, qui pourtant n'est, ne sera réaliste ou naturaliste qu'occasionnellement, au cours de ces années. Des années d'une complexité folle, traversées de visions de meurtres, d'images de mort, de scènes érotiques, mythologiques et religieuses, autant que ponctuées par des natures mortes, des paysages et des portraits. Le peintre « refusé » accuse sa différence, affiche son mépris pour toute forme de peinture traditionnelle et dialogue avec d'autres peintres comme lui méprisés, tel Manet. Ou bien il regarde Delacroix et Daubigny, et les grands Vénétiens, et les grands Espagnols, et peut-être même Watteau, en même temps qu'il lui arrive de se placer bien en face des choses de ce monde, de l'homme et des objets.

Dans la tradition de la nature morte espagnole, Cézanne peint rigoureusement le pain et les œufs, leur donne la gravité d'une offrande eucharistique. Ou le crâne et le chandelier dont la bougie est consumée, ou la fleur fanée comme un chiffon de chair posé près d'un livre dont les feuillets sont presque donnés dans l'épaisseur de la pâte travaillée au couteau à palette. Classique *vanitas*. Ou encore un gigot et un pain, un gigot à la flamande. Et il reste

sobre en dépit de tout, de l'extrême charge de matière pétrie avec laquelle il donne corps, poids et présence aux objets.

Le peintre et son modèle

Deux ou trois grands portraits dominent : celui du père lisant *l'Événement*, le journal où Zola venait d'engager ses premières batailles pour la défense des peintres bafoués, ses amis ; il est assis dans un fauteuil à tissu à fleurs rose fané - ce même fauteuil dans lequel Cézanne assait le peintre Achille Empéreur, étrange, difforme, goyesque, dont il a aussi dessiné (quel dessinateur il était) splendide la tête. Et que l'on retrouve un peu plus tard, dans l'extraordinaire ouverture de *Tamhauser* avec *pianissimo*, en traits géométriques et, au-dessus d'un lambris, des ramages de tapisserie comme des clés de sol sur une portée musi-



Portrait d'Achille Empéreur (vers 1867-1870)

cale, et surtout comme Matisse en peindra.

Le portrait d'Empéreur, que l'on considère souvent comme le chef-d'œuvre de cette période, est saisissant, mais peut-être moins extraordinaire que le *Nègre Scipion*, dont Monet, qui l'avait accroché dans sa chambre à coucher, estimait que c'était un « morceau de première force ». On y voit le modèle de l'Académie suisse assis torse nu, un bras légèrement fléchi qui pèse pourtant sur le tabouret, l'autre accompagnant par-dessus la tête le mouvement du corps reposant sur une masse blanche indéfinie ; en résumé, c'est un formidable édifice dans lequel s'équilibrent les forces donnant l'image d'une présence-absence, celle-là même de l'état de sommeil. Cézanne précurseur du symbolisme aussi ! On y pense très fort.

Et puis il y a la nature morte à la *Pendule noire*, autre chef-d'œuvre, mais cette fois de composition orthogonale, rare chez

Cézanne, plutôt porté sur les roufeaux et les courbes, tout au moins dans cette période-là. Ici, les lignes se rencontrent sur un citron jaune, à la Manet, présenté entre le cadran sans aiguilles et le gros coquillage rose. Autre cas flagrant de peinture construite, méditée dans le plan du tableau, avec des volumes suspendus sur une étroite bande, étagée plus que table, dont d'ailleurs on ne voit jamais les pieds. Autre démonstration d'une vision de l'espace qui s'affirme sans le recours d'une classique perspective. Il fallait bien, tout de même, le rappeler.

Beaucoup plus étranges, à vrai dire, sont les scènes religieuses comme le *Christ aux Limbes* et la *Madeleine*, qui n'agèrent ne faussent qu'un tableau et qui, séparés aujourd'hui, se retrouvent côte à côte, et la *Madone Olympia*, et la *Tentation de Saint-Antoine*, et le *Déjeuner sur l'herbe*, en rappel, bien évidemment, du tableau à scandale, et encore la *Pastorale*.

Tous développent une thématique d'une grande richesse, y compris celle de la relation du peintre à son modèle. Qui nous disent que c'est peut-être ce Cézanne, peintre de chairs en volutes, en courbes, en rondeurs, qui fait glisser les corps en boules sur des collines ou des draps blancs, comme plus tard les pommes, qui aurait bien pu fasciner le plus Picasso et Matisse. Le peintre baroque en somme, qui navigue entre expression du pathos et son enroulement, entre images de rêve et réalités, et travaille déjà à l'unification de son espace.

GENEVIEVE BREERETTE

* Cézanne, les années de jeunesse 1859-1872 (60 peintures, 20 dessins), musée d'Orsay, du 21 septembre au 1^{er} janvier 1989. Catalogue établi par Lawrence Gowing, avec les contributions de Göttrich Adriaal, Marie-Louise Kruminer, Marie Tompkins Lewis, Sylvie Patin et John Rewald. L'exposition d'abord présentée à la Royal Academy de Londres ira ensuite à la National Gallery de Washington.

VENTES

Septembre est généralement un bon mois pour le marché du meuble. Les affaires reprennent après l'été et les marchands se réapprovisionnent pour les foires à venir. L'hôtel des ventes, dimanche dernier, à Limoges, n'a pas échappé à la règle. Il s'était venu nombreux de Paris et de la région pour assister à la dispersion de quelque quarante armoires, commodes, tables et buffets de dix-huitième et dix-neuvième siècles du château de Berneuil-en-Limousin. Un beau bureau en bois de rose de Denis Genty a été vendu 265 000 francs à un marchand parisien. Ces meubles sont ici très prisés pour leur provenance. Il n'est pas rare de voir certains amateurs locaux surpayer pour avoir une commode venue du château voisin dans leur salon.

Malgré tout, la sagesse et la recherche de la qualité ont dominé cette vente. Les particuliers ont, de toute évidence, su faire la différence entre les simples meubles rustiques du dix-neuvième siècle et ceux plus

sophistiqués des salons du dix-huitième siècle. Une très belle armoire normande de mariage avec des corbeilles de fruits sculptés fut adjugée 32 500 francs, tandis qu'une commode sobre en acajou de la même époque, avec son plateau en marbre gris, partait pour 15 000 francs. En revanche, un secrétaire Louis XVI en placage et marqueterie en noyer de noyer, estimé 30 000 francs, dont l'état n'était pas parfait, a été ravalié. Une armoire accidentée Louis XIV en chêne n'a fait que 4 000 francs.

Mieux informés, les amateurs qui fréquentent aujourd'hui les salles de vente savent qu'une armoire rustique vaut aux alentours de 10 000 francs, à Paris comme en province. Ce qui ne semblait pas toujours être le cas au début des années 70, où le prix des meubles rustiques grimpait en flèche. « C'était le rêve de la maison de campagne, dont la décoration sortait tout droit des magazines », se rappelle Maître Galateau. « Les par-

ticuliers étaient prêts à payer jusqu'à 6 000 francs pour des soufflets de forge et pour accrocher les casseroles en cuivre sur le mur de leur cuisine. Aujourd'hui, c'est terminé », explique le commissaire-priseur. Et c'est trop lourd et trop encombrant pour un appartement. La fin de cette mode, largement aidée, il faut le dire, par le pillage systématique des résidences secondaires, fit dégringoler les prix. Quant aux meubles en placage, ils claquaient à la chaleur des appartements, et virent leur cote plonger à leur tour. Les professions libérales, qui constituaient alors la majorité de cette clientèle, se détournèrent des meubles et se mirent à acheter des tableaux de petits maîtres.

Malgré cela, les prix chez les antiquaires continueront d'être élevés, alors que, dans les ventes publiques, les prix baissent toujours. Des prix qui, aujourd'hui, commencent à remonter avec une nette préférence pour les petits meubles, faciles à caser. Le style Napoléon III, long-

temps jugé médiocre, voire vulgaire, fait un retour remarqué. Une table et deux fauteuils en bois noir, avec une marqueterie d'inspiration Renaissance, scènes mythologiques et arabesques incrustées d'ivoire, sont partis pour 14 100 francs à Paris. Une travailleuse en acajou, incrustée de cuivre, de nacre et d'ivoire, a trouvé preneur pour 4 900 francs. Ce style, très décoratif, semble plaire particulièrement aux Italiens.

A en croire M. Galateau, le province recèle encore de nombreux trésors, tout particulièrement dans ses greniers, où aura été relégué le mobilier jugé démodé par les générations successives. Ces découvertes alimenteront les ventes aux enchères de province et de Paris, grâce à la collaboration toujours fructueuse entre commissaires-priseurs et notaires.

ALICE SEDAR.

* Deux dernières ventes le 25 septembre et le 2 octobre à l'hôtel des ventes de Limoges.

Meubles régionaux

CINÉMA

Rencontre avec Isabelle Huppert Orgueil et patience

Prix d'interprétation féminine à Venise, Isabelle Huppert revient, magnifique, dans le film de Claude Chabrol, *Une affaire de femmes*, bouleversante, dans un personnage différent.

Isabelle Huppert, Normande aux joues rondes, fautive d'anges pendant l'occupation, accessoirement loueuse de chambre à une copine prostituée (Marie Trintignant), Mariée, deux enfants : un petit garçon au visage ingrat à qui elle mammet un amour bourru, et qui veut devenir bourreau quand il sera grand, à cause de la cagnole. Une ravissante fillette craquante qu'elle ne peut pas s'empêcher de bichonner. Son mari, prisonnier (François Cluzet), revient. Un type mollasson et lâche qu'elle n'aime pas, et elle le lui reproche. Elle tombe folle amoureuse d'un jeune collabo beau garçon (Nils Tavernier). Son mari va le dénoncer. Elle sera jugée par un tribunal d'exception et guillotinée. Dans une certaine mesure, l'histoire est vue par le petit garçon. Le film de Claude Chabrol *Une affaire de femmes* (Le Monde daté 4-5 septembre) porte en épigraphe cette phrase : « Pensez aux enfants de ceux que l'on condamne ».

L'affaire est réelle, le film en est une adaptation libre. Ce qui est réel, c'est la vision de la misère, l'adaptation progressive aux circonstances de l'Occupation, le mécanisme d'une révolte désignée, broyée par la machine politico-judiciaire. C'est d'abord un film de Chabrol, sur les scénarios et dialogues de Colo Taver-

nier, d'une force remarquable. Le genre de film qu'on pourra voir encore dans trente ans dans les émissions de ciné-club. Les comédiens sont magnifiques. Isabelle Huppert a reçu très justement son prix d'interprétation à Venise. Elle n'avait pas tourné en France depuis des années. On la retrouve, elle étouffe. Elle est complexe, drôle, bouleversante. Elle arrive même à une sorte de vulgarité saine, terrienne. Elle est extraordinairement vivante, bourrée d'énergie.

« Le rôle, dit Isabelle Huppert, exige cette énergie qui était là déjà, il me semble. Dans Loulou, dans la Truite... Ici, ce qui est frappant est qu'elle s'exerce sur un rôle, aussi rond, aussi bien construit, dans un film aussi dense... En voyant mes personnages passés, même ceux qui ont été aimés, j'y ai trouvé trop d'opacité, d'immobilisme. Il y avait quelque chose qui était là et qui, à un moment où à un autre, devait s'exprimer, passer la rampe. »

« Si j'ai évolué, c'est dans la légèreté. J'ose à peine l'avouer, mais j'ai l'impression que tout m'a été facile. La route était bien balisée. Et avec Chabrol à bord, on tribunaux d'exception et guillotinée. Dans une certaine mesure, l'histoire est vue par le petit garçon. Le film de Claude Chabrol *Une affaire de femmes* (Le Monde daté 4-5 septembre) porte en épigraphe cette phrase : « Pensez aux enfants de ceux que l'on condamne ».

L'affaire est réelle, le film en est une adaptation libre. Ce qui est réel, c'est la vision de la misère, l'adaptation progressive aux circonstances de l'Occupation, le mécanisme d'une révolte désignée, broyée par la machine politico-judiciaire. C'est d'abord un film de Chabrol, sur les scénarios et dialogues de Colo Taver-

crois que j'avais envie... C'est comme un cri. J'étais, de même qu'elle, dans un état de parfaite inconscience.

« Jusqu'à présent, j'ai interprété des personnages qui regardent et jugent, des êtres névrotiques, j'aimais bien parfois. Marie n'est rien de tout ça. Elle est complexe, mais candide, au-delà du bien et du mal. Elle cherche à s'en sortir. Elle saisit ce qui se présente, il se trouve que c'est l'avortement. Elle a besoin d'argent, mais n'est pas vénale. Ses premières dépenses sont pour acheter à ses enfants de la confiture au marché noir. Elle n'a jamais rencontré quelqu'un capable de la diriger. Les hommes profitent d'elle, y compris son mari. Elle veut aller plus haut, chanter sur scène. C'est vrai, si on est regardée, on peut sortir de soi et devenir davantage qui on est.

« Colo Tavernier a écrit le rôle pour moi. Marie a envie de chanter, parce que j'ai aimé chanter. Je prends des cours depuis des années. Quand on est acteur et qu'on écoute un opéra, on a l'impression d'être limité. Le chant, c'est connu, touche à quelque chose de tout à fait intime. Mais je chante juste pour moi plaisir.

« J'ai joué à fond chaque sentiment, en passant sans transition de l'un à l'autre. Quand elle pleure, elle pleure, quand elle rit, elle rit, sans se demander pourquoi. Donc, moi, actrice, je ne me suis rien demandé. Si je laissais filtrer le moindre doute sur un calcul de sa part, l'édifice s'écroulait. Il est encore trop tôt pour que je me rende compte à quel point ce rôle a tiré de moi des vérités. En tout cas, si le film heurte c'est qu'il renvoie à des choses de soi qu'on a du mal à regarder.



« En définitive, il est profondément humaniste, dans la mesure où il dégage des points d'interrogation. L'avortement représente un grave cas de conscience. Même si Marie n'éprouve aucun remords, avec toute sa naïveté, elle doute. « Est-ce que les bébés dans le ventre de leur mère ont une âme ? » Toute sa vie, elle s'est débattue mais, dès que la machine judiciaire se met en marche, elle se replie sur une culpabilité impuissante. Sa seule révolte à ce moment-là est sa prière sacrilège... »

« Je vous salue Marie pleine de grâce... » Pour la première fois, elle a peur.

« Elle n'est pas particulièrement courageuse. Son inconscience la protège. Plus jeune, j'avais très peur, surtout des gens. A présent mes peurs sont autres. On ne doit pas renoncer à ses phobies, sinon c'est l'encéphalogramme plat. Finalement, être comédienne, avant de devenir une affaire entre soi et le public est une affaire entre soi et soi. Avoir un prix national est fait plaisir. Mais l'important est que le film marche... Qu'il marche ou non, rien n'efface le bonheur de l'avoir tourné. Ce que l'on vit sur le plateau est tellement différent de ce que les spectateurs vont recevoir.

« Je me suis éloignée pendant longtemps de la France, j'ai eu raison, j'avais trop tourné. J'en étais arrivée à une sorte d'indifférence... Je ne me suis pas arrêtée, je suis partie. A un moment, c'est biologique, il est bon de s'absenter. »

« Je vais faire du théâtre. Je pense être prête, capable comme je le disais, de passer la rampe. Au théâtre, il faut vraiment vouloir plaire. Pendant longtemps, je me suis rétractée. Il ne s'agissait pas de timidité, c'était plutôt quelque chose de naturel, qui me ramenait à des états d'enfance. Je me butais. Un refus. Cette fameuse peur des gens.

« Je vais jouer Un mois à la campagne de Tourgeniev, à Edouard-VII avec Bernard Murat. Une sorte de Madame Bovary des steppes. Emma Bovary c'est moi, pour paraphraser Flaubert. Il l'a très peu écrite, alors elle se prête à l'imagination. Je rêve de la jouer. Mais je ne me vois pas allant me proposer. On travaille avec des gens qui ont le désir, et ça ne se commande pas.

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

● Jerry Ford Coppola, président du jury du Festival de Cannes. — Le cinéaste américain, Francis Ford Coppola, deux fois Palme d'Or au Festival de Cannes pour la Conversation, en 1974, et Apocalypse Now, en 1979, a accepté de présider le jury du prochain Festival qui doit se tenir du 11 au 23 mai 1989.

مكتبة من الأصيل

Culture

DANSE

Une enquête sur le public

Français, encore un effort...

Le département des études et de la prospective du ministère de la culture vient de livrer le résultat d'une enquête sur la fréquentation des spectacles de danse par les Français.

66% des Français n'ont jamais vu de spectacle de danse de leur vie. Ce chiffre ressort d'une triple enquête (sociologique, économique et psychologique) que vient de réaliser, à la demande de la délégation à la danse, le département des études et de la prospective du ministère de la culture. Ses résultats sont présentés à la session lors de la troisième Biennale de la danse à Lyon, les 22, 23 et 24 septembre, et publiés ultérieurement.

Le sondage effectué sur un échantillon représentatif de 10 000 personnes âgées de plus de quinze ans montre que, sur les 34 % qui ont déjà vu un spectacle de danse, 17 % seulement l'ont fait au cours des quatre dernières années. Sur ce total, 9 % ont vu des spectacles amateurs et 8 % des spectacles professionnels, dont 4 % au cours des douze derniers mois : ce chiffre, comparé au score correspondant du théâtre (7 %), est relativement optimiste, car il existe 150 compagnies professionnelles de danse en France, contre 1 500 de théâtre...

Qui va voir des spectacles de danse ? Sur 100 spectateurs de danse professionnelle on trouve 21 cadres, 10 cadres supérieurs, 15 inactifs de plus de soixante ans, 13 élèves ou étudiants, 13 femmes au foyer, 13 employés, 8 ouvriers, 4 artisans ou commerçants, 2 agriculteurs, 63 % habitent Paris, la banlieue parisienne ou une ville de plus de 100 000 habitants. Particulier à la danse apparaît le « mariage sexuel » : 58 femmes pour 42 hommes vont voir des spectacles de danse professionnelle. Ce chiffre

est à rapprocher de ceux qui concernent la pratique de la danse : on trouve dans les cours de danse 92 filles pour 8 garçons. Côté « tranches d'âge », ce sont les 25-39 ans qui l'emportent (37 %), suivis par les 40-59 ans (26 %), les 15-19 ans n'atteignant que 11 %.

Voilà de la danse considérée donc une sortie exceptionnelle : 80 % des personnes interrogées ont vu moins de quatre spectacles de danse en quatre ans.

Qu'en ont vu les spectateurs ? 32 % se déclarent incapables de définir le genre de danse qu'ils ont vu. Les autres ont assisté à des spectacles de fin d'année scolaire (18 %), des ballets classiques (8 %), du folklore français (8 %), de la danse contemporaine (7 %), des danses traditionnelles non européennes (6 %), les ballets Matsiev ou autre folklore slave (5 %), du flamenco (4 %), de la danse jazz (4 %), des variétés (4 %), des ballets de Maurice Béjart (3 %), des « cocktails de danse » (3 %).

Que mémoriseront-ils ? 58 % seulement se souviennent du titre du spectacle, 56 % du nom de la compagnie, 34 % de nom du compositeur ou du titre de l'œuvre musicale, et 29 % du nom d'un danseur au moins.

Quelle a été leur motivation ? Pour 50 % des spectateurs, l'opportunité : « L'occasion s'est présentée, j'en ai profité » : 43 % déclarent : « J'y suis allé pour accompagner des gens de mon entourage » : 30 %, « parce que c'était un événement à ne pas manquer » : 15 %, viennent ensuite parmi les raisons citées : le goût (22 %), la curiosité (20 %), la musique (13 %), l'originalité chorégraphique (11 %), l'envie d'une sortie un peu exceptionnelle (11 %), la performance des danseurs (10 %), la confiance dans la salle (9 %), les décors et costumes (7 %), la notoriété des danseurs (5 %).

Où-ils ont été contents ? Ils déclarent que le dernier spectacle de danse

qu'ils ont vu leur a « beaucoup plu » (61 %), ou « assez plu » (29 %), ce qui totalise 90 % de satisfaisants : ce chiffre, au premier abord étonnant, paraît normal si l'on considère qu'on va voir plus rarement de la danse que du théâtre ou du cinéma, donc qu'on y prend moins de risques.

Que choisiraient-ils de voir, si l'occasion s'en présentait prochainement ? Chez les spectateurs « anciens » (ceux qui n'ont rien vu depuis quatre ans), 36 % choisiraient du classique, 22 % du folklore, 16 % du moderne, 10 % du jazz et 6 % du contemporain. Chez les spectateurs « actuels » (ceux des quatre dernières années), ces chiffres se modifient : 27 % choisiraient du classique, 21 % du moderne, 20 % du folklorique, 15 % du jazz et 10 % du contemporain.

La demande potentielle apparaît importante : 29 % des spectateurs des quatre dernières années se disent « frustrés » de danse (ne vont pas en voir aussi souvent qu'ils aimeraient) et 37 % souhaiteraient y aller davantage, « mais ça ne leur manque pas vraiment ».

Si la médiatisation est un facteur important de fréquentation de la danse, son audience à la télévision apparaît encore restreinte. Sur 100 Français âgés de quinze ans et plus, 14 ont regardé « Le Grand Échiquier » sur l'école de danse de l'Opéra de Paris, 10 la retransmission du gala de l'Association des artistes contre le SIDA au Moulin-Rouge. On tombe ensuite à 6 télé-spectateurs pour les Ballets Matsiev, à 4 pour la « Nuit blanche de Leinograd » (Ballets de Kirou et Ballets Béjart), à 4 pour la danse folklorique française, à 3 pour le gala d'ouverture de l'Année de la danse au Théâtre des Champs-Élysées, à 3 pour le documentaire sur Carolyn Carlson...

SYLVIE DE NUSSAC.

Communication

La crise du service public et le débat sur l'audiovisuel

Négociations et concertation

Recherche de consensus, volonté d'ouverture et d'apaisement... Il n'est pas une déclaration ou une demande gouvernementale qui, ces derniers jours, sur le dossier de l'audiovisuel, ne tente d'aller dans ce sens. Le dossier présente pourtant des caractéristiques d'un baril de poudre : les lois sur l'audiovisuel ont toujours été le prétexte de polémiques et de grèves impopulaires. Mais le premier ministre est formel : le débat sur l'audiovisuel ne doit pas dépasser Mitterrand : sa position devrait être une illustration de l'ouverture et du consensus recherchés. Les ministres, M. Lang et M. Tassca, n'avaient certes pas modéré, à la fin de l'été, la sévérité de leur diagnostic sur le paysage audiovisuel par la loi Liotard. Le fonds n'a pas changé, mais les réflexions se font plus apaisantes tant sur le projet de loi créant le Haut Conseil de l'audiovisuel que sur la crise que traversent les sociétés publiques.

Ainsi, après M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS qui venait de déclarer qu'il n'était « pas question de faire une loi pour couper des têtes », M. Jack Lang s'est-il efforcé, lundi soir, de désamorcer à l'avance les critiques montantes à l'égard du projet, affirmant qu'il ne visait nullement « à révoquer » les

dirigeants actuels du service public dont l'antenne n'a été « à aucun moment mise en cause par le gouvernement ». Même attitude en ce qui concerne le service public, notamment Antenne 2 : « Notre souci, ce n'est pas de mettre de l'huile sur le feu ; indique le ministre, mais de faciliter le dialogue entre le président de la chaîne et son personnel ».

Le ton de M. Laurent Fabius était à l'unisson quand il a insisté, lundi, au cours d'une conférence de presse, sur la nécessité de ne pas « focaliser à l'excès le débat sur l'audiovisuel autour de telle ou telle personne [...]. Le problème est celui de la place et des moyens du service public de l'audiovisuel », a-t-il ajouté. C'était justement le thème de l'intervention de M. Catherine Tassca, le même soir sur Antenne 2, dans l'émission « La marche du siècle ». « Un travail de longue haleine » et « deux à trois ans » seront, selon elle, nécessaires pour « amener l'audiovisuel public à un niveau de financement satisfaisant ».

L'heure est tout cas est à la négociation entre responsables et salariés du service public, même si les mots

d'ordre de grève sont maintenus pour mercredi et jeudi. Au cours d'une première réunion, le 17 septembre, avec le collège employeurs, les syndicats CFDT, CGT, SNJ et CFTEC de l'audiovisuel se sont vu proposer d'avancer au 1^{er} septembre, une augmentation de 1 % prévue pour le 1^{er} novembre. Dans le même temps, syndicats et employeurs se recontractaient, société par société.

À Antenne 2, la direction a proposé une augmentation de quelques 150 000 F des budgets de promotion de l'année, toutes catégories confondues, avec priorité aux salaires les plus bas et aux administratifs. Des possibilités de recrutement ont en outre été offertes. Ces négociations se déroulent sur fond de discussions budgétaires, le budget de l'audiovisuel étant en cours de boni. Le directeur général d'Antenne 2, M. François Brun-Buisson a rencontré ce week-end les autorités budgétaires. Il semble être revenu avec des éléments permettant de « vraies négociations ». De son côté, le premier ministre devrait entendre, mardi, avec M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du parti, la première phase des concertations politiques sur le projet de loi.

AMNECK COJEAN.

POINT DE VUE

par Noël Mamère

journaliste à A 2

Une tempête qui souffle actuellement sur le service public, à la veille d'une nouvelle réforme du paysage audiovisuel français, doit être prise au sérieux. Il ne s'agit ni d'un retour au bon vieux temps de l'ORTF ni d'un nouvel étalage de nos défauts et de nos maux. C'est une crise, une vraie, profonde et sévère, que nous attendons le retour de Christine Ockrent sur Antenne 2 pour s'installer dans l'audiovisuel. Voilà pourquoi limiter notre mouvement protestataire à un procès de la rédaction fait à la nouvelle présentation du journal de 20 heures me paraît aussi injuste que malhonnête.

Il y a à Antenne 2, c'est vrai, un scandale de l'inégalité des traitements, insupportable pour le service public, dont le cas de Christine Ockrent n'a fait que précipiter l'explosion. Les décrets de salaires aristocratiques de l'information qui empoisonnent les rédactions de l'audiovisuel depuis la sinistre loi Liotard de septembre 1986. Si les pouvoirs publics et la nouvelle instance de régulation ne réagissent pas pour moraliser cet univers « immonoyable » hérité du privé, les crises succéderont aux crises et nous nous enfoncerons tranquillement vers le marasme purifié de la télévision bananrière.

Mais si la crise d'Antenne 2 ne tenait qu'à l'inégalité des salaires ce serait encore un moindre mal ! Comme tout l'audiovisuel public nous avons été victimes du « qu'on dirait » caractéristique de nos belles années de l'archaïque-gaullisme dont le maître de cérémonie se nommait Alain Peyrefitte. Ce sont d'ailleurs ses hommes — Corémis, Michaud, Han — qui ont mené l'opération. Souvenons-nous de l'éviction brutale de Claude Sérillon, avant lui de Pierre-Henri Amstutz, du directeur de la rédaction, ou de l'exil à Rome de Marcel Trillat... La liste serait longue !

Cette tentative de remise au pas politique, conduite à la hussarde, a ouvert des plaies qui exigent de Claude Carré, le nouveau directeur de la rédaction, beaucoup de patience et de délicatesse avant de se reformer. Notre docteur-bobo porte dans sa trousse trois médicaments qui nous faisaient cruellement défaut ces derniers temps : le respect, la confiance et une politique éditoriale... Les aspects de gestion sont permis !

Le troisième raison de la crise que nous vivons aujourd'hui tient, en effet, à l'incohérence de nos politiques éditoriales, tant au niveau des programmes que de l'information, menée depuis un an et demi sur cette chaîne. Au lieu d'affiner notre image « de référence » au moment de l'éclatement du paysage audiovisuel nous avons fait du suiveur ; aux risques, inhérents à toute poli-

Etat d'urgence

que de programme volontariste, nous avons pratiqué l'américanisation rampante qui fait les beaux jours (et la mauvaise télévision) des bétonneurs de TF 1. Alors que nous pouvons échapper à la dictature de l'Audimat sur de nombreux créateurs, nous nous sommes laissé piéger comme des novices. Aujourd'hui, l'image d'Antenne 2 est complètement brouillée, et ce ne sont pas les campagnes sur la « Passion » (si bien faites soient-elles) qui nous permettront de rétablir la situation. Dans un contexte de concurrence aussi difficile que celui voulu par la loi de 1986, il fallait à Antenne 2 une idée et une volonté que nous attendions de voir se manifester... désespérément !

Au fond, nous sommes en train de payer au prix fort — les risques, d'aggravation de la crise sont permanents — les effets pervers du libéralisme catholique de François Liotard. En faisant du service public le parent pauvre du paysage audiovisuel, il a choisi d'abandonner la télévision française aux lois du flic et de l'audience. Même si, aujourd'hui, il se soucie plus de sa carrière personnelle que de notre avenir, on ne doit pas oublier la lourde responsabilité qu'il porte dans cette préoccupante régression. Si nous nous révoltons aujourd'hui, ce n'est pas pour « déstabiliser le service public », mais bien pour le

sauver du gouffre où a voulu le précipiter la droite, et le réveiller.

Serions-nous si bêtes et attendus que nous ne puissions scouffer d'un système identique à celui des Britanniques ? La transparence serait-elle devenue un « vilain défaut » que l'on ne puisse procéder aux recrutements dans le service public autrement que par le secret, alors que les Anglais réunissent dans chaque cas un comité éditorial de sélection ? Serions-nous si peu démocrates et si esclavés que nous ne puissions échapper à cette espèce de fatalité de la normalisation qui gangrène la télévision française depuis qu'elle existe ?

Il est urgent d'agir. Et si la crise que nous traversons a un mérite, c'est bien celui d'avoir porté sur le plateau public des problèmes qui nous concernent tous : politiques, professionnels et usagers. Car, après tout, c'est pour les télégraphes que nous faisons ce métier ! Ils doivent savoir que si la puissance publique n'assume pas ses responsabilités de moralisation et de réajustage du paysage audiovisuel français, c'en sera bientôt fini du service public et d'Antenne 2. Ils doivent savoir que, si rien ne bouge, ils en seront réduits à ce choix cynique : la voix de son maître ou le téléme... Les Français méritent mieux que ça ? Nous comptons sur eux pour le dire haut et fort avec nous.

Le quinzième Grand Prix de l'affichage

Un média qui a du tonus

L'affichage publicitaire crée l'écran. Sa créativité et sa bonne santé économique en font fort. Le premier est doublement à l'honneur : le 15 septembre s'est ouverte à Paris la troisième édition du Mois de l'affiche. Huit expositions montrent plus de deux cent cinquante affiches, sélectionnées dans vingt-cinq pays, témoignage de l'importance de l'affiche publicitaire dans l'univers graphique mondial, que ce soit par le biais des œuvres du designer japonais Ikko Tanaka, du graphique allemand Gunter Rambow, des images du rock soviétique ou des illustrations de l'ère psychédélique américaine (1).

Dans la foulée, le quinzième Grand Prix de l'affichage avait lieu à Porticchio (Corse) du 16 au 19 septembre. Un prix très attendu par la profession. Doté d'un jury composé uniquement de publicitaires, le Grand Prix de l'affichage est à la fois chargé d'écrire la meilleure affiche française de l'année et d'indiquer les tendances créatives actuelles de ce média.

Et le cru 1988 de ce Grand Prix de l'affichage a tenu son pari. Les vingt-neuf jurés ont accueilli diversement la nouvelle procédure d'élection par voie électronique, qui a opposé anciens et modernes, mais ils se sont ralliés, après discussions et débats, à une nécessaire exigence qualitative. Parmi les mille deux cents affiches adressées à l'Union de la publicité extérieure (UPE), l'organisme parrain du Grand Prix qui regroupe la majorité des afficheurs, trente-huit ont finalement été sélectionnées.

Le Grand Prix 1988 a été décerné — presque à l'unanimité — à la campagne réalisée par l'agence BBDO-Council pour le petit beurre LUJ. Les affiches conçues pour Auchan, Amora, Dim, Piper-Heidsieck, Teis-seire, Killian's, Benetton, etc., se sont partagés les neuf autres prix et

les dix-huit mentions adoptées par le jury. Sévères dans leurs choix, les vingt-neuf jurés ont surtout tenu l'accent sur le retour à l'affiche classique, dépouillée de fioritures et de textes envahissants.

Cette exigence devrait aider les affiches françaises à affronter les compétitions internationales et à témoigner de la solidité en France de ce média de papier et de tôle. Les coups de bouton de la télévision n'ont en effet entamé ni sa puissance ni son efficacité. Les investissements publicitaires sur le petit écran ont certes beaucoup progressé ces deux dernières années, mais l'affichage fait mieux que résister : son chiffre d'affaires est de 4,8 milliards de francs — celui des télévisions devrait avoisiner les 10 milliards fin 1988. Sa progression en volume est de 17 % celle de ses recettes de 12 %. L'affichage local est le principal bénéficiaire.

« La part du marché de notre média devrait s'équilibrer à 12 % ou 13 % en 1989 », note M. Jacques Machuret, directeur général de Dauphin. Deux raisons à ce succès : une campagne nationale d'affichage coûte cinq à dix fois moins cher qu'une campagne télévisuelle, et tel point que des annonceurs comme l'opticien Afflelou ont rayé la télévision de leurs plans médias et que des sociétés comme Sony, Skip ou les assurances Gan font maintenant la part belle à l'affichage. Enfin, les déplacements de population sont de plus en plus importants à l'intérieur et à l'extérieur des zones urbaines, ce qui accroît l'efficacité de ce média. Une tendance « lourde » qui donne du tonus à l'affichage.

YVES-MARIE LABÉ.

(1) Le Monde publiera le 27 septembre un supplément en quadrichrome consacré à cette troisième édition du Mois de l'affiche à Paris.

MOZART - AGNES GILLIERON
RÉCITAL PIANO-FORTE
Eglise SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
22, 23, 24 septembre à 21 h
Loc. 3 FNAC/PASTEL - 43-96-48-48
3615 PSTL - ICARE - 45-54-14-00

ORCHESTRE DE PARIS
Directeur Musical Daniel Barenboïm
Directeur Général Pierre Vozzinsky
SALLE PLEYEL 20H30
28, 29, 30 septembre
Daniel Barenboïm, direction
Claudio Arrau, piano
Beethoven, Wolf, Boulez
RENSEIGNEMENTS - LOCATION
SALLE PLEYEL : 45630796

SALLE PLEYEL ALBERT SARFATI
présente
Lundi 3 octobre à 20 h 30
UN ÉVENEMENT UNIQUE
A NE PAS MANQUER
FESTIVAL MOZART
avec les célèbres
VIRTUOSES DE MOSCOU
direction et soliste
VLADIMIR SPIVAKOV
L'un des plus grands archets actuels
et les concours des
CHOEURS ORFEON DONOSTARRA
et de
KISIN
jeune prodige soviétique
Location Salle Pleyel
Par Tél. : 45 63 88 73 (13 h - 18 h)
45 61 06 30 (9 h - 18 h)
Agences et 3 FNAC

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

ÉGLISE DE LA TRINITE
Vendredi 22 sept. à 20 h 20
Loc. : FNAC et 42-62-40-68
(p.a. Mondial Musique)

BEETHOVEN
MESSA EN UT
ACADEMIE DE MUSIQUE DE VIENNE
Direction : ERWIG REITER

ABATE ROYALMOND
(Vol d'Orion)
Samedi
24 septembre à 20 h 45
Rens. : 30-35-30-16
(p.a. Mondial Musique)

MAISON-OPÉRA J. JEANNE PILLAND
Place : Charles SPENCER
MOZART - SCHUBERT STRAUSS

ÉGLISE DE LA TRINITE
Lundi 26 sept. à 20 h 20
Loc. : FNAC et 46-63-68-73
(p.a. Valmusette)

BEETHOVEN
Messa en ut
ACADEMIE DE MUSIQUE DE VIENNE
Direction : ERWIG REITER

DANS LE CADRE DE L'ANNÉE FRANCE-DANEMARK 1987-1988

SALLE CHOPIN PLEYEL
Lundi 26 sept. à 20 h 30
Rens. : 45-63-68-73
(p.a. Valmusette)

QUATRO KONTRO
Le 26, Proj. FILM
SUF CARL NIELSEN
Le 27, CARL NIELSEN
Quatuor n° 1
HANS ABRAHAMSEN
Les préludes
DEBUSSY
Quatuor à cordes

Grand Amph. SCHORNBERG
Mardi 27 septembre
20 h 45
(p.a. Valmusette)

SOLISTI VENETI SCIMONE
Dir. : Claudio
ALBINOVIC, VIVALDI
ROSSINI, ROLLA,
PAGANINI

Abonnement
Brochure gratuite sur demande
42 60 94 27
ENSEMBLE INTER CONTEMPORAIN
Centre Georges Pompidou
IRCAM

DEUX ANES
Nouveau spectacle
Le coût du Père François
MAURICE HORGUES
ANNE-MARIE CARRIERE
JEAN-CLAUDE POIROT
CHRISTIAN VEBEL
ET
BERNARD MABILLE
Présentation
et animation :
JEAN-MICHEL MOLE
JEAN-PIERRE MARVILLE
Au piano :
CLAUDE STIEREMANS
MATINEE SAM. et DIM., 15 h 30

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS
11, avenue du Président-Wilson - 75016 Paris
16 SEPTEMBRE - 2 OCTOBRE 1988 - 18 H 30
INTÉGRALE PIERRE HENRY
en 15 concerts
avec le concours de Martine Viard et Jean-Paul Farre
LOC. : 3 FNAC : 50 F - ETUDIANTS : 30 F
Renseignements : 45-72-41-01

ARTISTES

Comité

Communication
et de
concertation

Spectacles

théâtre

Mardi 20 septembre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses)
SALOMÉ Théâtre de la Made d'Or (48-03-67-89), 20 h 30.
LES BAUX ET FORÉTS Théâtre de la Made (48-03-67-89), 20 h 30.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièce en 5 actes, 19 h. Répétition dans les laboratoires : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.
Région parisienne
CHAMPGNY-SUR-MARNE (THEATRE DES BOULES DE MARNE) (48-00-90-00). Petite salle. O. Chabrol jeune intendant. 20 h 30.

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); Kinopanorama, 15 (43-06-50-50); v.f.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Rex (Le Grand Rex), 2 (42-36-83-93); Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50); Miramar, 14 (43-20-89-52).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lescroart, 6 (45-44-57-34); George V, 8 (45-62-41-60).
RAIRSFRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); Epée de Bois, 9 (43-57-57-77).

LES ANNEES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnasse, 15 (45-74-94-94).
BAGDAD CAFE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-53); 14 Juillet Parnasse, 6 (43-26-58-00); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-50-51); Gaumont Parnasse, 6 (43-35-30-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f.: Favette, 13 (43-31-56-86).
LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1 (45-08-51-57); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Parnasson Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Images, 19 (45-22-47-94).

LES ANNEES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnasse, 15 (45-74-94-94).
BAGDAD CAFE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-53); 14 Juillet Parnasse, 6 (43-26-58-00); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-50-51); Gaumont Parnasse, 6 (43-35-30-40); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); v.f.: Favette, 13 (43-31-56-86).
LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1 (45-08-51-57); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Parnasson Opéra, 9 (47-42-60-33); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Images, 19 (45-22-47-94).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1 (42-33-42-26); Elysee Lincoln, 9 (43-59-36-14).
LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1 (45-08-51-57); Pathé Impérial, 2 (47-42-72-32); Pathé Hauteville, 6 (46-33-79-38); Pathé Marignan-Concorde, 6 (45-59-92-82); La Bastille, 11 (43-54-07-76); Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40); Sept Parisiennes, 14 (43-26-32-20).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 6 (43-62-45-76).
NICCO (A., v.f.) : Parnasson Opéra, 9 (47-42-60-33); Pathé Impérial, 2 (47-42-72-32); Pathé Hauteville, 6 (46-33-79-38); Les Trois Luxembourg, 6 (46-33-79-38); Les Trois Balzac, 6 (46-33-79-38); Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Pathé Marignan-Concorde, 6 (45-59-92-82); La Bastille, 11 (43-54-07-76); Gaumont Parnasse, 14 (43-35-30-40); Sept Parisiennes, 14 (43-26-32-20).

cinéma

Palais de Chaillot
MARDI
Fort-Dolores (1938), de René La Rochelle. 18 h; Tenues blanches (1972, v.o.), de Jacques Rivette. 19 h; Le temps, je l'ai eu (1983), de Alain Resnais, 21 h.
VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
MARDI
Paris : un arrondissement par jour : 10e arrondissement : Faurbourg Saint-Denis; l'École de Jacques Lecoq (1984) de Jean-

Pierre Rostaing, Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 14 h 30; Claude Luce, La mort du 29 septembre; un dissident à travers Gaumont (1910-1930), Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchen, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, un chat presque éternel (1984) de C. Montreux. Sans dimanches et fêtes (1977) de François Ode, 14 h 30; Canal Saint-Martin; Atmosphère (1915) de Yvan Figueur et Philippe Dorcier. Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Frédéric Mitterrand, Vincent Nardon, Philippe Garrel, Jean Rouch, 19 h; Chantier. Cette nuit-là (1981) de Jean Rouch, 18 h 30; Faurbourg Saint-Denis; l'École de Jacques Lecoq (1984) de Jean-Pierre Rostaing. Une femme est une femme (1960) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS
A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSUR (Fr.) : Forum Horizon, 1 (45-08-51-57); Rex, 2 (42-36-83-93); Bretagne, 6 (42-22-57-97); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Parnasse, 6 (45-62-20-40); Pathé Français, 9 (47-70-33-88); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Pathé Clichy, 19 (45-22-46-01).
LES AILES DU DESIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 1, 6 (43-26-83-18).
AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5 (43-26-84-63).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 SEPTEMBRE
Le Marais, de l'hôtel Lamoignon à l'hôtel Doornick, 12 h 15, métro Saint-Paul (Dominique Fleuriot).
Le Musée Picasso au Palais Salé, 14 h 15, métro Saint-Louis des Français.
Versailles : le potager du roi Louis XIV, 14 h 30, rue du Marchal-Joffe (Office de tourisme).
Hôtels du Marais, place des Vosges, 14 h 30, métro Pont-Marais (Les Filles).
Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges, 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
De la rue de la Galvée aux jardins de Plaisance, 14 h 30, métro Edgard-Quinet (Paris pittoresque et insolite).
La Bastille, un quartier en pleine mutation, 15 heures, métro Bastille, sortie rue de la Roquette, devant la Tour d'Argent (Paris pittoresque et insolite).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, métro Père-Lachaise (Dominique Fleuriot).
« Cours et passages revois du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 4, rue de la Roquette (M^{me} Cases).
« Hôtels et église de l'Île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
« Jardins et chapelle de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, façade Saint-Etienne-du-Mont (Paris pittoresque et insolite).
« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Lamoignon », 14 h 30, 1, place des Vosges (E. Rostaing).
« Cimetières et rénovations du quartier de Belleville », 14 h 45, métro Télégraphe (V. de Langlade).
« Fêtes au jardin des Tuileries », 14 h 50, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (L'art pour tous).
« Le village de Saint-Germain », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Isabelle Hanlier).
« Dix hôtels du Marais et leurs cours », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Didier Bouctard).
Versailles : parc de Louis XIV, bouquins de Louis XIV, statut Louis XIV (Tourisme culturel).

LES FILMS NOUVEAUX
LA PETITE AMIE. Film français de Luc Bédou. Forum Arc-Ciel, 1 (45-08-51-57); Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); Pathé Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); Pathé Français, 9 (47-70-33-88); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Pathé Clichy, 19 (45-22-46-01).
UN MONDE A PART. Film américain de Chris Menges, v.o. : Gaumont Les Halles, 1 (40-26-12-12); Cité Beaubourg, 2 (42-71-52-36); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-19-08); UGC Bastille, 11 (43-57-50-51); UGC Opéra, 2 (47-42-60-33); Escorial, 13 (47-07-28-04); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79); UGC Mafioti, 17 (47-48-06-06); v.f.: Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Gobelins, 12 (43-36-23-44); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UGC Normandie, 6 (43-27-84-50); UGC Odéon, 6 (42-25-10-30); UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94); Gaumont Ambassade, 9 (43-59-

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles: S Signalé dans « Le Monde radio-télévision ». F Film à éviter. O On peut voir. N Ne pas manquer. M Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 septembre

TF 1

20.40 Cinéma: Les Trois Jours du condor. Film américain de Sydney Pollack (1975). Avec Robert Redford, Faye Dunaway, 22.45 Magazine: Ciel mon mardi! Présenté par Christophe Dechavanne. 0.05 Journal et Bourse. 0.15 Magazine: Livres en tête. De 0.30 à 5.58 Rediffusions. 6.30 Feuilleton: La ballerina (2e épisode). 1.30 Feuilleton: Les Mousquetaires. 1.55 Documentaire: Collection nouveaux mondes. 2.45 Documentaire: Histoire naturelle.

A 2

20.35 Les dossiers de l'écran: James Bond 007 contre doctor No. Film anglais de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, Joseph Wiseman. Le premier James Bond: péroration. 22.20 Épisode: Ces braves de fiction qui sont entrés dans notre vie. Avec Gérard de Villiers (écrivain), Bernard Raffalli (professeur de littérature à la Sorbonne), François Coupry (écrivain), Gilles Horvilleur (journaliste), Pierre Miquel (historien), Numa Seznec (auteur d'une anthologie de bandes dessinées), Anne de Marillac (directrice de la collection « Harlequin »). 23.30 Informations: 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine: Strophes. De Bernard Pivot. 0.10 Spécial Jeux olympiques. Natation et plongeon, gymnastique, boxe.

FR 3

20.30 TéliFilm: Incident à Crestbridge. De Jud Taylor, avec Ellen Brennan, Pernell Roberts. Une jeune femme se fait élire sheriff pour lutter contre la corruption qui règne dans la ville où elle vient de s'installer. 22.10 Spécial Jeux olympiques. 22.40 Cinéma: L'histoire du docteur Jekyll et de Monsieur Hyde. 23.30 Informations: 24 heures sur la 2. 23.50 Magazine: Strophes. De Bernard Pivot. 0.10 Spécial Jeux olympiques. Natation et plongeon, gymnastique, boxe.

CANAL PLUS

20.30 Football: Toulon-Toulouse (Championnat de France). 22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma: Ragging Bull. Film américain de Martin Scorsese (1980). Avec Robert de Niro, Cathy Moriarty. L'histoire du boxeur Jack Le Mouton. 0.45 Cinéma: Ode de choc. Film américain de Nico Mastorakis (1983). Avec Joseph Bottoms, Kristie Alley. A mi-chemin entre le thriller et la science-fiction. 2.20 Magazine: Avance sur image.

LA 5

20.30 Cinéma: Cat et Chénise. Film italien d'Italo Zingarelli (1979). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Joe Bugnon. 22.20 Série: Le retour de Mike Hammer. 23.10 Amicalement vôtre (rediff.). 0.00 Journal de minute. 0.05 Amicalement vôtre (suite). 0.15 Capitaine Farillo (rediff.). 1.48 Les hommes de Rase (rediff.). 1.55 Musique amoureuse (rediff.). 2.20 Vive la vie! (rediff.). 2.55 Anne, jour après jour (rediff.). 3.15 Voleins, voisine (rediff.). 4.00 Feuilleton: Le clan Beaulieu.

M 6

20.35 TéliFilm: Un camion en or massif. De Robert Michael Lewis, avec Henry Fonda. Un officier de police en retraite s'associe à un vol de lingots d'or. 21.30 Série: Le Saint (rediff.). 22.45 Journal. 23.00 Série: Destination danger. 23.50 Magazine: Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.35 Musique: Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip (rediff.). 2.30 Série: Le Saint (rediff.). 3.20 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Documentaire: Le monde sauvage. 4.10 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série: Le Saint. 5.25 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 6.00: Musique: Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique: Le rythme et la raison. Le chant diphonique. 2. Les origines: la Mongolie. 20.30 Archipel médecine. L'image du médecin: Revue d'actualité des laboratoires; Des médecins renommés pour l'Europe. 21.30 Voyages et paysages. Quelques rencontres aux îles. 21.45 Littérature. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 septembre au Théâtre des Champs-Élysées): Le chant du rossignol, de Stravinski; Tout un monde lointain, concerto pour violoncelle et orchestre de Dutilleul; Symphonie n° 1 en ut mineur op. 68, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Sergio Baudo; sol.: Luis Claret, violoncelle. 22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives. Piero Coppola, l'apôtre de la musique française; l'actualité musicale il y a cinquante ans: Les plus belles rééditions récentes. 1.00 Stockhausen.

Mercredi 21 septembre

TF 1

13.40 Feuilleton: Côte Ouest. 14.35 Club Dorothée. Sabotage: Les chevaliers du zodiaque; Ken le survivant; G1 Jen; Les Boniques; Bioman 2; Lamu; Le mot mystérieux; Le Jacky sau; Le jeu de l'arc; Le top junior. 17.30 Série: Chips. 18.20 Avis de recherche. 18.35 Feuilleton: Samsa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.20 Jeu: La rose de la fortune. 19.45 Tirage du Tac-O-Tac. 19.50 Le bébé show. 20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques. 20.30 Méteo. Tapie vert et Tirage de Lots. 20.45 Variétés: Sacré soirées. Émission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gilbert Bécaud, Claude Carrère, A. Martinez, Bra, Kylie Minoque, C. Jérôme, Peco, Taylor Ducez, Préface, Philippe Lavil, Philippe Chatri, Sophie Dreyer. 22.30 Documentaire: De Gandhi on l'internet défilé. De Jean Labbé. D'après l'ouvrage de Jean Lacouture. 2. Ouverture sur l'Antiquité. 2.25 Journal. 2.30 Méteo. 23.15 Variétés: Wix qui peut. De 0.30 à 5.58 Rediffusions. 6.30 Feuilleton: La ballerina. (3e épisode). 1.30 Feuilleton: Les Mousquetaires. 1.55 Documentaire: Collection nouveaux mondes. 2.50 Documentaire: Histoire naturelle. 4.15 Musique. 4.35 Documentaire: Histoire naturelle.

A 2

13.45 Feuilleton: Jeunes docteurs. 14.30 Magazine: Chauds les glaciers. Présenté par Cécile et Philippe Giacomini. Voltron; Lisa ou le rêve olympique; Inspecteur Dulaire; Julie et Stéphane; Un dessin animé à l'arc. 17.15 Magazine: Graffiti 5-15. Présenté par Groucho et Chico. Duffy; Meta Duffy; Le club des cinq; Les cinq et le trésor du château enfoui. 17.55 Série: L'homme qui tombe à la mer. Piratage informatique. 18.45 Jeu: Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrick Laffont. 19.05 TNC. 19.10 Spécial Jeux olympiques. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire: La baby-sitter. 20.00 Journal et Méteo. 20.35 TéliFilm: La garçonne. D'Étienne Périer, d'après le roman de Victor Marguerite. Avec Marie-Françoise Lévesque, Valérie Lemercier, Daniel Mesguich (1e partie). 22.10 Flash d'informations. 22.15 Documentaire: L'adoption. Émission d'Albert Robert. 1. Le cheminement des parents vers l'enfant. 23.15 Informations: 24 heures sur la 2. 23.35 Magazine: Figures. De Jacques Chancel, Pierre Bergé ou la chemise de la création. 0.40 Spécial Jeux olympiques. Aviron; Cyclisme; Gymnastique; Natation.

FR 3

13.00 Spécial Jeux olympiques. 14.30 Feuilleton: Assi! Tu n'asimes? (2e épisode). 15.00 Flash d'informations. 15.04 Jeu: Cherchez la France. Présenté par Pierre Boute et Vincent Perrot. 15.30 Jeu: On va gagner. Présenté par Vincent Perrot. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé: Peck ours brun. 17.05 Dessin animé: Bumba. 17.15 Dessin animé: Mister T. 17.40 The Muppets habillés. 18.00 Spécial Jeux olympiques. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.55 Dessin animé: Diplo. Le rayon noir. 20.02 Jeux: La classe. 20.27 Championnat de France. Émission présentée par Marie-Cristine Debourse. 20.30 Théâtre: La Poudre aux yeux. Pièce d'Édgar Labiche et Edmond Martin, mise en scène par Pierre Mondy. Avec Françoise Seigner, Bérangère Dauvin, Yves Gasc, Georges Moullier, Louis Arbestier. Pièce présentée en collaboration avec la SEPT et la Comédie-Française. 21.50 Journal et Méteo. 22.15 Spécial Jeux olympiques. 22.25 Magazine: Océaniques. Second cycle Glenn Gould. Le pianiste, en concert, interprète des œuvres de Bach, Sweelinck, Beethoven, Krumpholtz. 22.50 Magazine: Génération 1992. Émission pour les jeunes en duplex de Cologne et de Toulouse, retransmise simultanément en France et en Allemagne. 0.35 Musique, musique. Pièces, d'Orlando, par le Trio à cordes de Paris.

CANAL PLUS

13.30 TéliFilm: Mode d'emploi pour un meurtre. De Mel Daniels, avec Robert Hays. 15.00 Série: La malédiction du

LA 5

13.30 TéliFilm: Le trésor des ours du Sud. 15.15 Série: Shérif, fais-moi peur. 16.05 Sandy Caspella. 16.25 Les Schtroumpfs. 16.50 Polyanna. 17.15 Susy aux fleurs magiques. 17.40 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.05 Série: Captain Power. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal région. 19.00 Jeu: La porte magique. 19.30 Boulevard Bourcier. 20.00 Journal. 20.30 TéliFilm: La cinquième victime. Le lieutenant de police Quinn, sur la piste de « l'arrangeur des bords de route ». 22.15 Série: La loi de Los Angeles. 23.15 Le trésor des ours du Sud. 0.40 Journal de minute. 0.05 Le trésor des ours du Sud (suite). 0.55 Les hommes de Rase (rediff.). 1.45 Musique amoureuse (rediff.). 2.10 Vive la vie! (rediff.). 2.35 Anne, jour après jour (rediff.). 3.00 Voleins, voisine (rediff.). 4.00 Feuilleton: Le clan Beaulieu.

M 6

13.30 Feuilleton: La cinquième de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu: Fax de... 15.05 Magazine: Jeunes stars. 15.45 Hér, hé, hé, heurs! 17.05 Série: Hawaï, police d'État. 18.05 Série: Dakarti. 19.00 Série: Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: Cosby show. Une journée bien difficile. 20.35 TéliFilm: Sorcières. De Bert I. Gordon, avec Susan Swift. 1962. Soixante ans les sorcières. 22.10 Série: Le Saint (rediff.). 23.05 Journal. 23.20 Série: Destination danger. 0.10 Magazine: Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.55 Musique: Boulevard des clips. 2.00 Magazine: Sexy clip (rediff.). 2.30 Série: Le Saint (rediff.). 3.20 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire: Le monde sauvage. 4.10 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série: Le Saint. 5.25 Variétés: Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique: Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Correspondances. 22.00 Commentaire des radios publiques de langue française. L'histoire du blues. 22.40 Naïfs magiques. Personnages des années 50. 2. Politique. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 septembre au Grand Auditorium): Des canyons aux étoiles. De Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski; sol.: Jean-François Heisser, piano. 22.20 Concert du GRM (donné le 20 juin 1988 au Grand Auditorium): Douze mélodies acoustiques de Dufour. 23.07 Jazz club. En direct du Petit Opportun: le saxophoniste Johnny Griffin.

Audience TV du 19 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: Horaire, Moyens avant regardé la TV (en %), TF1, A2, FR3, Canal +, LA 5, M6. Rows show audience data for various time slots from 19h 22 to 22h 44.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le mardi 20 septembre à 0 heure et le dimanche 25 septembre à 24 heures UTC.

Mercredi: météo brumeuse, journée ensoleillée.

Le soleil sera au rendez-vous sur l'ensemble du pays après dissipation des brumeux matinaux.

En cours d'après-midi, le ciel se verra légèrement sur la Bretagne et le Cotentin avec l'arrivée de nuages élevés.

Les températures minimales resteront stationnaires: 5 à 9 degrés dans l'intérieur du pays, 10 à 14 degrés près des côtes, localement 16 degrés en bordure de Méditerranée.

Les températures maximales, sans grand changement, avoisineront 17 à 22 degrés sur la moitié nord du pays pour atteindre 23 à 25 degrés dans le Sud-Ouest et 25 à 28 degrés dans le Sud-Est.

Jeudi: aggravation par l'ouest. Sur la Bretagne et la Normandie, les nuages seront présents dès le matin.

Après quelques éclaircies en milieu de journée, ils s'épaissiront à nouveau le soir et le dimanche.

Sur le pourtour méditerranéen, le soleil brillera toute la journée. Sur le reste du pays, le temps sera brumeux le matin. Ensuite moites et éclaircies se partageront le ciel.

Les températures minimales de 8 à 10 degrés sur la Bretagne et la Normandie pourront s'abaisser jusqu'à 6 degrés sur les autres régions de l'intérieur à l'exception des régions méditerranéennes où elles seront de 12 à 14 degrés.

Les maximales de 18 à 19 degrés près de la Manche atteindront 25 à 26 degrés près de la Méditerranée. Ailleurs elles seront de 20 à 24 degrés.

Vendredi: pluie et averse. Sur la Bretagne, la Normandie, les

pays de Loire, le Centre, le Bassin parisien et le Nord, pluies et averse se succéderont tout au long de la journée et le vent de sud-ouest à ouest sera assez fort près des côtes.

Du nord-est aux Alpes, au Massif central et au sud-ouest après les éclaircies du matin, le ciel se couvrira et des pluies épaisses se précipiteront l'après-midi.

Près de la Méditerranée, les nuages seront un peu plus nombreux que la veille mais le soleil se montrera tout de même par moments.

Les températures minimales seront sans grand changement par rapport à jeudi.

Les maximales varieront peu près de la Méditerranée. Ailleurs elles baisseront de 1 à 3 degrés.

Samedi: nouveau passage pluvieux.

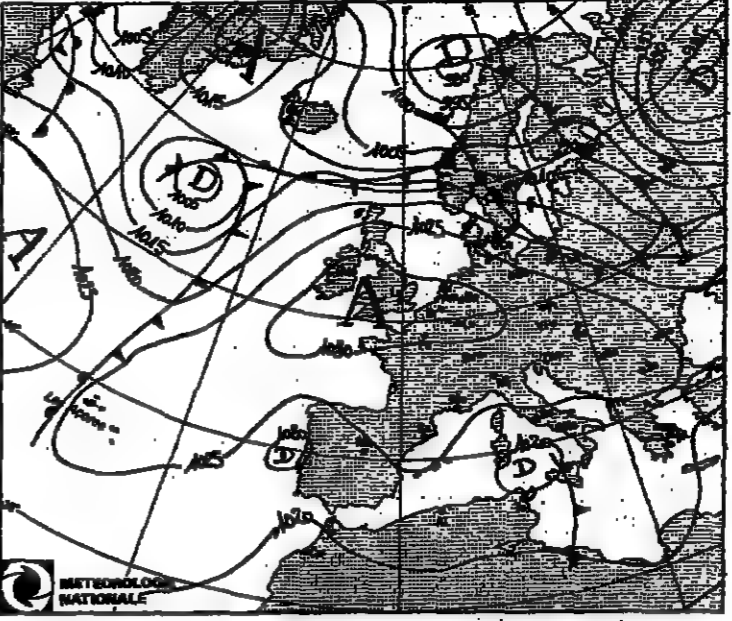
Une zone de temps couvert et pluvieux située de bon matin sur les régions les plus à l'ouest traversera la France dans la journée pour se situer le soir de l'Aquitaine au Massif Central et aux Alpes. Elle laissera le pourtour méditerranéen où le mistral soufflera.

Les températures minimales seront comprises entre 6 et 10 degrés (10 à 13 degrés sur l'extrême Sud-Est).

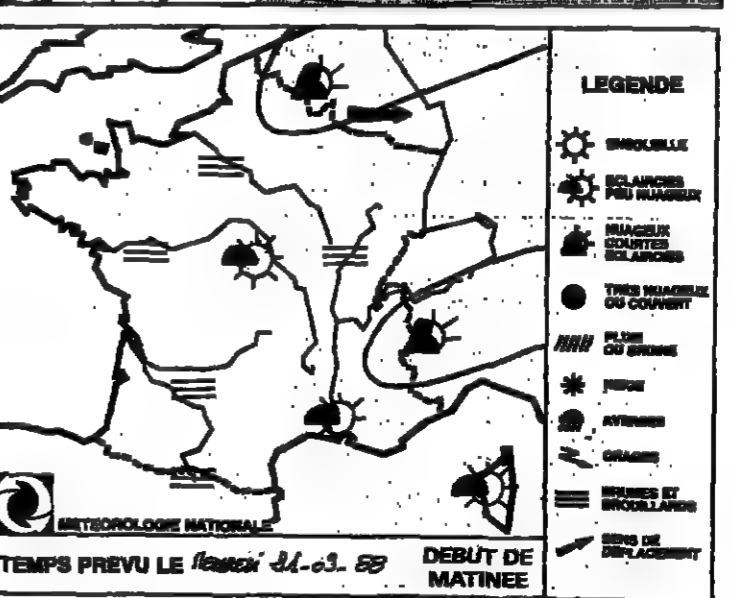
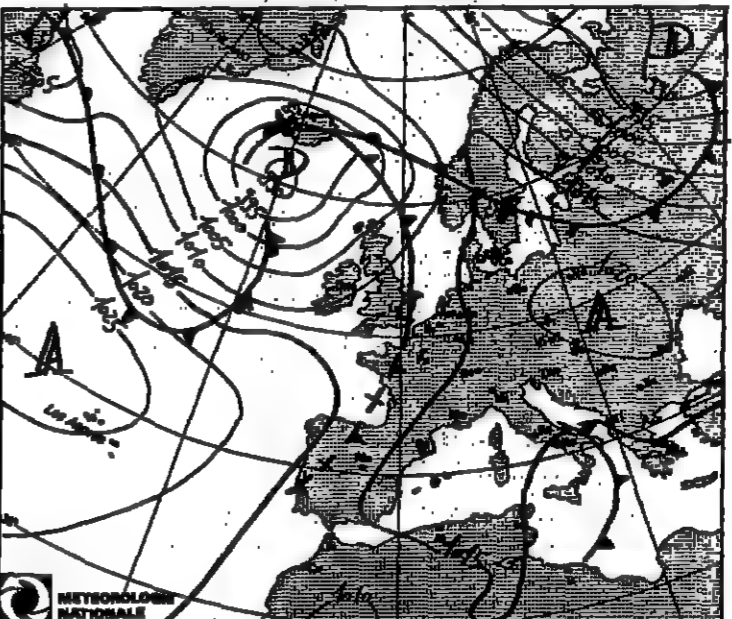
Les maximales varieront de 17 à 23 degrés de la Manche vers la Méditerranée.

Dimanche: A l'exception du Sud-Est où le soleil sera au rendez-vous, c'est un temps assez nuageux qui dominera sur le reste du pays. Des éclaircies assez belles se développeront l'après-midi du sud de la Bretagne au Bassin aquitain. Les températures varieront peu.

SITUATION LE 20 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Table with columns: FRANCE, ÉTRANGER, and various cities. Rows show temperature ranges and observed weather for cities like Alaccio, Biarritz, Bordeaux, etc., for the period 19-9-1988 to 20-9-1988.

Legend table with columns A, B, C, D, N, O, P, T, * and corresponding weather symbols: averse, brume, ciel couvert, etc.

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France: heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Large vertical advertisement on the right side of the page, featuring the word 'industri' at the top and 'Amphoki' at the bottom, with various smaller text and graphics.

Le Monde SCIENCES ET MEDECINE

L'industrie métamorphose l'insecte

Les défenses immunitaires et les cellules des insectes utilisées en pharmacie et en agronomie

« **L**INSECTE: animal invertebré de l'embranchement des arthropodes, dont le corps est formé de trois parties: la tête, le thorax et l'abdomen... » Voilà pour le manuel scolaire. Mais cette définition était fort éloignée des préoccupations des deux cents spécialistes réunis récemment à Lyon, pour le neuvième colloque de physiologie de l'insecte organisé sous l'égide de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) et de l'université Claude-Bernard. Un colloque où l'on ne dédaignait guère de la longueur des pattes, de la couleur des ailes ou du sexe des anges, mais de cuticules et de molécules d'hormones et de neurones; de gènes et d'antigènes. Un colloque où une libellule, assurément, n'aurait pas retrouvé ses pattes.

« N'est-ce pas affligeant de voir les mottes, si poisseuses pour un article des palpes, si ambageux pour la priorité d'un nom barbare, presque indifférents lorsqu'il s'agit des mœurs et de l'industrie, souveraine expression de la vie de l'insecte? » Écrivait Jean-Henri Fabre (1). Cent ans plus tard, le célèbre entomologiste avait de quoi être satisfait: les insectes ne sont bel et bien échappés des boîtes de collection. Éclairés, fractionnés, analysés sous toutes les coutures, ils livrent peu à peu tous les secrets de leur fabrication.

La protéine du papillon

« En moles de vingt ans, les spécialistes sont passés du stade descriptif au stade analytique, de l'organisme entier à l'échelle cellulaire, puis moléculaire, confirme Paul Nardon, directeur du laboratoire de biologie appliquée de l'INSA et secrétaire du colloque. Et l'insecte, hier objet de collection, est devenu désormais un modèle incontournable pour le physiologiste, le généticien ou le neuro-biologiste... »

Signe des temps: l'heure est aussi, aujourd'hui, à la revalorisation. « D'autant que les recherches, à mesure qu'elles progressent, débouchent sur de nouvelles para-

pharmaceutiques, dit encore Pierre Nardon. Prenez, par exemple, les mécanismes de défense des insectes... »

Domaine d'avenir en effet, qui figurait parmi les sujets vedettes du colloque de l'INSA. Du contrôle hormonal de la métamorphose aux gènes du développement de la drosophile, en passant par le « langage » chimique des abeilles ou des termites (qui pourrait déboucher sur la mise au point de nouveaux insecticides biologiques), les thèmes d'« études » ne manquaient pas, pourtant, aux scientifiques en mal de révélations. Et voilà maintenant que l'on découvre chez les insectes un véritable « système immunitaire », avec ses règles, ses codes et ses mystères!

Et que ce système de défense, loin de se contenter d'exister, pourrait déboucher sur toutes sortes d'applications agronomiques, agroalimentaires et même médicales.

« On savait depuis une cinquantaine d'années que l'injection de bactéries, voire une simple blessure, pouvait faire apparaître dans l'hémolymphe des insectes des substances antibactériennes, raconte Danièle Hoffmann, du laboratoire de biologie générale de l'université Louis-Pasteur (Strasbourg). Mais, dans le même temps, l'immunologie des vertébrés connaissait une telle explosion que les mécanismes de défense des insectes, qui ne possèdent pas d'anticorps, ont été longtemps délaissés au profit de ceux des mammifères... »

Jusqu'à ce que l'équipe suédoise du professeur Hans Boman, de l'université de Stockholm, mette en évidence, chez le papillon, à la fin des années 70, une famille de molécules protéiques spécialisées dans la destruction des bactéries pathogènes. Molécules baptisées « cecropines » du nom de leur possesseur

(le papillon *Hyalophora cecropia*), qui relançèrent, enfin, l'intérêt des biologistes du monde entier.

« Cinq familles de substances antibactériennes ont déjà été caractérisées chez les diptères et les lépidoptères (les espèces d'insectes de loin les plus étudiées), précise Danièle Hoffmann. Et ces antibiotiques « du troisième type » (les seuls connus jusqu' alors provenant des champignons et de certaines bactéries) agissent avec une efficacité aussi immédiate que foudroyante! A titre d'exemple, un microtitre (un millième de millilitre) d'hémolymphe d'un papillon immunisé peut ainsi décimer, en moins d'une minute, quelque cent mille bactéries *E. Coli*... »

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que ces protéines antibactériennes, même s'il reste encore beaucoup à apprendre de leurs mécanismes d'action, se révèlent d'ores et déjà une véritable aubaine pour les industriels. Dans le domaine agroalimentaire notamment, où elles pourraient servir de conservateurs ou de stabilisateurs; ou encore

pour protéger les cultures contre certaines maladies dues, justement, à des bactéries pathogènes.

Une fois encore, c'est aux Etats-Unis que les travaux sont actuellement les plus avancés dans ce domaine. En « greffant » dans des cellules en culture le gène d'une de ces protéines antibiotiques, isolé chez le papillon *Hyalophora cecropia*, une équipe de l'université de

Baton-Rouge (Louisiane) parvenait ainsi, l'année dernière, à augmenter la résistance aux bactéries de plants de pommes de terre.

(Lire la suite page 18.)
CATHERINE VINCENT.

(1) J. H. Fabre, *Souvenirs entomologiques*.



Thierry G. Mott.

PLACEBOS DE L'ESPOIR

LES malades atteints de SIDA, ne survivent, ne vivent, qu'au prix d'un fantasme espoir: la mise au point prochaine du médicament, de la « molécule miracle » qui parviendra à les guérir. Plus que personne, ils sont attentifs aux gros titres de la presse, aux faux espoirs de tout ordre. A chaque déclaration tapageuse ou prématurée, ils s'interrogent: où se procurer, à n'importe quel prix, le nouveau « produit miracle »? Il a suffi d'apprendre que Rock Hudson était venu à Paris se faire traiter par le HPA 23 pour qu'aussitôt ce médicament, dont l'efficacité dans le traitement du SIDA n'avait jamais été démontrée, devienne l'objet de toutes les convoitises. Foi espoir, espoir déçu.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de protocoles concernant plus de trente médicaments sont expérimentés dans le monde. Tant en France qu'aux Etats-Unis, une seule de ces molécules, l'AZT, a fait la preuve d'une certaine efficacité dans le traitement du SIDA et a été autorisée, dans cette indication, à la prescription.

C'est dans un tel contexte que la Food and Drug Administration (FDA) américaine vient de prendre une décision qui ne manque pas d'être controversée: dorénavant, aux Etats-Unis, l'importation en petite quantité et pour un usage personnel de médicaments n'ayant pas reçu d'autorisation de mise sur le marché sera permise. Cette directive ne concerne pas seulement les malades atteints de SIDA. « Qu'auriez-vous fait si vous étiez à ma place? », déclarait récemment le commissaire de la FDA, Frank Young, aux chercheurs qui lui reprochaient cette

décision. « Les personnes malades, atteintes d'une maladie incurable, sont désespérées et se raccrochent à n'importe quel médicament, de la « molécule miracle » qui parviendra à les guérir. Plus que personne, ils sont attentifs aux gros titres de la presse, aux faux espoirs de tout ordre. A chaque déclaration tapageuse ou prématurée, ils s'interrogent: où se procurer, à n'importe quel prix, le nouveau « produit miracle »? Il a suffi d'apprendre que Rock Hudson était venu à Paris se faire traiter par le HPA 23 pour qu'aussitôt ce médicament, dont l'efficacité dans le traitement du SIDA n'avait jamais été démontrée, devienne l'objet de toutes les convoitises. Foi espoir, espoir déçu.

Cette décision intervient effectivement en pleine polémique à propos d'un médicament fabriqué au Japon, le Dextran sulfate. Des chercheurs japonais avaient expliqué, dans *The Lancet*, que le Dextran sulfate pourrait, in vitro, empêcher le virus HIV d'envahir les lymphocytes T. Aussitôt reprise dans la grande presse américaine, cette étude mit le feu aux poudres et, très vite, un véritable pont aérien fut mis en place entre Tokyo et les principales villes des Etats-Unis. On peut estimer à environ deux mille cinq cents le nombre d'Américains atteints de SIDA qui ont à un moment ou un autre eu recours à ce médicament. Cependant, aucun essai clinique n'a démontré une quelconque efficacité de ce produit dans le traitement du SIDA.

Motivée par des considérations « humanitaires », la décision des autorités américaines ne risque-t-elle pas de retarder la mise au point d'un traitement du SIDA? La consommation « sauvage » de médicaments non autorisés ne va-t-elle pas rendre plus difficile la conduite d'essais thérapeutiques officiels? Y a-t-il, demain, suffisamment de malades prêts à participer à de tels essais?

FRANCK NOUCHI.

Lymphokines à l'abandon

Le retard de la recherche française dans le domaine des lymphokines ou médiateurs de l'immunité.

L'absence de travaux dans le domaine des lymphokines nous mettra pour de nombreuses années dans un état de dépendance complète vis-à-vis non seulement des Etats-Unis, mais également des autres pays de la Communauté européenne.

Les conséquences de ce désastre méritent qu'on s'y arrête.

On désigne sous le terme de lymphokines un certain nombre de médiateurs de l'immunité libérés par les lymphocytes de l'organisme sous l'effet de stimulations variées. Ces lymphokines sont multiples. Certaines sont connues du grand public, d'autres le seront rapidement: parmi ces lymphokines figurent les interférons (α, β, γ), les facteurs de croissance de l'hématopoïèse, et d'autres substances diverses, notamment le TNF (tumor necrosis factor).

On se souvient de l'histoire de l'interféron: l'interféron est au départ une substance glycoprotéique découverte par Isaacs et Lindemann en 1957. Cette substance est sécrétée par des cellules infectées par un virus et permet aux cel-

lules non encore infectées de résister.

La fièvre s'empara des communautés scientifiques lorsqu'il apparut qu'outre son action antivirale, l'interféron puis les interférons (quand on découvrit qu'il s'agissait en fait de nombreuses variétés) pouvaient avoir une action antitumorale dans de nombreuses affections, notamment du système hématopoïétique.

A la suite de Cantell à Helsinki, qui développa la technique préindustrielle de production d'interféron non purifié leucocytaire (l'inducteur de la production étant le virus Sendai), en France, l'Institut Pasteur et le Centre national de transfusion sanguine commencent à produire, à leur tour, de l'interféron leucocytaire non purifié en 1979 avec une rapidité et un dynamisme qu'il faut saluer. Malheureusement, les premiers essais, peu nombreux, mal conduits, ne furent guère soutenus par les organismes de recherche, et ils durent être rapidement interrompus en raison d'une toxicité non négligeable. L'histoire de l'interféron français s'arrêta à cette époque. Parallèle-

ment, les industries pharmaceutiques américaines et japonaises, recourant au génie génétique, mirent rapidement sur le marché des molécules pures d'interféron recombinant humain, qui furent d'abord expérimentées chez l'animal, puis systématiquement testées dans de nombreuses affections tumorales humaines. Les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances, et, il faut l'admettre, il s'ensuivit en réalité une grande déception: toutefois, on oublie trop que l'interféron demeure aujourd'hui le meilleur traitement de certaines maladies rares, peu connues de grand public, comme les leucémies à tricho-leucocytes, et que, de surcroît, l'interféron est un traitement adjuvant d'intérêt non négligeable dans des maladies beaucoup plus fréquentes telles que les leucémies myéloïdes chroniques et les myélomes multiples.

Les facteurs de croissance de l'hématopoïèse

Son retour en force est loin d'être exclu en combinaison avec les autres interférons.

Si tel est le cas, nous ne serons que spectateurs, car il n'y a pas d'interféron français. Si, aujourd'hui, nos stratèges peuvent se féliciter a posteriori de ne pas avoir investi à fonds perdus dans une classe de molécules qui se

révèle moins prometteuse qu'au départ, ils ont pris cependant un risque énorme, et, parce qu'ils n'ont pas développé le génie génétique qui imposait la synthèse des interférons, la France n'a pu en temps utile participer à la production des autres lymphokines, en particulier les facteurs de croissance de l'hématopoïèse. Tout était fait dans le raisonnement; il était faux.

Il s'agit de substances glycoprotéiques qui permettent, comme leur nom l'indique, le développement de l'hématopoïèse et, selon leur nature, orientent plus ou moins vers la fabrication d'éléments de la lignée rouge, granulocytaires (polynucléaires neutrophiles) ou plaquetaires. Ainsi, le GCSF (granulocyte colony stimulating factor) active l'hématopoïèse en augmentant la production de polynucléaires neutrophiles. Le GM-CSF (granulocyte macrophage stimulating factor) oriente l'hématopoïèse vers la production de polynucléaires, de monocytes et de macrophages. L'interleukine I et l'interleukine III stimulent l'hématopoïèse dans son ensemble. L'interleukine IV active la prolifération des lymphocytes B. L'érythropoïétine, le facteur de croissance le plus anciennement connu, stimule la production des globules rouges. Le TNF, enfin (tumor necrosis factor), comme son nom l'indique (d'où son intérêt), est susceptible d'induire la destruction de cellules tumorales.

Notons au passage que la dénomination anglo-saxonne de la plu-

part de ces facteurs est en elle-même riche de signification scientifique.

Depuis six ans, les laboratoires de biologie moléculaire du monde entier ont procédé successivement à l'identification de ces interleukines, à leur purification, au clonage de leur DNA correspondants, puis, par génie génétique, enfin, à leur production à l'état pur par diverses lignées cellulaires en culture (champignons, bactéries, cellules carcinoïdes). Ainsi sont rapidement apparues sur le marché des molécules recombinantes d'abord marines, puis actuellement humaines. A ce jour, aucune équipe française, aucune industrie pharmaceutique française ne propose l'une quelconque de ces interleukines pour des essais thérapeutiques.

A l'heure où les interleukines recombinantes sont quasiment disponibles dans la plupart des grands centres américains et européens, seules trois équipes françaises, dont la nôtre, disposent de GM-CSF pour le traitement d'une minorité de patients. Alors que nous ne pouvons qu'exprimer notre reconnaissance aux industries pharmaceutiques étrangères qui nous approvisionnent (pour l'instant gratuitement) dans les prévisions avec effort la facture que nos hôpitaux auront à supporter lorsqu'il leur faudra prendre en charge le traitement par interleukine des nombreux patients qui pourront en bénéficier. A l'hôpital Saint-

Antoine, une molécule peu utilisée comme l'interféron se traduit déjà par une facture annuelle de 1 million de francs. La facture annuelle de l'AZT (une autre molécule d'origine étrangère), utilisée pour le traitement du SIDA, est de 10 millions de francs... Et l'association de GM-CSF à l'AZT est sérieusement envisagée.

Il est temps que nos organismes de recherche, et dans notre domaine plus particulièrement l'INSERM, étudient les raisons de ces défaites successives, et il est temps que les individus en situation de responsabilité apprécient l'impact financier négatif considérable qui découle de telles erreurs.

Il faut sauver ce qui peut encore être sauvé, et le registre international des autogreffes en est un exemple; il faut réorienter les organismes de recherche et savoir être plus directs en l'attribution des crédits de recherche. En attendant, il nous restera à nous satisfaire dans la vie quotidienne et dans les réunions scientifiques d'une situation de pays en voie de développement: notre histoire ne nous y avait pas habitués.

NORBERT-CLAUDE GORIN (*)

(*) Professeur d'hématologie au CHU Saint-Antoine, président de l'International Registry on autologous bone marrow transplantation (ABMTR).

مركزنا من الأصل

des plaques

Économie

Le Monde • Mercredi 21 septembre 1988 19

SOMMAIRE

■ Après l'annonce du départ anticipé d'Edmond Maire, lors du congrès de Strasbourg du 22 au 26 novembre, tout n'est pas réglé à la CFDT. Les amis de Pierre Héritier entendent se battre pour assurer sa reconduction à la commission exécutive (lire ci-dessous). ■ Principal action-

naire d'UTA, M. Jérôme Seydoux se déclare prêt à vendre sa compagnie aérienne à Air France, si les conditions d'une saine concurrence ne sont pas remplies (lire ci-dessous). ■ La RFA affiche un excédent record de sa balance commerciale. L'exportation et non la

demande interne reste le moteur de la croissance ouest-allemande (lire page 20). ■ Le gouvernement versera 4,1 milliards de francs de dotations en capital aux entreprises industrielles du secteur public. Cette somme ira essentiellement à la sidérurgie et à Renault (lire page 20).

BILLET

Une décennie perdue pour le tiers-monde

Les années 80 risquent fort de demeurer dans l'histoire du développement comme la décennie perdue. Contraction de la consommation, transfert net de richesse vers les pays industrialisés, fait d'une dette souvent excessive, chute libre des investissements. Le tableau traditionnellement dressé à l'automne par les organismes internationaux, en l'absence de forum international et de la Banque mondiale, renforce un sentiment d'impuissance (le Monde du 20 septembre).

Après six années de tâtonnement et d'affinement de la gestion de la dette, le dilemme persiste aujourd'hui entier : accroître le flux des capitaux vers le tiers-monde ou céder de façon volontariste, et au cas par cas, sa dette. Quelques tabous ont été mis à mal. Les banques reconnaissent que la totalité des créances ne pourra pas être recouvrée et les États se sont engagés sur la voie de l'annulation partielle de la dette garantie des nations les plus pauvres. Des progrès encore insuffisants, l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, la semaine prochaine à Berlin-Ouest, risquent de le confirmer.

Rendre espoir aux pays en développement

Rendre suffisamment d'espoir aux pays en développement pour justifier surveillance internationale et rigueur, tel est depuis des mois le mot d'ordre des organismes multilatéraux comme des gouvernements prêteurs, soucieux de l'équilibre politique autant qu'économique du tiers-monde. Les banques créancières, moins sensibles à cet aspect stratégique et à une vision à long terme de leurs débiteurs, réfléchissent en estimant hors de portée de nouveaux financements et, à moins de garanties fiscales ou monétaires des gouvernements, du FMI ou de la Banque mondiale, continuent à chercher un désengagement à moindre perte.

On pourrait en conclure, avec la Banque interaméricaine de développement, que les bases d'une période de croissance et d'une modernisation plus saines ont été ainsi lancées. Encore faudrait-il que les opinions publiques n'aient pas le sentiment que l'essentiel de l'effort de redressement sert à rembourser des créanciers qui désespèrent de l'avenir de leurs débiteurs. L'impatience de nature différente selon les continents. La plus dépendante de l'exportation de matières premières dont les cours remontent lentement à partir de niveaux historiquement bas, l'Afrique fait toujours figure de sinistre du développement. L'Amérique latine a réussi dans certains cas à diversifier ses ventes mais n'a toujours pas retrouvé son niveau de vie

de 1980. L'Asie elle-même ne peut se réduire aux succès éclatants des « quatre dragons » — Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Hongkong — ou à la forte croissance du géant chinois, qui l'Asie ne s'est pas grisée d'emprunts, elle demeure dans la région des poches d'extrême pauvreté sans parler du cas des Philippines surendettées.

La préparation du congrès de Strasbourg

L'« après-Maire » fait déjà des vagues à la CFDT

La CFDT a un avantage considérable sur FO et la CGT : elle a réglé, en apparence sans casse, le problème de la succession de son secrétaire général. Mais le dernier « coup » de M. Edmond Maire, qui a réusé, en avançant son départ au prochain congrès confédéral de novembre, à obtenir le départ de M. Pierre Héritier, porte-parole de l'aile gauche, laissant à son futur successeur, M. Jean Kaspar, une commission exécutive (gouvernement de la centrale) politiquement homogène (le Monde du 2 septembre), provoque quelques remous. Le principal intéressé, M. Héritier, juge que la composition de la future commission exécutive (CE) « traduit une conception restrictive de ce que peut être la majorité confédérale. Elle met en cause l'équilibre de la commission exécutive. Elle ne permet pas de rassembler les forces qui composent la CFDT ».

M. Eugène Descombes lui-même, l'ancien secrétaire général de la CFDT, qui a rompu des lances tout l'éché avec son successeur (1), s'est servi de cet événement pour alimenter ses critiques. En conclusion d'un échange de lettres très polémiques avec M. Maire, révisé par Télématin le 19 septembre, il lui écrivait le 5 septembre : « Tu sembles satisfait par la future commission exécutive. Pourtant, cette commission héritière et autres militants expriment une minorité de fait, sinon de structure, ne rappelle de fidélité novatrice : le bureau confédéral « homogène » de 1955 et les sérieux remous qui s'ensuivent... »

Une manière pour M. Descombes de rappeler ce qu'il avait voulu en 1970 une CE homogène. M. Maire, alors très critique à son égard, n'y serait peut-être pas entré.

La région Rhône-Alpes, dont M. Héritier est originaire, a estimé, par la voix de son secrétaire général, M. Robert Mounier, que le départ de son ancien responsable est « une erreur » et « une démission d'alignement, car aucun critère objectif ne la justifie ». Il s'agit pour elle d'une remise en cause du pluralisme de la CFDT, critique publiquement émise aussi par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Par son coup de poker, M. Maire, généralement fin joueur et bon stratège, aurait-il manqué sa cible ? Aurait-il relancé les remous internes en croyant, au contraire, avoir joué la carte de l'apaisement ?

« Équilibre des départs »

Quand le bureau national de la CFDT se réunit, le 31 août dernier, à Bierville, ou présence de trente-sept membres sur trente-neuf (la Haute-Normandie est absente), l'atmosphère est febrile. D'emblée, M. Maire, à la surprise générale, sort son joker : il préconise un « équilibre des départs ». Il propose d'avancer son propre départ au congrès de novembre à condition qu'il soit accompagné de ceux de deux autres anciens, M. Albert Mercier et M. Héritier. Sa proposition conduit aussi à ramener la future commission exécutive de onze à huit membres. Une telle proposition consistait aussi à éliminer deux candidats titres d'amis de M. Héritier, celles de M. Jacques Nodin (Interco) et de M. Paul Plagne (Bourgoigne). Par là même, M. Maire agissait habilement. Ne prenait-il pas en compte la suggestion avancée par plusieurs organisations au bureau national de juin, celui qui avait désigné M. Kaspar comme « dauphin », de partir dès novembre sans attendre juin 1989, comme prévu ?

La manœuvre de M. Maire devait pourtant rendre le climat, selon des participants, « très tendu et très pénible ». A l'issue d'une suspension de séance, le « groupe des douze », regroupant de manière informelle depuis 1986 douze organisations qui, malgré leur hétérogénéité, mettaient en cause les méthodes de direction de M. Maire, avançant une contre-proposition (2). Il s'agissait de troquer les départs de MM. Maire, Héritier, Mercier et Mandray contre l'acceptation des candidatures de MM. Alain Chapin (énergie), Jean-René Masson (santé) — toutes deux déjà admises par la direction sortante, — Nodin et Plagne. M. Héritier approuva son soutien à cette contre-proposition, rapidement écartée par M. Maire, s'étouffant de la voir surgir à la dernière minute.

Un amendement des cheminots

M. Maire put donc faire, en toute sérénité, procéder aux votes. Sa proposition sur « l'équilibre des départs » fut adoptée par vingt-trois voix pour et treize contre. Le vote sur une CE ramassée à huit fut acquis par vingt voix pour et quinze contre. M. Plagne retira sa candidature, MM. Héritier et Nodin maintinrent la leurs. Sur trente-six votants, MM. Nodin et Héritier furent battus, n'obtenant respectivement que quatorze et treize voix. Ce vote signifie que si M. Héritier n'a obtenu dans la CE sortante que sa propre voix et les deux voix de la chimie, il a eu le soutien de onze organisations sur les vingt-deux présentes. Or ces fédérations et ces régions ont derrière elles des syndicats qui se retrouveront au congrès confédéral de novembre prochain.

Tout est-il définitivement joué ou... la bataille interne reprendra-t-elle lors du congrès ? Le départ de M. Maire est bel et bien acquis. Il en va de même pour l'élection de M. Jean Kaspar au secrétariat général, et sans doute pour celle de M^{me} Nicole Nouat comme secrétaire général adjoint. Pour l'essentiel, la succession est donc effectivement réglée, ce qui met fin à une période de l'histoire de la CFDT souvent difficile, où les conflits de personnes semblaient parfois prendre le dessus sur les débats de fond. Mais pour la composition de la future commission exécutive, le jeu reste ouvert. Huit candidatures ont été entérinées par le bureau national sortant, mais c'est en définitive celui qui sera élu au congrès de Strasbourg qui aura le dernier mot.

Sur la base des statuts actuels, les syndicats, qui élisent le bureau national au congrès, peuvent partiellement éliminer un candidat à la future CE dès lors qu'il n'obtient pas la majorité absolue des suffrages exprimés, mais ils ne peuvent pas réintroduire dans le « classement » établi par le bureau national sortant un candidat déjà éliminé. A titre d'exemples, MM. Mandray ou Jacques, qui figurent dans le « classement », pourraient être battus, mais MM. Nodin et Héritier ne pourraient pas être récupérés. Une fois élu, le nouveau bureau national demeure souverain. L'article 43 du règlement intérieur prévoit que pour l'élection de la CE, sous la présidence de l'élu le plus âgé, « il est fait appel de candidatures nouvelles ». C'est également ce nouveau bureau national qui, après « rappel des propositions formulées par le bureau national sortant », « se prononce sur le nombre des membres de la commission exécutive », et

« élit en bloc les membres de la commission exécutive ». Les règles pourraient-elles être modifiées ? Le syndic général des transports de Côte-d'Or, dominé par les cheminots de Dijon, soutenu par la Fédération générale des transports-équipement, a déposé un amendement proposant une modification des statuts. L'idée est de donner le droit au congrès de se prononcer sur l'ensemble des candidatures présentées au vote du bureau national sortant, même s'il ne les a pas retenues. En clair, MM. Héritier et Nodin seraient ainsi réintroduits dans la course... Pour autant, même si cet amendement était voté (ce qui n'est nullement acquis), le nouveau bureau national resterait maître de la future CE, ce qui ne garantirait donc ni l'élection de M. Héritier ni celle de M. Nodin.

La partie est donc loin d'être gagnée pour M. Héritier et ses amis. D'autant que, maître de l'ordre du jour du congrès, qu'il examine cette semaine, le bureau national sortant peut, à défaut d'une autre parade, faire procéder au vote sur l'amendement des cheminots de Dijon... après l'élection du nouveau bureau national (au risque d'aviver les tensions). Les organisations qui refusent l'idée d'une CE « homogène » affirment qu'elles ont examiné d'autres

moyens, gardés secrets pour l'instant, de renverser la vapeur en leur faveur. Tout le problème est cependant d'éviter que la CFDT retombe dans les conflits de personnes au détriment de l'approfondissement du débat sur l'adaptation du syndicalisme. Le dernier « coup » de M. Maire était habile, mais il verra attendre la fin du congrès de Strasbourg pour savoir s'il peut partir avec le sentiment d'avoir remporté une victoire (presque) complète.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Dans la préface d'un livre de Pierre Cours-Salies, membre de la Ligue communiste révolutionnaire, intitulé La CFDT, un passé porteur d'avenir (La Rébêche-PEC), M. Descombes écrit que « la CFDT a abandonné le critère, l'affrontement avec le capitalisme ».

(2) A l'origine, les « douze » comprennent des organisations comme la chimie, la FGE (énergie), les FIT, la construction-bois, les Pays de Loire, l'Aquitaine, l'Alsace, la Lorraine, Rhône-Alpes... Le groupe s'est ensuite élargi, mais ce ne sont apparemment pas les mêmes « douze » qui ont présenté une contre-proposition au bureau national du 31 août.

Un entretien avec le PDG des Chargeurs

« Je vendrai UTA à Air France, si... » nous déclare M. Jérôme Seydoux

M. Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs et actionnaire à 82 % de la compagnie aérienne UTA fait le point sur la restructuration du transport aérien, dans la perspective du marché unique européen de 1993. Il souligne notamment la nécessité pour UTA d'une véritable concurrence avec Air France.

« Or dit que vous êtes un financier, que seuls les bénéfices vous intéressent et qu'en conséquence, vous ne devriez pas tarder à jeter l'éponge et à vendre la compagnie UTA qui ne vous rapporte pas grand-chose. Vous retournez-vous dans le miroir ? »

« C'est bien mal me connaître ! J'aime le « challenge », le défi, et il y a aujourd'hui un « challenge » formidable dans le transport aérien. Avant, c'était la télévision. Et puis je n'aime pas rester inoccupé... »

« Pour vous, la télévision, c'est fini ? [M. Seydoux fait partie des fondateurs de la cinquième chaîne-NDLR.] »

« Rien n'est jamais fini, mais je ne vois pas où je pourrais m'inscrire en matière de télévision. Donc, il n'y existe pas pour moi de « challenge »... »

« Croyez-vous au transport aérien ? »

« Partons de la situation actuelle. Le France a trois compagnies aériennes. Une, relativement grande, Air France (cent-dix avions-NDLR) et deux, relativement moyennes, Air Inter (quarante-cinq avions-NDLR), et UTA (onze avions-NDLR). N'oublions pas non plus que nous avons, en perspective, la création du grand marché européen en 1992-1993. »

« La première donnée est que les gens prennent de plus en plus de vacances et de plus en plus loin, parce qu'ils préfèrent le soleil. Cette tendance prouve que les possibilités de croissance du transport aérien restent fortes et durables. L'industrie du transport n'a pas atteint sa maturité. Même si des surcapacités apparaissent ici ou là, elles se résorberont vite. »

« Le métier de l'aviation commerciale n'est pas un mauvais métier. On y dégage des marges honorables. Le problème, comme nous le verrons, est de les maintenir par une diminution des coûts. »

« La deuxième donnée est que le transport aérien, en Europe et en France, est terriblement réglementé et quasiment cartellisé. On ne trouve, le plus souvent, qu'une compagnie de chaque pays pour desservir deux capitales et, en plus, ces compagnies s'entendent sur tout : les prix, les capacités et les fréquences. »

« Par conséquent, je n'aime ni les monopoles, ni les cartels. Cela doit changer et ce changement s'appelle la concurrence, la vraie. On n'oppose parfois le mauvais exemple américain où la dérégulation a provoqué une épouvan-

table dégradation de la qualité du service : retards importants, bagages perdus, etc. Je réponds qu'il y a un juste milieu entre cette dérégulation sauvage et nos monopoles à nous. En Europe, nos compagnies et leurs personnels ont été protégés. Quand on a été trop protégé, il est rare qu'on soit capable de gagner les Jeux olympiques ! C'est pourquoi je crois à l'opportunité, pour le gouvernement, de laisser UTA se développer. »

« Les Britanniques, pourtant compétitifs, n'ont-ils pas procédé à rebours de vos propositions puisqu'ils ont fusionné leurs deux grandes compagnies, British Airways et British Caledonian ? »

« Je sais. C'est l'argumentation d'Air France qui voudrait légitimer ainsi la reprise d'UTA par Air France. Ce que l'on oublie, c'est que British Caledonian était un pôle privé face à Air France, Air Inter et ses avions à haute densité et UTA qui a l'expérience des vols internationaux étaient complémentaires. Malheureusement, la SNCF a été forcée de vendre ses actions d'Air Inter à Air France et nous nous trouvons désormais dans un impasse. »

« René Laporte et moi avons alors imaginé de céder nos parts d'Air Inter à Air France mais, en contrepartie, nous voulons que nous soyons accordés des droits aériens sur les relations internationales Est-Ouest, sur l'Europe et sur les principales lignes françaises. »

« Vous n'avez donc pas l'intention de vendre UTA ? »

« C'est la question que m'a posée le ministre des transports. Si UTA n'a pas de nouvelles destinations pour se développer, si elle n'a pas de perspectives pour mobiliser son personnel, si elle reste enfermée dans une Afrique en crise et un Pacifique marginal, nous n'aurons que le choix de nous vendre à Air France. »

« Le ministre m'a répondu qu'il ne comprenait tout à fait. En définitive, la décision dépend du gouvernement. Qu'il nous fasse quelle aviation civile il veut pour la France. »

« Si le ministre est d'accord avec notre projet, UTA est prête à acquiescer une quinzaine d'avions.

« Est-ce pour acheter ces avions que vous avez vendu Spoutnik pour 1,2 milliard de francs ? »

« Non, ce n'est pas pour ça. UTA a les moyens qu'il faut. Il n'est d'ailleurs pas difficile de trouver des avions à louer ou en leasing. Les banquiers raffolent des avions. »

« Pourquoi délez-vous précédemment que l'avenir du transport aérien français dépend d'une diminution de ses coûts ? »

« Parce que la productivité n'y est pas formidable. Parce que les compagnies se battent pour des trafics à bas niveaux de revenus, ce qui implique de maîtriser les prix et notamment ces hauts salaires qui sont aussi la conséquence du monopole que je dénonçais tout à l'heure. »

« A UTA, nous avons donc réorganisé le travail du personnel au sol. Nous cherchons à ce que les navigants techniques et commerciaux volent un peu plus. Ce n'est pas la révolution. Nous ne voulons pas baisser les salaires actuels, mais payer différemment les nouveaux embauchés. Ce ne sont tout de même pas des salaires de misère : un copilote de Boeing 737 perçoit, dans notre filiale Aéromaritime, environ 260 000 F par an. »

« Je reconnais qu'ils s'agit d'un bouleversement et que cela crée des traumatismes. Il nous faudra du temps pour l'expliquer aux intéressés, mais nous le réaliserons tout de même car, dans le cas contraire, nous en sortirions affaiblis par rapport à nos concurrents capables, eux, de supporter les baisses des tarifs aériens qui surviendront inévitablement. »

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS

HÔTEL DU RHÔNE GENEVE

Centre ville, au bord du Rhône. Confort raffiné. 3 restaurants renommés. Grand parking privé.

L. Quil Trottini 78.41/22.31.98.31
T. 22213 RHNO CH Fax 32.45.58

LA BOURSE EN DIRECT

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

BOURSE

36.15 LEMONDE

سكنا من الأصل

Économie

CONJONCTURE

La préparation du budget de 1989

Les dotations en capital au secteur public industriel se limiteront à 4,1 milliards de francs

Le gouvernement versera 4,1 milliards de francs en 1989 aux entreprises du secteur public industriel, sous forme de dotations en capital. Cette somme est inscrite dans le projet de budget pour l'année prochaine, que le gouvernement examinera mercredi 21 septembre en conseil des ministres.

Renault, la sidérurgie, la CGM (Compagnie générale maritime) se partageront l'essentiel (1) des dotations en capital de 1989, le gouvernement estimant que les autres

entreprises publiques industrielles peuvent voler de leurs propres ailes et se porter sur les marchés des capitaux quand elles en ont besoin. Quitte à inventer de nouvelles formes d'emprunt, comme vient de le faire Rhône-Poulenc avec ses 3 milliards de francs d'obligations perpétuelles.

Sur un point précis, Matignon et Rivoli vont cependant mettre un frein : le recours aux certificats d'investissement (actions sans droit de vote) ne sera pas encouragé. Le plafond qui avait été fixé à ces certificats (pas plus de 25 % du capital), ne sera pas relevé. Ainsi, les entre-

prises publiques ne pourront plus trop compter sur cette méthode de financement, qu'elles avaient pourtant largement utilisée afin d'attirer l'épargne dans leur capital sans se privatiser.

Le gouvernement donnera une autre directive : les entreprises publiques ayant retrouvé l'équilibre devront verser des dividendes à l'Etat, comme toute firme du secteur privé en bonne santé récompensant ses actionnaires.

C'est précisément la santé que retrouvait peu à peu les entreprises publiques industrielles qui explique la rapide décroissance des dotations en capital que leur verse l'Etat chaque année à partir de 1985 : 7,3 milliards en 1982, 14,5 milliards en 1983, 17,2 milliards en 1984, 15,8 milliards en 1985, 15,1 milliards en 1986, 11,7 milliards en 1987.

Pour 1988, il est encore impossible de savoir combien de milliards seront attribués aux firmes publiques industrielles.

Les dernières privatisations Balladur (deuxième partie de l'opération Suez, Matra, Crédit du Nord), ajoutées à la vente du Crédit agricole, devraient rapporter cette année une douzaine de milliards de francs à l'Etat, dont la moitié seulement a jusqu'ici été encaissée. Encore ces

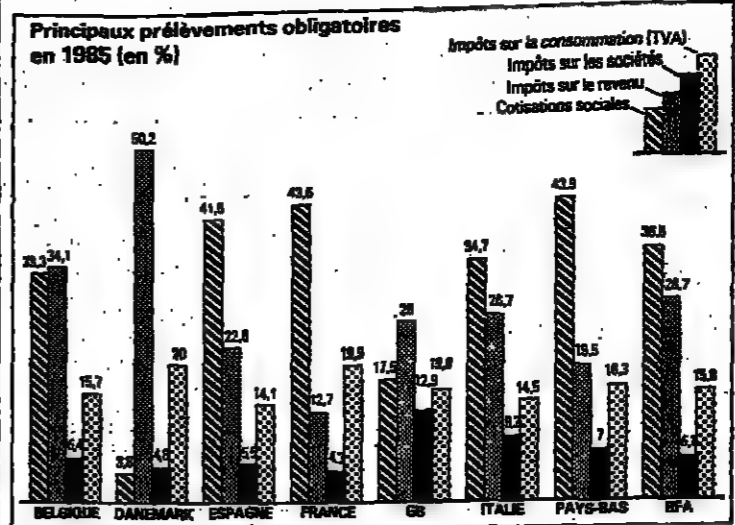
12 milliards ne seront-ils pas intégralement utilisables : 2 milliards ont été versés aux agriculteurs et 2,8 milliards vont être consacrés au rachat d'obligations émises il y a quelques années par le Trésor (ORT), et dont le remboursement à partir de 1989-1990 pose problème.

Resteraient donc en fait 7 milliards de francs à répartir cette année entre les entreprises publiques industrielles : Cdf-Chimie (devenue Orkem), l'aéronautique (SNIAS, SNECMA) Thomson... Bull qui a émis pour 800 millions d'OBSA (obligations à bons de souscription d'actions) mais dont l'issue a été perturbée par le krach d'octobre 1987, doit aussi être doté.

Ces 7 milliards de francs représentent un minimum, l'abondance des rentrées fiscales durant cette année au gouvernement d'importantes marges de manœuvre. Le ministre de l'économie a en fait la possibilité d'ajouter 4 ou 5 milliards de francs d'ici décembre aux dotations en capital du secteur public industriel. Celles-ci pourraient donc finalement dépasser les 10 milliards de francs cette année.

(1) Sur les 4,1 milliards de francs, 3 milliards de francs environ pourraient aller à Renault ou plus exactement à une société-écran qui va prendre à sa charge la dette publique de la Régie.

La TVA, principale source de revenus de l'Etat français



Le graphique ci-dessus, établi d'après les chiffres de l'OCDE pour 1985, indique la répartition des principaux prélèvements obligatoires. On voit à quel point la situation de la France est isolée : très fortes cotisations sociales et impôts sur la consommation (TVA), faiblesse de l'impôt sur le revenu. On comprend que, dans ces conditions, la réalisation de l'Europe fiscale à l'horizon 1993 soulève de très graves problèmes, l'Etat en France ne pouvant accepter — sans renoncer à son rôle et à ses fonctions — de trop réduire la TVA, principale source de ses revenus.

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OGP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

MINITEL 38.15 CODE A3T puis OSP

UNE CHAMBRE - UNE ENTREE à PARIS-16^e
48, avenue G.-Mandel et 90, RUE DE LA POMPE
M. à P. 65 000 F. S'adresser M. André FABRE, avocat, 44, rue de Lille à Paris-7^e.
Tel. 42-61-15-95.

UN APPARTEMENT 3 P. - CAVE - à PUTEAUX (92)
18, r. Levoisier - 61, av. du Pétit-Wilson (au 3^e étage)
M. à P. : 217 800 F. S'adr. M. Jean-Yves TOULLEC, avocat, 4, rue du Razali, 92130 SURESNES
Tel. 47-29-96-42. M. FRICAUDET, avocat, 2, bd Salin-Denis à Courbevoie (92400).
Tel. 47-88-26-92. Tous avocats près Tribunal de grande instance de Nanterre.
Sur les lieux pour visiter

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
Chambre des notaires de Paris, MARDI 11 OCT. 1988, à 14 h 30
3 APPART. 2 et 3 p. - STUDIO - CHAMBRE
42-44, RUE SIBUET - PARIS (12^e)
M. MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires,
14, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tel. 42-97-56-86.
Visites sur place, les 22, 27, 30 septembre de 15 h à 18 h et les 5, 8 et 10 octobre 1988,
de 10 à 12 h 30

2 APPARTEMENTS à PARIS (15^e)
106-108, BOULEVARD DE GRENNELLE
au 1^{er} étage : Pm de 3 p. FRINC. cuis., a. de bain, Prestre de 4 p. FRINC.
a. de bain avec W.C.
M. à P. : 300 000 F. S'adr. M. Bernard MALINVAUD, avocat,
1 bis, place de l'Alme, 75116 Paris
Tel. 47-23-73-70. Tous avocats près le Tribunal gdc inst. Paris.

ETRANGER

Un sujet d'irritation pour les partenaires de Bonn

L'excédent commercial de la RFA s'accroît à nouveau

A l'abri des critiques de ses partenaires, grâce à une croissance qui pourrait être de l'ordre de 3 % cette année et non de 1,7 % comme l'envisageaient les économistes au début de 1988, la RFA risque d'être dénoncée comme le mauvais élève de la

communauté internationale compte tenu de l'amélioration de ses excédents extérieurs. Dans son dernier rapport publié le lundi 19 septembre, la Bundesbank reconnaît que le processus de contraction des excédents

du commerce extérieur et de la balance des comptes courants pourrait « demander plus de temps qu'on ne le supposait au départ » et, avec lui, la correction des déséquilibres entre les déficits américains et les soldes positifs de la RFA comme de Japon.

Après s'être tassé, conformément aux engagements internationaux pris par Bonn, l'excédent commercial ouest-allemand augmente à nouveau. Le record de juin, 14,2 milliards de deutschemarks (48 milliards de francs) n'a pas été renouvelé en juillet. Mais le solde positif de 11,1 milliards durant ce dernier mois porte le solde excédentaire des sept premiers mois de l'année à 70,3 milliards de deutschemarks contre 66,7 milliards durant la période correspondante de 1987, une hausse de 7 %.

Ce phénomène recouvre un nouveau décalage entre des exportations dynamiques, en hausse de 4,6 % en juin et de 3,5 % en juillet et des

importations en moindre progression de 1,2 %. Plus significatif peut-être, la balance des comptes courants qui prend en compte les échanges de services, le fret et les assurances, le tourisme, suit elle aussi la même pente ascendante. Selon les chiffres provisoires publiés par la Bundesbank, l'excédent des comptes courants a atteint 5,3 milliards de marks en juillet contre 4,8 milliards en juin, portant le solde positif de sept premiers mois de l'année à 45,3 milliards de deutschemarks contre 45,3 milliards au 31 mai. Une quasi stagnation qui pourrait annoncer un renversement de tendance. C'est la première fois, cette année, que cet excédent est supérieur, même marginalement, à celui enregistré durant l'année 1987.

L'institut d'émission attribue cette remontée des exportations à un double phénomène : la vive croissance des partenaires commerciaux de la RFA et la dépréciation du mark vis-à-vis du dollar et surtout du yen. « L'avantage monétaire » dont les exportateurs allemands ont bénéficié a été renforcé, souligne la Bundesbank par l'inflation, « plus lente » outre-Rhin que dans les autres pays industriels. En rythme annuel, la hausse des prix à la consommation était en effet limitée à 1,2 % en août.

Les instituts de conjoncture ouest-allemands s'attendent depuis quelques mois à une telle remontée des exportations du pays. La demande interne, bien que connaissant un rythme soutenu de quelque 4 % est appelée selon eux à se tasser. La demande extérieure provenant notamment de pays qui, comme la France, l'Italie ou la Grande-Bretagne, sont engagés dans un cycle d'investissements et de moder-

ation de leur appareil productif provoque un retour à la caractéristique traditionnelle de l'économie ouest-allemande : une croissance largement fondée sur les exportations.

L'institut IFO de Munich envisage ainsi pour l'ensemble de 1988 une progression de 3 % de la demande interne et de 4 % des exportations.

Le Monde
L'ÉDUCATION
DOCUMENT
TOUS LES SUJETS DU BAC 1988 : en français et en philo. Avec commentaires, exercices et témoignages des professeurs.
ENQUÊTE
LES ÉTUDES LITTÉRAIRES NE MÈNENT PAS AU CHOMAGE : les littéraires s'en tirent plutôt bien sur le marché de l'emploi. Une voie presque sans encombre : l'enseignement.
Numéro de septembre : 96 pages - 15 F -
En vente chez tous les marchands de journaux.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPA 850572 F
Télécopieur : (1) 46-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Bourde-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985).

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bourde-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Denis Verdet.

Correspondant en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-52 ou 45-55-91-71
Télex MONDPU 286 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composés 36-16 - Taxes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-61.

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO.

Changement d'adresse délégués ou préavis : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois 6 mois 9 mois 1 an
Nom : _____ Prénoms : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Économie

AFFAIRES

Vague d'achats à la Bourse

L'automobile a la cote

Epeda-Bertrand-Faure (EBF), Valeo, Michelin, Peugeot SA... Depuis le début du mois de septembre, les valeurs du secteur automobile, constructeurs et équipementiers confondus, suscitent l'engouement des boursiers. Les cours montent et les volumes de transaction s'amplifient. Ainsi Valeo a dépassé la semaine dernière son « plus haut » de l'année et a vu en cinq séances quelque 5 % de son capital changer de mains.

Certes, on ne peut exclure que Valeo comme Epeda-Bertrand-Faure (une des valeurs les plus souvent citées parmi les « opéables ») fassent l'objet d'une offensive, bien que leur capital soit normalement contrôlé. Valeo vit toujours sous le régime du pacte d'actionnaires passé en juin 1986 entre les pouvoirs publics et le groupe De Benedetti, et qui verrouille 51 % du capital. Quant à EBF, ce sont 40 % des actions et 47 % des droits de vote qui sont aux mains des familles, dirigeants et de leurs partenaires industriels (espagnols et italiens) et financiers, sans compter les 15 % à 20 % détenus, en direct ou via des SICAV, par le Crédit agricole et la Caisse des dépôts.

Mais d'autres raisons justifient que ces sociétés attirent des investisseurs qui auraient pu, il est vrai, s'y intéresser depuis quelque temps déjà. D'abord le marché automobile continue sur sa lancée de 1987 et pourrait battre son record de 2,1 millions d'immatriculations enregistrées l'an dernier, à contre-courant des prévisions pessimistes faites après le krach d'octobre 1987. Les ventes d'août, avec une hausse de 7,6 %

plus rapide que la moyenne des huit premiers mois de 1988 (+ 6 %) confirment cette tendance.

En outre, la bonne santé des firmes n'est plus liée uniquement au volume du marché. « L'enrichissement technologique du véhicule pour la sécurité, le confort, la pollution... compensait de toutes façons une chute des ventes », constate Noël Goutard, PDG de Valeo, ce n'est plus une industrie soumise aux cycles et les analystes financiers commencent seulement à s'en rendre compte.

Même discours chez Bertrand-Faure-Automobile, qui assure désormais la fourniture de la « fonction siège » (de la Renault 19, par exemple) et non plus seulement la livraison de certains de ses composants. « Cela nous rapporte 1 500 à 2 000 F par siège », affirme Pierre Richier, patron du groupe Epeda-Bertrand-Faure, soit le double du prix des différents composants. Il y a là un formidable potentiel de développement pour nous.

Enfin, les titres de ce secteur ont longtemps été sous-estimés en raison de leur passé financier qui n'a pas toujours été très florissant. Or des sociétés comme Valeo ou EBF connaissent depuis deux ans des résultats brillants. Les Britanniques l'ont bien compris. Des études récentes de banques anglaises conseillaient d'acheter du Valeo. Des conseils suivis d'effets puisque certains jours de fortes transactions, la semaine dernière, un tiers des achats provenaient de Londres.

CLAIRE BLANDIN.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Crédit mutuel de Loire-Atlantique : former des diplômés

Seize salariés du Crédit mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest, en majorité du niveau inférieur au baccalauréat, ont entamé, en juin dernier, une formation de longue durée (1400 heures) qui doit les mener, en décembre 1989, au niveau du diplôme de premier cycle universitaire. Volontaires et retenus parmi trente-neuf candidats, du cadre au chef d'une petite agence, ils vont suivre des enseignements donnés par des professeurs de l'université de Nantes ou de la « Catho » d'Angers et recevront un diplôme équivalant au DEUG.

Ce programme, baptisé « bac + », a été lancé par le Crédit mutuel de Loire-Atlantique, qui veut « investir massivement » dans la formation. En 1987, il a consacré 5,21 % de la masse salariale : soit près de 50000 heures de formation pour 1 106 stagiaires (sur un effectif total de 1600 salariés). En 1988, il consacre 8 % de sa masse salariale (soit 75 000 heures) à la formation continue afin d'élargir la formation générale de ses salariés, en particulier ceux embauchés au niveau du baccalauréat dans les années 70, et de les rapprocher des jeunes engagés aujourd'hui à bac + 2. La formation a lieu pour les deux tiers sur le temps de travail. — (Corresp.)

● La CSL à la tête du comité de groupe de PSA. — C'est un représentant de la CSL, M. Michel Jardy, qui a été élu secrétaire du comité de groupe PSA, par dix-sept voix contre sept au candidat CGT et trois au candidat CFTD. Dans ce comité de trente membres — un par comité central d'entreprise de chaque société du groupe, — la CSL détient onze sièges, FO cinq, la CGT six, la CFTD quatre, la CGC deux, la CFTC et la Fédération nationale des chauffeurs routiers un chacun. Le secrétaire adjoint appartient à FO. Depuis juillet 1988, le secrétaire appartenait à FO et le secrétaire adjoint à la CSL.

● L'Europe sociale chez Carmaud. — Pour préparer 1989, le groupe Carmaud veut se réorganiser en une fédération d'entreprises « à taille humaine », qui seraient regroupées par métier et non plus par pays.

Des négociations sont en cours sur la constitution d'un comité de groupe européen avec les syndicats. Une première expérimentation pourrait avoir lieu dans la branche santé-beauté, avec la mise en place d'un comité de liaison spécifique avec les entreprises implantées en France, Belgique, Allemagne fédérale et Italie.

● Sociodynamique au Crédit du Nord. — Le Crédit du Nord va former mille deux cents cadres à la « sociodynamique ». Il s'agit d'une méthode, créée par les équipes de Bossard-Consultants, qui vise à « optimiser les relations de groupe », afin de concilier les « exigences d'efficacité » des responsables et les aspirations de l'ensemble du personnel. Un film a été élaboré à partir des relations, « parfois délicates », au sein d'une agence bancaire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société anonyme au capital de 91 892 700 F
Siège social : 61, rue Pierre-Curie - 78370 PLAISIR

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 26 mai 1988 a fixé le dividende distribué au titre de l'exercice 1987 à 21 F net par action, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 10,50 F, un revenu global de 31,50 F.

Le paiement du dividende sera assuré, à partir du 30 septembre 1988, par les établissements financiers suivants : Banque Rivaud - Crédit lyonnais - Société générale - Banque nationale de Paris - Crédit commercial de France - Banque Louis Dreyfus - Banque Industrielle et commerciale du Marais.



Société anonyme au capital de 209 375 400 F
Siège social : 57, rue Pierre-Curie - 78370 PLAISIR

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires réunie le 26 mai 1988 a fixé le dividende distribué au titre de l'exercice 1987 à 4,50 F net par action, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), de 2,25 F, un revenu global de 6,75 F.

Le paiement du dividende sera assuré, à partir du 30 septembre 1988, par les établissements financiers suivants : Banque nationale de Paris - Banque Rivaud - Crédit lyonnais - Société générale - Crédit commercial de France - Banque Industrielle et commerciale du Marais - Barclay's Bank.

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES 8, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-28-80-72

SOCIAL

● Les correctifs du plan Séguin. — Les salariés et anciens salariés du régime général (45 millions de personnes couvertes) pris en charge à 100 % par l'assurance-maladie pour une maladie longue et grave ou pour un ensemble de troubles de caractère « invalidant » (2,5 millions de personnes environ), bénéficieront du remboursement à 100 % des médicaments à « vignettes bleues » prescrits pour cette maladie ou ces troubles à partir du 3 octobre, a décidé la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAMTS). Les documents d'information destinés aux médecins et pharmaciens doivent être envoyés d'ici au 29 septembre, ainsi que les lettres aux assurés concernés. Pour le Mutualité sociale agricole (5,3 millions de personnes) comme pour les non-salariés non agricoles (3,5 millions de bénéficiaires, dont environ 200 000 concernés), la mesure est appliquée depuis le lundi 12 septembre (y compris pour les dossiers en cours à cette date). Le décret publié le vendredi 9 septembre au Journal officiel a aussi supprimé le délai de six mois pour la prise en charge à 100 % des médicaments « hors liste ».

● Hausse des salaires de 1,3 % chez Peugeot. — La direction de Peugeot a décidé une augmentation de salaire de 1,3 % au 1^{er} octobre pour l'ensemble du personnel (sauf les cadres, qui n'ont que des augmentations individuelles). Une première augmentation générale avait déjà eu lieu au 1^{er} avril. Pour l'ensemble de l'année, les augmentations représentent 3,13 % de la masse salariale : outre les augmentations générales, 1,25 % sont consacrées à des augmentations individuelles, 0,28 % provient de l'augmentation des primes d'ancienneté, 0,08 % du relèvement de la prime uniforme de rentrée (250 F, plus 440 F par personne à charge). Mais aucun accord salarial n'a été signé en printemps.

● EMPLOI : M. Marchelli (CGC) juge favorablement le plan Rocard. — Président de la CGC, M. Paul Marchelli a estimé, le 19 septembre sur RTL, que « le dispositif Rocard » sur l'emploi lui « semble de bonne qualité ». « Ce qui est intéressant », a précisé M. Marchelli, c'est qu'on voit apparaître pour la première fois, de la part d'un gouvernement, le volonté d'un traitement économique du chômage à côté du traitement social. Cependant, le déplaçonnement des cotisations familiales continue de troubler la CGC. « C'est une grosse erreur », a dit son président.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Report au 30 septembre de la date de l'assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le jeudi 15 septembre 1988 n'a pu valablement débiter à cette date, faute de quorum.

Elle est convoquée à nouveau pour le vendredi 30 septembre 1988, à 10 heures, avec le même ordre du jour, à l'Hôtel Intercontinental, 3, rue de Castiglione, Paris 75001.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VOUS RECHERCHÉZ LA SOLIDITÉ DE L'OBLIGATION ET ESPÉREZ LA PLUS-VALUE DE L'ACTION. NOUS VOUS FAISONS PROFITER D'UNE GRANDE PREMIÈRE.



La Société Générale émet

F 2 835 000 000 d'obligations convertibles en actions, assorties de bons de souscription d'actions. La souscription est ouverte à compter du 5 septembre 1988.

Nos actionnaires bénéficient d'une priorité de souscription jusqu'au 23 septembre inclus, à raison d'une obligation convertible pour 10 actions.

La solidité de l'obligation

Chacune des 6 300 000 obligations émises à F 450 vous offre la solidité d'un placement dont l'intérêt annuel est de 6 % et la durée de vie relativement courte, un peu plus de 7 ans, avec remboursement au prix de souscription par tirage au sort en 4 tranches égales les 1^{er} janvier des années 1993 à 1996.

Une double possibilité d'acquérir des actions Société Générale

Ces obligations vous offrent aussi la possibilité de tirer doublement profit d'une hausse de l'action Société Générale au-delà de F 450.

Vous pouvez en effet convertir sans frais chaque obligation en une action Société Générale à compter du 13 octobre 1988 et durant toute sa durée de vie. Au moment du remboursement vous disposez d'un délai supplémentaire de trois mois pour demander la conversion.

En souscrivant une obligation, vous bénéficiez en plus d'un bon de souscription. Ce bon vous permet de souscrire, du 13 octobre 1988 au 15 novembre 1991, une autre action Société Générale au prix fixe de F 450. Il sera coté en Bourse, séparément de l'obligation.

En participant à cette opération, vous serez associé, dans d'excellentes conditions, à la poursuite du développement du premier groupe bancaire privé français.

Vous pouvez souscrire dans toutes les agences Société Générale ainsi qu'auprès de votre intermédiaire financier.

Les modalités complètes de l'opération figurent dans la note d'information (visa COB n° 88-292 en date du 30 août 1988) tenue gratuitement à la disposition du public. BALO du 5 septembre 1988. Vous pouvez consulter notre service « Relations avec les Actionnaires »

TEL. : 40 98 52 16 et Minitel : 36.14 code GÉNÉRALE.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CONJUGUONS NOS TALENTS.

كندا من الأصل

Marchés financiers

سكنا من الأصل

Défaillances informatiques

La Bourse sur la trace de 320 000 transactions égarées

Les traces des transactions en Bourse se perdent parfois à cause de énormes quantités traitées quotidiennement...

Saint-Gobain cède Saunier-Duval à un groupe d'investisseurs

La société Saunier-Duval-Eau-Chaude-Chauffage (SDECC) devrait être cédée...

Publicis prend la première place sur le marché publicitaire italien

Publicis, première agence de publicité française, vient de fonder sa filiale italienne...

La nouvelle entité qui s'appellera Publicis-FCB-MAC...

Le groupe Tapie va reprendre Domnay... Le tribunal a validé la proposition...

Bull prend pied sur le marché indien de l'informatique

Le groupe informatique français Bull a annoncé, le lundi 19 septembre...

Les DPS 7000 seront produits dans une usine de Bangalore...

de commerce de Dinant (Ardennes belges), qui avait déclaré Domnay en faillite...

NEW-YORK, 19 septembre

Après une semaine de hausse, qui a permis aux indices de progresser de près de 30 points...

Table with columns: Valeurs, Cours de 19 sept., Cours de 20 sept. Lists various stocks and their price movements.

LONDRES, 19 septembre

Journée calme, lundi, à la Bourse de Londres...

Table with columns: Valeurs, Cours de 19 sept., Cours de 20 sept. Lists various stocks and their price movements.

FAITS ET RÉSULTATS

Rio Tinto Zinc présente une contre-OPA sur les Talcs de Luzenac...

L'augmentation de capital de Generali en bonne voie...

Investissement de 70 millions de francs de Kodak à Chalons-sur-Saône...

OPA hostile de Dart Group sur Kroger...

PARIS, 20 septembre

En pleine ébullition la semaine dernière, le Bourse de Paris a retrouvé depuis lundi son physionomie de l'été...

Table with columns: Valeurs, Cours de 19 sept., Cours de 20 sept. Lists various stocks and their price movements.

TOKYO, 20 sept.

La très nette détérioration de l'état de santé de l'empereur Hiro-Hito...

Table with columns: Valeurs, Cours de 19 sept., Cours de 20 sept. Lists various stocks and their price movements.

PARIS: Second marché

Table with columns: Valeurs, Cours de 19 sept., Cours de 20 sept. Lists various stocks and their price movements.

LA BOURSE SUR MINTEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 19 septembre 1988

Table with columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat, Options de vente. Lists various options and their prices.

MATIF

Table with columns: Cours, Echéances (Sept. 88, Déc. 88, Mars 89). Lists various MATIF contracts.

INDICES

Table with columns: Changes (Dollar: 6,3540 F), Bourses (Paris, New York, LONDRES, TOKYO), Marché monétaire (Paris, New York).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois. Lists various currency exchange rates.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-11, DM, FF, etc. Lists various Euro currency rates.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Forté croissance de la production au cours des huit premiers mois de l'exercice 1987...

Marchés financiers

BOURSE DU 20 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Différence', and 'Cours précéd.'.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

19/9

Tables for 'Comptant (sélection)', 'SICAV (sélection)', 'Cote des changes', and 'Marché libre de l'or'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

o : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - p : prix président - * : marché continu

Handwritten note: 'مكتبة من الأصول' (Library of assets)

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
2 Après le lancement du premier satellite israélien. 3 La démission du gouvernement polonais accentue l'atmosphère de crise. 4 Après le coup d'Etat en Haïti. 5 Manifestation antigouvernementale au Mexique.	6 La campagne pour les élections cantonales : la tradition des potentats. 7 La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. - M. Le Pen en Polynésie.	8 La polémique sur le jour du catéchisme. - Les avions ravitailleurs français seront modernisés. 12 Justice.	13 Rencontre avec Isabelle Huppert. 14 Une enquête sur le public de la danse. - Communication : le service public en question.	19 La préparation du congrès de la CFDT à Strasbourg. - Un entretien avec le PDG des Chargeurs réunis. 20 La préparation du budget 1989. 21 La vie dans les entreprises. 22-23 Marchés financiers.	Abonnements 20 Campus 8 Camet 12 Météorologie 16 Mots croisés 16 Radio-Télévision 16 Spectacles 15	● Petits ou gros porteurs, le nouveau service Bourse est enfin arrivé BOURSE ● Le marché de l'art sur internet ARTLINE 36-15 taping LEMONDE ● LES JEUX OLYMPIQUES EN DIRECT. 36-15 taping LM

JAPON

L'empereur Hirohito se trouve dans un état critique

L'empereur Hirohito du Japon est mourant. Les médecins qui l'entourent ont annoncé, mardi 20 septembre, qu'une intervention chirurgicale n'était plus possible, la gravité de son état - qualifiée de « critique » - ne permettant plus son transfert à l'hôpital du palais impérial de Tokyo. L'empereur souffre d'hémorragies internes et externes. Son état de santé s'était brusquement aggravé dans la nuit de lundi à mardi, nécessitant une très importante transfusion sanguine.

Le Japon se prépare à la mort du souverain, monté sur le trône du Soleil-Levant il y a soixante-trois ans. Le gouvernement a commencé de débattre de la procédure qui va conduire le pays à changer d'ère dynastique après la disparition de l'empereur Hirohito, auquel devrait succéder le prince héritier Akihito. L'empereur, qui est âgé de quatre-vingt-sept ans, avait déjà subi, il y a un an, une importante intervention chirurgicale au pancréas, peut-être à la suite d'une infection d'origine cancéreuse.

Toutes les chaînes de télévision japonaises ont suspendu leurs programmes, en particulier la retransmission des Jeux olympiques de Séoul, pour diffuser des reportages en direct du palais impérial. — (AFP, Reuters.)

- ### Les Jeux olympiques
- #### Lutte gréco-romaine
- Catégorie des 48 kg
1. V. Maenza (Ita.).
 2. A. Glib (Pol.).
 3. B. Tsovor (Bul.).
- Catégorie des 62 kg
1. K. Madjidov (URSS).
 2. J. Vanguelov (Bul.).
 3. A. Dae-Hyan (Cor.).
- Le Français Gilles Jalabert a obtenu la septième place en battant le Suisse Dietsche.
- Catégorie des 90 kg
1. A. Knapkev (Bul.).
 2. H. Koskela (Fin.).
 3. V. Popov (URSS).
- Le Français Jean-Christophe Court a été éliminé au troisième tour.
- #### Pantathlon moderne
- Classement individuel après trois épreuves
1. J. Martinek (Hon.), 3320 pts.
 2. V. Iagorshchik (URSS), 3239.
 3. L. Faïan (Hon.), 3231.
 - (...) 6. J. Bouzou (Fra.), 3159.
 - (...) 9. C. Raer (Fra.), 3095.
 37. B. Gérard (Fra.), etc.
- Classement par équipes après trois épreuves
1. Hongrie, 9604 pts; 2. Grande-Bretagne, 9189; 3. France, 9137.
- Le Français Christophe Ruez a remporté, mardi 20 septembre, l'épreuve de natation du pentathlon moderne.
- Incendies de forêts : des renforts à la Réunion. — Pour épauler les centaines d'hommes combattant dans des conditions très difficiles (vent violent, haute altitude) le gigantesque incendie qui ravage depuis plusieurs jours les pentes boisées de l'île de la Réunion, une douzaine d'officiers et de sous-officiers de sapeurs-pompiers ont été dépêchés de Marignane (Bouches-du-Rhône) mardi 20 septembre. Appartenant au corps des sapeurs du Gard et à l'unité de sécurité civile de Brignoles, ces spécialistes, munis de matériels spéciaux pouvant être hélicoptérés, devaient rejoindre leur chef, le commandant Pagès.

RFA

Coups de feu à Bonn contre le secrétaire d'Etat aux finances

BONN de notre correspondant

Plusieurs coups de feu - trois ou quatre selon la police - ont été tirés mardi matin 20 septembre contre la voiture de M. Hans Tietmeyer, secrétaire d'Etat aux finances, alors qu'il quittait son domicile à Bonn, pour se rendre au ministère. M. Tietmeyer n'a pas été touché. M. Gehrard Stoltenberg, ministre des finances, a mis cet attentat en relation avec l'ouverture, à Berlin-Ouest, mercredi 21 septembre, de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Les milieux d'extrême gauche de la République fédérale entendent en effet troubler le déroulement de cette rencontre au sommet des financiers du monde entier et menent depuis plusieurs mois une campagne active de dénonciation du FMI, coupable à leurs yeux d'étranger le tiers-monde. Des organisations de gauche ont annoncé qu'elles défileraient dimanche prochain à Berlin à l'occasion d'une grande manifestation. Ce type d'action ne satisfait pas les milieux « autonomes » qui ont, de leur côté, annoncé des actions spectaculaires contre ce qu'ils appellent le « bal des vampires » de Berlin. Des renforts de police - deux mille sept cents hommes - ont été acheminés vers l'ancienne capitale, et les contrôleurs des véhicules à l'entrée de l'auto-route de transit vers Berlin-Ouest ont été renforcés.

L. R.

Peintre et théoricien

Richard Paul Lohse est mort

Peintre et théoricien, Richard-Paul Lohse est mort à Zurich le 16 septembre dernier. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né à Zurich en 1902, et principal représentant de ce que l'on a nommé les Concrètes zürichois, Lohse a travaillé sa vie durant l'idéal d'une peinture totalement et absolument abstraite gouvernée par les seules règles de la géométrie et de l'algèbre. Convoqué dans les années 30 qu'il devait accepter l'héritage du constructivisme et du néo-plasticisme, influencé profondément par les œuvres de Mondrian, de Van Doesburg, d'Albers et de Max Bill, Lohse entreprit alors un travail d'appropriation de l'image picturale. « J'essaie, écrivait-il, de composer un tableau avec des éléments fondamentaux qui sont les plus simples possibles : carrés, lignes, bandes, utilisant un rapport entre la structure et le cadre du tableau. »

A la différence de la géométrie de Mondrian qui tend au sacré, celle de Lohse sert un propos anti-expressif et anti-sensuel. Elle aboutit à la mise à plat de l'œuvre et à son découpage ou surface régulière, elle-même colorée suivant des répétitions sérielles, la toile n'étant elle-même qu'une variation dans une série définie au préalable par ses éléments de base. Après des suites consacrées à la ligne, les Farbentöne de l'après-guerre, Lohse en vint assez vite à ce qui doit demeurer comme sa formule préférée, celle d'une toile carrée ou rectangulaire divisée par verticales et par horizontales en carrés qui forment des rangs et des colonnes. Toute colonne ou tout rang constitue un suivi de carrés de couleurs différentes, chaque colonne et chaque rangé devant implicitement contenir la totalité des couleurs. Il n'y a plus ni forme, ni geste, ni intervention de l'œil du peintre.

Corruption à Nice : quatre inculpations.

— M. François Boissieu, juge d'instruction au tribunal de Nice, a inculpé et écroué quatre personnes impliquées dans une affaire de corruption se rapportant aux relations entre une entreprise de pompes funèbres et des employés de la morgue de l'hôpital Pasteur (le Monde du 28 août). Ce sont, d'une part, Gérard Vittoria, gérant de la Société des pompes funèbres associées, inculpé de corruption active, et, d'autre part, Jean-Luc Mattheu, Antoine Palma et Jean-Marie Hab, inculpés de corruption passive.

● Mis et Thiennot cessent leur grève de la faim. — Raymond Mis et Gabriel Thiennot condamnés à quinze ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un garde-chasse commis dans l'Indre en 1946 et dont la Cour de cassation avait rejeté la requête en révision le 15 juin dernier, ont décidé, samedi 17 septembre, de cesser la grève de la faim entreprise l'avant-veille pour faire reconnaître leur innocence (le Monde du 17 septembre). Ils y avaient été invités par un de leurs avocats, M. Colliard, pour qui « on leur a déjà trop volé de leur vie et ceux qui leur ont fait tant de mal ne méritent pas un pareil sacrifice ».

Corruption à Nice : quatre inculpations.

— M. François Boissieu, juge d'instruction au tribunal de Nice, a inculpé et écroué quatre personnes impliquées dans une affaire de corruption se rapportant aux relations entre une entreprise de pompes funèbres et des employés de la morgue de l'hôpital Pasteur (le Monde du 28 août). Ce sont, d'une part, Gérard Vittoria, gérant de la Société des pompes funèbres associées, inculpé de corruption active, et, d'autre part, Jean-Luc Mattheu, Antoine Palma et Jean-Marie Hab, inculpés de corruption passive.

LATREILLE

SPECIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT

Quinzaine de la Jupe

du 16 au 30 septembre

62 rue St Andre-des-Arts 6^e
Tel: 43.29.44.10
PARKING ATTENANT À NOS MAGASINS

Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1988 a été tiré à 585 854 exemplaires

Après les incidents de l'académie de Créteil

M. Jospin dénonce des « brutalités » contre des fonctionnaires

Le ministre de l'éducation nationale M. Lionel Jospin, dénonce dans une communication « des incidents sérieux qui se sont produits dans l'académie de Créteil. Des groupes ont envahi les inspections d'académie de Bobigny et de Créteil en se livrant à des brutalités assorties dans un cas d'une menace de mort à l'égard de certains fonctionnaires. Des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale ont été séquestrés », déclare le ministre.

M. Lionel Jospin fait référence à des incidents survenus le vendredi 16 septembre. Des parents d'élèves, des enfants menés par le maire communiste de Villeneuve-le-Roi, M. Pierre Martin, et des « professionnels de la manifestation », selon l'expression de M. Yves Bottin, inspecteur d'académie, ont envahi les locaux. Ils demandaient des postes supplémentaires au collège Jean-Macé, dont les effectifs ont augmenté, alors que l'inspection d'académie proposait seulement des heures en plus.

Les bureaux ont été occupés, des portes enfoncées et un responsable a été menacé. Les forces de l'ordre ont participé pour obtenir le départ des manifestants, mais un policier a été blessé. Commencée à 9 h 30 du matin, l'occupation s'est achevée à 16 h 45 quand les occupants partaient pour aller se ravitailler. M. Yves Bottin dénonce « la tension, la violence verbale et la violence tout court » de cette manifestation.

A Nice

Deux fonctionnaires de police inculpés et écroués

Un commis aux écritures en poste à la sûreté urbaine de Nice, Jean Ballesta, et un inspecteur principal, photographe de l'identité judiciaire auprès de l'antenne nicotise de la PJ, Jean-Baptiste Arrighi, ont été écroués les 15 et 16 septembre, inculpés de vols de scellés et d'escroquerie à l'assurance. Il est reproché à M. Ballesta d'avoir soustrait à son profit des bijoux provenant de scellés et qui étaient gardés dans l'armoire forte du commissariat de Nice. Aussitôt écroués, les bijoux avaient été placés en gage d'un emprunt effectué auprès du Crédit municipal.

Quant à M. Arrighi, il aurait été complice de M. Ballesta dans une escroquerie à l'assurance à la suite d'un faux cambriolage. C'est grâce aux photos « officielles » du premier que le second aurait touché la prime d'assurance, que les deux hommes seraient partagés.

Ceux-ci sont enfin accusés de s'être partagé des billets de banque provenant de sommes saisies et entreposées à la sûreté urbaine. Pour camoufler ces prélèvements, M. Ballesta aurait remplacé les billets volés par de fausses coupures découvertes lors d'enquêtes sur le faux-monnayage.

L'information judiciaire a été confiée à M. François Boissieu, juge d'instruction au tribunal de Nice.

(Publicité)

Lolita Lempicka

BRADERIE EXCEPTIONNELLE

60 % à 80 %

Modèles de presse - Prototypes
Collections antérieures été - hiver
Tailleurs - Robes - Manteaux

du mercredi 21 au samedi 24 septembre, 10 h à 18 h
10, rue Sainte-Anastase, Paris-3^e

(Publicité)

BEAUBOURG A MANOSQUE ?

CÉSAR N'EST PAS D'ACCORD

BEAUBOURG, C'EST BEAUBOURG ET MANOSQUE C'EST MANOSQUE !

C.E.S.A.R. Centre Européen Sur les Arts de la Rue
Création de mobiliers urbains respectueux des sites.
Architectes, designers, fabricants, futurs collaborateurs
techniciens et négociateurs, venez nous rejoindre. Participation possible.

C.E.S.A.R. - BP n° 6 69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT

Sur le vif

Ma chère place

Ce va mal ! Ce va mal ! Vous me verriez : une éclaboussure, une flaque, tout juste bonne à éponger à la serpillière. Pourquoi ? Ben, tiens, à cause du Point de la semaine dernière. Mon entourage me l'avait caché pour pas me faire de la peine. Et puis, hier, chez le dentiste, en attendant de passer au fauteuil électrique, je parcours, distraite, les titres des magazines, et ça me saute à la gueule : France, corruption à tous les étages. Ah ! le choc ! C'est pas compliqué, si à ce moment précis la porte ne s'était pas ouverte, je me jetais par la fenêtre. De honte. De désespoir.

C'est épouvantable ! Une vraie république bananière, ce pays. Du haut en bas de l'échelle, du ministre à l'employé, dans le public et dans le privé, c'est tout bakchich et compagnie. Et je te graisse la patte et je te pourliche et je te fausse facture et je te port-de-vinasse et je te concusse. C'est à qui arroses qui : les entrepreneurs, les maires, les banquiers, les politiciens, les syndicalistes, les labos, les médecins, les promoteurs et, attendez, moi, c'est ça qui m'a tué, les journalistes.

Parfait qu'on vit au frais de la princesse, qu'on nous offre des voyages fabuleux et des séjours princiers sous les cocotiers, simplement pour nous arracher un petit mot de remerciement parfaitement désintéressé, qu'on touche des enveloppes mensuelles, qu'on... Je vous demande pardon, j'arrête, je peux pas continuer. Ça me rend malade. Quelle humiliation !

Et moi ? Pourquoi personne a jamais essayé de m'acheter ? Parce que je veux pas un clou ? Même pas trois francs six sous à me renfiler sous la table ? Elle est pourtant pas large, celle de mon bureau. Alors, ça que je dis ou rien, là, dans mon petit coin, c'est kif-kif-le-pié-côte ?

C'est d'autant plus vexant que, maintenant, je peux bien vous l'avouer, le matin quand je descends ma copie au premier, je suis obligée de glisser un billet de 500 balles entre les feuilles. Faute de quoi, à tous les coups, j'y ai droit : Désoùlé, on n'a pas la place aujourd'hui. Si tu veux qu'elle passe demain, ta croûte, faudra faire un effort, me peigne chérie.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Juppé se prévaut de la « clarté » de sa position à l'égard du FN

Tandis que M. Jacques Chirac se consacre davantage à ses activités municipales parisiennes, et dans l'attente de la position que le RPR prendra à la mi-octobre sur le référendum concernant la Nouvelle-Calédonie, M. Alain Juppé, secrétaire général, parcourt quelques départements pour soutenir les candidats de son mouvement aux élections cantonales. C'est une occasion pour lui de relancer les contacts avec les responsables locaux d'un RPR troublé par les discussions du sommet.

M. Juppé a choisi pour première étape le département des Bouches-du-Rhône, où son parti - qui ne possède plus qu'un seul député, M. Maurice Toga - a souffert du voisinage d'une UDF entraînée par M. Gaudin et de la concurrence d'un Front national surchauffé.

Or, en arrivant à Marseille lundi 19 septembre, le secrétaire général du RPR a trouvé une situation politique en pleine évolution. Les relations locales entre les deux formations de l'opposition se sont normalisées et M. Jean-Claude Gaudin, président UDF du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a assisté aux côtés de M. Toga, secrétaire départemental du RPR, à une réunion présidée par M. Juppé.

Les résultats des élections législatives partielles de l'Oise, qui s'étaient déroulés la veille et la décision prise la semaine précédente par le RPR de condamner, sanction à l'appui, tout accord avec le Front national ont redonné de l'assurance à M. Juppé qui a pu affirmer : « L'opposition a pris, et elle est la seule, des positions parfaitement claires. Mais le secrétaire général du RPR a surtout interpellé les socialistes en leur demandant de « cesser de donner des leçons de morale ». Reprenant l'argument

annoncé par M. Balladur au « Grand Jury RTL-Le Monde » du 18 septembre, il a reproché au PS son alliance avec le PC, en demandant : « Le Parti socialiste a-t-il la même conception des droits de l'homme que le Parti communiste ? Si j'étais socialiste, je ne serais pas fier de faire alliance avec un parti qui a toujours soutenu un régime dictatorial, un régime qui est la plus grande puissance antisémite de l'univers depuis 1945. »

Pour que le Parti socialiste « mette ses actes en conformité avec ses principes », M. Juppé lui demande donc d'accepter l'interdiction de la fusion des listes entre les deux tours des élections municipales. A cet argument, le RPR en ajoute un autre concernant la défense nationale : M. Mitterrand ayant rejeté les propositions de M. Gorbatchev « pour un prétendu désarmement de l'Europe » et pour « demander à la France de réduire son armement nucléaire et ses forces conventionnelles », comment les socialistes peuvent-ils concilier leur alliance électorale avec les communistes et leur fidélité à M. Mitterrand ?

Fort de sa condamnation absolue du Front national, le RPR croit trouver ainsi dans l'alliance électorale du Parti socialiste avec le Parti communiste une cible qu'il avait craint lui voir échapper avec les velléités de l'« ouverture ».

Il lui reste à récupérer la fraction de son électeur qui avait été attirée par les candidats du Front national. L'effondrement de ceux-ci au premier tour des élections de l'Oise, le report des voix de ces électeurs sur les candidats RPR au deuxième tour, l'absence de protestation de la part de la base après la condamnation du Front national par son parti, sont perçus par M. Juppé comme des éléments positifs mais encore insuffisants d'une récupération de l'électorat. L'avis est émis. Lancé par le secrétaire général au responsable de la 4^e circonscription du Pas-de-Calais avec une mesure de suspension a conduit celui-ci, M. Jean-Marie Cousin, à faire amende honorable et à s'engager à ne conclure aucun accord électoral avec le Front national dans son secteur, ce qui a permis de suspendre la mesure dont il était frappé.

ANDRÉ PASSERON.

● RDA : l'ambassade du Danemark à Berlin-Est expulsée dix-huit Allemands de l'Est. — L'ambassade du Danemark à Berlin-Est a expulsé dix-huit Allemands de l'Est qui s'y étaient réfugiés le 9 septembre pour demander à passer en RFA, a rapporté, mardi 20 septembre, le quotidien de Berlin-Ouest Berliner Morgenpost. Les autorités est-allemandes leur ont refusé l'autorisation d'émigrer et leur ont seulement promis l'impunité s'ils quittaient les lieux. En pleine nuit, après seize heures de négociations, le personnel danois a mis « sans violence » les dix-huit personnes, dont quatre enfants, à la porte. — (AFP.)

MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.



36 900 F HT !!

Un Macintosh II disque dur 80 M.o. interne

INTERNATIONAL COMPUTER

La micro sans frontières

25, rue du Renard Paris 4^e ■ 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e ■ 91.37.25.03